QH
574
S35
1837

3 1761 08154188 0

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresurlesdo00scha

MÉMOIRE

SUR

LES DOCUMENS DU MOYEN AGE,

RELATIFS

A LA BELGIQUE,

AVANT ET PENDANT LA DOMINATION ROMAINE,

EN RÉPONSE A LA QUESTION SUIVANTE,

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES :

QUELLES RESSOURCES TROUVE-T-ON DANS LES CHRONIQUEURS ET AUTRES ÉCRIVAINS DU MOYEN AGE, POUR L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE AVANT ET PENDANT LA DOMINATION ROMAINE, EN FAISANT CONCORDER CES MATÉRIAUX AVEC LES DONNÉES CHRONOLOGIQUES DONT ON NE CONTESTE PAS L'AUTHENTICITÉ, ET EN DISCUTANT LA VALEUR DE CES TÉMOIGNAGES HISTORIQUES ?

PAR A.-G.-B. SCHAYES.

NOV
19
1984

DH
910
S46
1987

INTRODUCTION.

Res ardua vetustis novitatem dare, novis autoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastidicis gratiam, dubiis fidem. (Plin., *Nat. hist.*, præf.)

Les écrits des anciens, à commencer par César et Strabon, forment sans doute la base et les vraies sources de notre histoire primitive; mais n'ayant rapporté les événemens dont la Belgique fut le théâtre pendant les quatre premiers siècles de l'ère vulgaire, que pour autant qu'ils concernaient l'histoire générale de l'empire romain, les auteurs romains n'ont touché que légèrement tout ce qui regarde la géographie, l'état physique et politique d'une contrée en grande partie déserte et inculte, et ne formant qu'un point presqu'imperceptible dans l'immensité de l'empire des Césars. C'est surtout depuis la fin du IV^e^ siècle que les documens nous manquent presqu'entièrement. Pour remplir ces lacunes et suppléer autant que possible au silence ou à l'obscurité des auteurs anciens, on peut recourir aux chroniqueurs, aux légendaires, aux chartes et autres documens du moyen âge, qui fourniront une riche moisson à l'historien ou à l'érudit qui les compulsera, mais avec sagacité et une saine critique; car si les écrits du moyen âge contiennent

beaucoup de faits propres à éclaircir l'histoire ancienne de la Belgique, ils renferment encore plus de fables qui dénaturent souvent les événemens les plus importans et les mieux connus. Les auteurs anciens, grecs ou romains, devront toujours être la pierre de touche à laquelle on essaiera les écrivains postérieurs au V^me^ siècle. Si ces derniers rapportent des faits qui sont en opposition manifeste avec les paroles d'un César ou d'un Tacite, s'ils ne citent pas les sources où ils les ont puisés, ou si ces sources sont elles-mêmes corrompues, si enfin ces faits contredisent les notions les plus claires et les plus simples de l'histoire et qu'ils choquent le bon sens par leur absurdité, il est inutile de dire qu'il faudra les rejeter comme des fables indignes de toute croyance.

Les ouvrages du moyen âge qui peuvent fournir les documens les plus intéressans pour l'éclaircissement de l'histoire et de l'état politique de l'ancienne Belgique, sont les chroniques écrites avant le XI^me^ ou le XII^me^ siècle, les légendes des premiers apôtres du christianisme en Belgique et les chartes.

D'un autre côté il y a des auteurs du moyen âge qui, prétendant écrire l'histoire de la Belgique avant et durant la domination romaine, ne nous ont donné qu'un fatras de fables, les unes plus absurdes que les autres; tels sont un Lucius de Tongres, dont le nom est peut-être aussi fabuleux que les écrits qu'on lui attribue, un Hugues de Toul, un Helinand, un Rucleri, un Clerembaut et un J. De Guise, qui s'est plu à compiler tous les contes enfantés par l'imagination déréglée de ces prétendus historiens. A en croire ces écrivains romanciers, nous descendons en ligne directe des Troyens, de Priam et d'Anténor; la Belgique formait, il y a quarante siècles, un royaume aussi respectable par sa haute civilisation que par sa puissance, renfermant une population décuple de celle qu'elle possède de nos jours, remplie de villes plus grandes que ne le sont aujourd'hui Londres et Paris, un état dans

lequel les sciences, les arts et tous les genres d'industrie avaient acquis le plus haut degré de splendeur et de perfection !

Nous avons compulsé avec soin toutes les chroniques, légendes et chartes imprimées à part ou publiées dans les grandes collections de Duchesne, dom Bouquet, Schardius, Freher, Pistorius, Goldast, Heineccius, Leibnitz, Matthæus, Canisius, Mabillon, Martène et Durand, Chapeauville, Miræus, Pertz, les Bollandistes, les *Acta SS. Belgii*, etc., etc., et nous en avons extrait jusqu'aux moindres documens qui se rapportent à l'histoire ou à l'état politique de la Belgique avant et durant la domination romaine; nous examinons avec soin, dans ce Mémoire, chacun de ces documens, la source à laquelle les auteurs ont puisé, en quoi ils sont conformes aux données historiques connues, en quoi ils en diffèrent et quel degré de croyance ils méritent.

Nous comprenons sous le nom d'auteurs du moyen âge, tous les écrivains qui ont vécu depuis le VI^me^ siècle, c'est-à-dire depuis l'entière expulsion des Romains des Gaules, jusqu'à la fin du XV^me^. Nous les avons classés par ordre chronologique, formant un cadre de chaque siècle et y renfermant les écrivains qui ont vécu dans cet espace de temps. N'ayant à indiquer dans ce Mémoire que les documens fournis par des ouvrages du moyen âge pour l'histoire civile et politique de l'ancienne Belgique, nous passerons sous silence toute chronique, légende, etc., qui ne renferme absolument rien sur ce sujet; quant aux ouvrages qui contiennent des faits relatifs à notre question, nous ne parlerons que de ces derniers, sans entrer dans un examen détaillé du contenu de l'ouvrage entier; ce serait grossir inutilement ce Mémoire. Pour la même raison nous n'entrerons pas dans des détails sur la biographie des auteurs, dont nous analysons les écrits, à moins que ces auteurs ne soient peu connus, nous contentant d'indiquer les ouvrages où l'on trouve des notions suffisantes sur ce sujet.

Nous ne parlerons également que d'ouvrages imprimés; car nous avons lieu de croire que l'on n'exigera pas que nous donnions l'analyse des chroniques et pièces encore inédites indiquées dans la *Bibliotheca manuscripta Belgica* de Sanderus, dans les *Historici latini* de Vossius et autres recueils de ce genre; les bibliothèques où ces manuscrits étaient déposés, étant depuis long-temps dispersées et détruites, il nous est impossible de savoir où ces ouvrages se trouvent aujourd'hui. D'ailleurs les chroniques les plus anciennes, c'est-à-dire celles qui renferment des faits importans relatifs à l'histoire de la Belgique avant le VI^me^ siècle, ont été publiées pour la plupart, et les documens que pourraient fournir les ouvrages encore inédits n'offrent guère que des répétitions qui ne nous apprendraient rien de nouveau sur cette matière.

MÉMOIRE

SUR

LES DOCUMENS DU MOYEN AGE,

RELATIFS

A LA BELGIQUE

AVANT ET PENDANT LA DOMINATION ROMAINE.

ANALYSE RAISONNÉE ET CRITIQUE DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS A L'HISTOIRE OU A L'ÉTAT POLITIQUE DE LA BELGIQUE AVANT ET PENDANT LA DOMINATION ROMAINE, QUE FOURNISSENT LES CHRONIQUEURS ET AUTRES ÉCRIVAINS DU MOYEN AGE.

Documens des
et VIII^e siè

Les plus anciens écrivains du moyen âge, dont les ouvrages contiennent des documens relatifs à l'histoire de la Belgique, avant et pendant la domination romaine, sont Grégoire de Tours et Procope.

Grégoire de Tours nous a laissé plusieurs ouvrages, mais le seul dont nous devons parler ici, est son histoire des Francs. Elle est divisée en dix livres et s'étend jusqu'à l'an 596, époque de la mort de l'auteur. Quoique cet ouvrage soit écrit dans un latin et un style barbares et que son auteur, Grégoire de Tours, ajoute souvent une foi aveugle aux

contes les plus ridicules, il est néanmoins fort précieux à cause du grand nombre de documens importans qu'il renferme [1].

Nous allons indiquer les passages de l'histoire des Francs qui ont rapport à notre question. Ils sont d'autant plus intéressans qu'ils relatent des faits sur lesquels les auteurs romains ont gardé souvent le plus profond silence.

Dans le livre I, chapitre XXXII, Grégoire de Tours décrit l'invasion des Gaules par Crocus, roi des Allemands. Ce roi barbare, excité par sa mère, envahit, à la tête d'une forte armée, toutes les parties des Gaules (*cunctas Gallias*), et détruisit de fond en comble les édifices de construction romaine qu'il trouva sur son passage; il fut défait et pris près d'Orléans et périt dans d'affreux supplices.

Grégoire de Tours est le premier écrivain connu qui ait donné des détails sur cet événement remarquable.

Dans le trente-quatrième chapitre du même livre, il parle de la destruction de Tongres par les Huns; il rapporte que saint Servais, évêque de Tongres, au bruit de l'invasion prochaine des Gaules par les Huns, se rendit à Rome, et, qu'après avoir passé plusieurs jours en jeûnes et en prières devant le tombeau des apôtres, il vit apparaître saint Pierre, qui lui annonça que l'irruption des Huns dans les Gaules était une catastrophe inévitable et l'engagea à retourner promptement dans son diocèse pour mettre ordre à ses affaires et pour préparer son tombeau, parce qu'il mourrait bientôt pour ne pas être témoin d'un si grand désastre; que saint Servais revint incontinent à Tongres, exécuta les ordres de l'apôtre, se retira à Maestricht, et, qu'à peine arrivé dans cette ville, il y mourut à la suite d'une fièvre légère.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de certains détails de cette relation, nous devons toujours à Grégoire de Tours d'être le plus ancien écrivain qui ait rapporté quelques particularités sur la destruction de Tongres par les Huns.

[1] *Voy.* Vossius, *De historicis latinis*, lib. II, cap. XXII. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. II. Fabricii *Bibliotheca lat. mediæ et infimæ latinitatis*, art. Gregorius Turon.

Dans les deux chapitres suivans, l'auteur décrit l'expédition des Huns dans les Gaules; mais il n'y est plus question de Tongres ni de la Belgique.

Dans le chapitre IX du livre II, il recherche quel fut le premier roi des Francs, et conclut du silence de Sulpice Alexandre, historien dont les écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous, que les Francs ne furent pendant long-temps gouvernés que par des chefs militaires (*duces*) [1].

Ce passage de Grégoire de Tours est remarquable en ce que cet écrivain, le plus ancien historien des Francs dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, nous apprend que, de son temps, on ignorait quel fut le premier roi des Francs, et, par conséquent, que tout ce que des chroniqueurs postérieurs disent d'un prétendu roi Priam et de ses successeurs avant Clodion, ne repose sur aucun fondement historique; car toutes les preuves de l'histoire attestent que les Francs ne formèrent d'abord qu'une ligue composée d'un grand nombre de peuplades de la Germanie et qui, comme le dit Grégoire de Tours, devaient être commandées chacune par leurs chefs nationaux [2].

[1] « De Francorum vero regibus quis fuerit primus, a multis ignoratur. Nam etsi multa de eis » Sulpitii Alexandri narret historia, non tamen regem primum eorum ullatenus nominat : sed » duces eos habuisse dicit. »

[2] Quoiqu'il soit peu probable, malgré l'opinion de Vredius et de Raepsaet, que la ligue franque prit naissance sur le territoire même de la Belgique (en Flandre), il est néanmoins certain que dès le III^me^ siècle une grande partie de la Belgique était déjà peuplée de Francs, qui s'y étaient fixés avec ou sans le consentement du gouvernement romain. Dès l'an VIII, avant l'ère vulgaire, Tibère avait transféré un grand nombre de Suèves et de Sicambres (qui plus tard firent partie de la ligue franque) dans les contrées des Gaules limitrophes du Rhin (Sueton, *in Aug.*, c. XXI, *in Tiberio*, c. XIX; Eutrop., lib. VII). Probus en fit de même, en 277, à l'égard d'un grand nombre de Francs (Vospisc. *in Aurel.*). Maximien peupla les parties désertes du pays des Nerviens et des Tréviriens, d'une multitude de Francs, vers l'an 291 (Eumen, *Paneg. Constant.*). Constance Chlore suivit l'exemple de Maximien, lorsqu'il eut repris, vers l'an 293 et 296, la Batavie sur les Francs (Eumen., *Paneg. Constant*). L'empereur Julien trouva les Campines actuelles, ou le territoire des Toxandres, occupées depuis long-temps par les Francs-Saliens, qui s'étaient emparés de force de ce territoire (Amm. Marcel., lib. XVII, c. VIII; Sozim., *Hist.*, lib. III, c. VI.)

L'histoire des Francs est donc intimement liée à celle des Belges sous la domination romaine; et ce que Grégoire de Tours et d'autres chroniqueurs postérieurs disent de l'origine des Francs, sont des faits qui ne doivent pas être oubliés par l'historien de la Belgique sous la domination romaine.

Dans ce même chapitre, Grégoire de Tours rapporte un long passage d'Alexandre Sulpice, dans lequel il est dit que lorsque Maxime était sur le point de perdre l'empire à Aquilée, les Francs, conduits par Genobald, Marcomir et Sunnon, firent une irruption dans la Germanie (c'est-à-dire la Germanie romaine dont dépendait une partie de la Belgique), et s'emparèrent de Cologne; qu'à cette nouvelle Nannius et Quintinus, maîtres de la milice, auxquels Maxime avait confié la tutelle de son fils Victor, encore enfant, ayant rassemblé une armé et marché de Trèves sur Cologne, les ennemis, chargés de butin, repassèrent le Rhin, en laissant néanmoins sur le territoire gaulois un grand nombre des leurs pour continuer le pillage; que les Romains se mirent à la poursuite de ces derniers et en firent un grand carnage dans la forêt charbonnière (*apud carbonariam*) [1]; que Nannius n'osa poursuivre les Francs au delà du Rhin, mais que Quintinus, qui était d'un avis contraire, passa ce fleuve près du château de Nuits (*apud Novisium*), mit le feu aux cabanes des Francs qu'il trouva abandonnées, et s'engagea témérairement dans les forêts, où les ennemis s'étaient mis en embuscade; enfin, que les Romains se perdirent dans les défilés, et furent presque tous exterminés. Cet événement, qui eut lieu en 388, n'est décrit par aucun écrivain romain : Grégoire de Tours est le plus ancien auteur qui en ait fait mention après Sulpice Alexandre.

A la suite de cet extrait du III^me^ livre de l'histoire de Sulpice Alexandre, Grégoire de Tours nous en donne un autre tiré du même ouvrage. Sulpice Alexandre, parlant du meurtre de Victor, fils de Maxime, dit que Carietton et Syrus, qui avaient remplacé Nannius, commandaient deux armées dans la Germanie romaine; il décrit ensuite l'expédition d'Arbogaste contre les Francs [2], et rapporte que le

[1] La *Silva Carbonaria* s'étendait, selon Wendelin, sur tout le Hainaut moderne et la partie du Brabant où sont les quartiers de Bruxelles et de Louvain. *Voy.* Wastelain, *Description de la Gaule-Belgique*, 2^me^ éd., p. 38 et 414. Dewez, *Diction. géogr. du roy. des Pays-Bas*, art. CARBONARIA SILVA.

[2] « Collecto exercitu, transgressus Rhenum, Bructeros ripæ proximos, pagum Hetiam (*etiam*) » quem Chamavi incolunt, depopulatus est, nullo occursante, nisi quod pauci ex Ampsivariis » et Chattis, Marcomere duce, in ulterioribus collium jugis apparuere. »

tyran Eugène conclut (vers l'an 389) la paix avec les rois des Francs et des Allemands.

Dans le IX^me^ chapitre du livre II, Grégoire de Tours rapporte également un passage d'un auteur inconnu appelé *Renatus Profiturus Frigeridus*. Il est relatif à la guerre des Francs contre les Vandales, à la révolte de Jovin, au second saccagement de Trèves par les Francs (vers 412) et à l'expédition de Castinus, *comes domesticorum*, contre ces derniers. Mais comme dans tous ces événemens il n'est point question de la Belgique, nous ne nous arrêterons qu'au passage suivant, qui a un rapport plus direct avec le sujet de notre question. Après avoir transcrit un passage du livre VII^me^ de l'histoire romaine d'Orose, dans lequel il est parlé de la révolte de Stilicon, Grégoire de Tours ajoute immédiatement : « *Hanc nobis notitiam de Francis memorati historici (Alexander-Sulpicius et Frigeridus) reliquere, regibus non nominatis. Tradunt enim multi eosdem de Pannonia fuisse digressos et primum quidem littora Rheni amnis incoluisse : de hinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse : ibique juxta pagos vel civitates, reges crinitos super se creavisse, de prima, et ut ità dicam, nobiliori suorum familia. Quod posteà probatum Chlodovœi victoriæ tradidere, idque in sequenti digeremus. Nam et in consularibus* [1] *legimus Theodomerem regem Francorum, filium Richimeris quondam et Ascilam matrem ejus, gladio interfectos. Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino*

Dans le XIII^me^ livre de ses annales, Tacite nous apprend que les Ansibariens chassés de leur territoire (près de l'Ems dans le comté de Bentheim) par les Cauques, vinrent, sous le règne de Néron, occuper l'angle de pays compris entre le vieux et le nouvel Yssel et le Rhin, dans la province de Drenthe ; qu'ayant été expulsés de là par Curtilius Manso, ils se retirèrent chez les Usipètes et les Tubantes ; que chassés également du territoire de ces derniers peuples, les Ansibariens, harcelés par les Cattes et les Cherusques, furent presqu'entièrement anéantis (*Tacit. Annal.*, l. XIII). Le passage de Sulpice-Sevère rapporté par Grégoire de Tours, atteste néanmoins que les Ansibariens ou les Ampsivariens existaient encore en corps de nation, vers la fin du IV^me^ siècle. L'émigration de ce peuple chassé par les Cauques, n'aura donc été que partielle (*voy.* encore *Æthici cosmographia* et *Amm. Marcel.*, lib. XX, c. X).

[1] Les fastes consulaires.

Thoringorum. In his autem partibus, id est ad meridionalem plagam habitabant Romani usque Ligerim fluvium, ultra Ligerim vero Gothi dominabantur. Burgundiones quoque Ahrianorum sectam sequentes, habitabant trans Rhodanum qui adjacet civitati Lugdunensi. Chlogio autem, missis exploratoribus, ad urbem Camaracum, perslustrata omnia, ipse secutus, Romanos proterit, civitatem adprehendit : in qua paucum tempus residens, usque Sumnium fluvium occupavit. »

Ce passage important donne lieu à plusieurs explications : en premier lieu, le terme *non nominatis regibus* atteste que les noms des premiers rois Francs étaient entièrement inconnus, ou plutôt, comme nous l'avons déjà dit, que la ligue franque ne fut point d'abord gouvernée par des rois. En second lieu, Grégoire de Tours rapporte que les Francs occupaient la Pannonie, avant de s'établir sur les bords du Rhin. Cette fable a été adoptée par tous les chroniqueurs du moyen âge, qui y ont encore ajouté de nouveaux faits tout aussi apocryphes. Nous disons que la tradition qui fait sortir les Francs de la Pannonie est fabuleuse, parce qu'aucun auteur romain ne nous atteste l'existence des Francs dans cette contrée, mais bien celle d'autres peuplades qui n'entrèrent jamais dans la ligue franque. Le nom de Francs ne désigne pas un seul peuple, mais une confédération de plusieurs peuplades germaniques, tels que les Sicambres, les Saliens, les Bructères, les Tenchtres, les Usipètes, les Frisons et quelques autres peuples voisins de la rive droite du Rhin. Toutes ces peuplades s'étaient réunies pour la défense de l'indépendance germanique contre les Romains. Ce n'est que vers l'an 241 de l'ère vulgaire, sous le règne d'Aurélien, qu'on les voit paraître dans l'histoire et qu'on entend prononcer, pour la première fois, le nom de Francs [1]. Nous aurons encore occasion de revenir ailleurs sur l'origine des Francs.

[1] Si la table de Peutinger fut composée vers l'an 230, comme le prétend Mannert, ce serait le plus ancien document où il soit fait mention des Francs. Cette carte romaine place la demeure des Francs sur la rive droite du Rhin, dans le duché actuel de Clèves. Voir *Bucherii Belgium Romanum*, l. VI, c. XIII.

En troisième lieu, Grégoire de Tours dit qu'après avoir passé le Rhin, les Francs s'établirent dans la Thoringie. C'est à tort que M. Raepsaet a pris la Thoringie de Grégoire de Tours pour la Thuringue : c'est la Tongrie ou le pays de Tongrois que ce dernier désigne ici. Il y a d'autres auteurs anciens encore qui ont écrit de cette manière le nom des Tongrois [1], tel est Procope, qui écrit θυρυγγοὶ, Hariger et Gilles d'Orval, qui appellent Tongres *metropolis Thuringorum*. D'ailleurs, pour venir de la Pannonie dans la Thoringie, les Francs n'auraient pas eu besoin de passer le Rhin. Ce n'est donc pas non plus à droite du Rhin, comme le prétend M. Raepsaet, d'après Adon, auteur du IX^me^ siècle qui n'a fait que copier Grégoire de Tours en le tronquant, qu'il faut chercher la position du château de *Dispargum*, première résidence de Clodion, mais à gauche de ce fleuve, et très-probablement dans les environs de Diest [2].

Enfin le dernier passage de Grégoire de Tours, que nous venons de transcrire, est intéressant, parce qu'il nous donne de plus amples détails qu'aucun autre ouvrage aussi ancien sur l'expulsion des Romains de la Belgique par Clodion.

Les passages de l'histoire des Francs par Grégoire de Tours, que

[1] Morel, éditeur de la seconde édition de l'histoire des Francs par Grégoire de Tours (en 1561), dit avoir vu un manuscrit qui portait : « Dispargum quod est in confinio Thoringorum » vel Thongrorum. »

[2] On lit dans l'ouvrage de J. Trittenhemius intitulé : « *De origine gentis Francorum compendium* : Eo tempore (*Theodomiris patris Chlodionis*) Francorum habitatio regum fuit in » regione Tungrorum non longè à Mosâ flumine in castro quod Dispargum nuncupabatur. » Trittenhemius dit avoir composé son ouvrage d'après Vuastaldus et Hunibald, deux auteurs francs qui auraient écrit l'histoire de leur nation depuis l'an 439 av. J.-Ch. jusqu'à la mort de Clovis, dont Hunibald aurait été contemporain. Mais quoi qu'en disent Trittenhemius et Sincler, ces prétendus écrivains francs ne sont que des personnages fictifs imaginés par quelque inepte chroniqueur du XII^me^ ou du XIII^me^ siècle. « Verùm Hunibaldus iste, » dit avec raison Vossius, « nec tersus scriptor est, imo nihil illo ineptius, stultitiusque. Sanè quicquid de an- » tiquis Germanorum temporibus romanis indictum prodit, id omne comminiscitur. Nec enim » veteres Germani gesta sua mandabant literis, quas nesciebant. At ille ferrei oris, plumbei » cordis, Hunibaldus, non modò promit his indicta sed planè repugnantia, ut fidem ei habere » non possimus, nisi insimul Romanis omnibus detrahamus; quare Hunibaldus eo loco haben- » dus, quo Berosius Annii, et similis farinæ nugatores. » (*De scriptorib. latinis*, lib. II, c. XXII).

nous avons analisés, sont les seuls qui aient rapport à notre question : tout le reste se rapporte à une époque postérieure à la domination romaine en Belgique.

Pour dernière remarque, nous observerons que, dans le chapitre XXVII du livre II, il est parlé de la conquête du pays des Tongrois par Clovis [1], et, que dans le chapitre XXIX du même livre, il est fait mention d'un Ragnachaire, roi de Cambrai (ou des Nerviens) [2], que Clovis fit mourir pour s'emparer de ses états. Ceci nous apprend qu'après l'expulsion des Romains, la Belgique fut d'abord partagée en plusieurs petites souverainetés indépendantes les unes des autres.

De Grégoire de Tours, passons à l'historien le plus célèbre du VI^e^ siècle, *Procope*. Cet auteur, un des meilleurs écrivains du bas empire, florissait à peu près à la même époque que Grégoire de Tours. Secrétaire de Bélisaire pendant toutes les campagnes de ce général en Perse, en Afrique et en Italie, il nous a laissé trois ouvrages sur ces événemens. Le premier contient l'histoire de la guerre contre les Perses, le deuxième l'histoire de la guerre contre les Vandales, et le troisième celle de la guerre contre les Goths [3].

Les deux premiers de ces ouvrages ne renferment rien de relatif à la matière que nous traitons; mais dans l'histoire de la guerre des Goths se trouve un passage qui jette un grand jour sur quelques points obscurs de l'histoire de la Belgique sous la domination romaine. Dans le chapitre XII du livre I de la guerre des Goths, Procope désignant la position géographique des Francs, des Bourguignons et des autres peuples barbares, qui s'établirent dans les Gaules au V^me^ siècle, place à l'orient d'un peuple qu'il appelle les Arborusques, les Thuris-

[1] « Decimo regni sui anno Thoringis bellum intulit (*Chlodovæus*) eosdemque suis ditionibus » subjugavit » (Greg. Turon., lib. II, c. XXVII). Ce n'est point de la Turingue qu'il est question ici, comme l'ont cru plusieurs auteurs modernes, mais de la Tongrie; car la Thuringue forma encore un royaume indépendant plusieurs siècles après le règne de Clovis.

[2] « Erat autem tunc Ragnacharius rex apud Cameracum » (Greg., tur. *hist.*, lib. II, c. XLII).

[3] On a encore, sous son nom, une histoire mêlée, une histoire secrète et une description, en six livres, des édifices construits par Justinien.

giens (θυρυσγόι) *dans un pays qui leur avait été concédé par l'empereur Auguste* [1]. Ces Thurisgiens ne peuvent être autres que les Tongrois, dont il était permis à un écrivain grec d'ignorer le véritable nom [2]; car nous venons de voir que Grégoire de Tours même écrivait *Thoringiens* pour *Tongrois*. D'ailleurs personne ne s'imaginera certainement que Procope ait voulu désigner ici les Thuringiens de la Germanie, contrée dont Auguste n'était point le maître et où par conséquent il ne pouvait disposer de la propriété du territoire. Nous pouvons donc expliquer, par ce passage de Procope, le silence que César a gardé sur un peuple aussi considérable que les Tongrois, qu'il n'aurait certainement point oublié de mentionner s'il avait existé de son temps en Belgique.

On sait que César extermina la nation entière des Éburons. Le pays de ces derniers ayant été réduit en désert, Auguste y aura transplanté une peuplade germanique portant le nom de Tongrois; il est même probable que ces Tongrois auront fait partie de ces prisonniers de guerre germains que Tibère, lorsqu'il commandait les armées romaines sur le Rhin, transféra dans la Gaule vers l'an VIII avant l'ère vulgaire [3]. Il ne doit donc pas paraître étonnant qu'aucun auteur ancien avant Pline et Tacite, n'ait fait mention des Tongrois. Si quelques auteurs modernes avaient examiné attentivement ce passage de Procope, ils n'auraient pas fait une foule de conjectures hasardées sur l'origine d'un des peuples les plus célèbres de l'ancienne Belgique, et ils n'eussent point confondu les Tongrois avec les Éburons [4].

[1] « Secundum quos (Arborichos) ad orientem Tungri barbari concessam sibi ab Augusto im-» peratorum primo regionem incolebant » (Procop., *Bell. Goth.*, l. I, c. XII).

[2] Quelques lignes plus loin Procope écrit encore *Bourgouziones* pour *Burgondiones*.

[3] Sueton. *in Augusto*, c. XXI, *in Tiberio*, c. XIX. Eutrop. l. VII.

[4] M. Raepsaet a cru que les *Thurusgiens* de Procope ne pouvaient être les Tongrois, vu la différence du nom. Mais nous avons déjà cité plusieurs exemples qui attestent que des écrivains, plus à même que le grec Procope de connaître le véritable nom des Tongrois, écrivaient indifféremment Thoringiens pour Tongrois. M. Raepsaet a donc cru sur cette preuve fort peu concluante, que les Thurisgiens de Procope étaient une colonie établie par Auguste dans la Gueldre, où aucun auteur ancien n'a jamais connu un peuple dont le nom eût la moindre ressemblance avec celui désigné par Procope.

L'erreur de nom, que Procope a encore commise en écrivant *Arboruchoi* pour *Armorichoi*, a également donné lieu, à quelques auteurs, de former des conjectures erronées sur le peuple que Procope a voulu désigner sous ce nom. Procope, en plaçant les Arboruches à l'occident des Tongrois, leur a donné, pour territoire, les contrées voisines de la mer; or on sait que dans la Gaule on désignait en général sous le nom d'Armoricains tous les peuples habitant les côtes [1]. Rien ne nous empêche donc de conclure avec Du Bos, Wastelain et d'autres savans, que les Arborusques de Procope ne soient les mêmes que les Armoriques ou Armoricains. Celui qui aura lu attentivement le chap. XII du livre Ier de l'*Histoire de la guerre des Goths* par Procope, sera persuadé que les faits que cet auteur y rapporte, ne peuvent convenir qu'aux Armoricains [2].

Dans le même chapitre, Procope met les Tongrois au nombre des peuples libres (αυτονομοι). Ne pourrait-on pas conclure de là qu'ils auront obtenu d'Auguste les mêmes priviléges que possédaient, sous l'empire romain, les Bataves, les Caninefates, les Nerviens et d'autres peuples d'origine germanique, c'est-à-dire de pouvoir se gouverner d'après leurs propres lois et sous leurs chefs nationaux.

Le reste de l'histoire de la guerre des Goths ne renferme aucune particularité qui ait rapport à notre question.

Après les ouvrages de Grégoire de Tours et de Procope, les plus

[1] On lit, à la fin de l'*Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque*, composé vers l'an 333 de notre ère : *Aremorici, ante mare : are, ante; More, dicunt mare, et ideo Morini Marini.* (Vide Wesseling, *Itineraria romana* et de Châteaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, pièces justif. du 3e vol.)

[2] M. Le Page de la Laghe, dans son *Mémoire sur l'établissement des Francs dans la Belgique et sur l'existence des Arboriches dans la Toxandrie* (Gand, 1770, in-4°), a voulu prouver que les Arboriches de Procope étaient un peuple de la Toxandrie (la Campine). Mais les preuves qu'il cite à l'appui de cette opinion ne sont rien moins que concluantes.

Matthæus place, sans plus de fondement, les Arborichi dans la Zélande, *loc. cit.*

Eyndius veut que les Thurisgi de Procope soient les habitans de Dordrecht, parce que, dans les anciennes chartes, cette ville porte le nom de Thuridrecht, Thoridrecht. Matthæus ne rejette point cette opinion; cependant il dit ailleurs : *Thuringi Tungri sunt in tractu, in agro leodiensi.* Il croit que Dordrecht a pu être fondée par les Tongrois : *Dordrecht ergo Thuridrecht a Thuringorum trajectu. Nam drecht idem quod trajectus* (Matthæus, *de Nobilitate*, lib. I, p. 86).

anciens écrits du moyen âge qui répandent quelque lumière sur l'état ancien de la Belgique, sont les légendes des premiers apôtres du christianisme dans cette contrée. Quelques-unes de ces légendes ont été écrites au VII^e^ siècle; telle est celle de S^t^-Amand, composée par Baudemond, disciple de cet évêque. D'autres ne datent que de plusieurs siècles postérieurs, mais on reconnaît néanmoins qu'elles ont été rédigées sur des documens plus anciens; et c'est pour cette raison que nous avons réuni ici la plupart des observations que nous ferons dans ce mémoire sur les légendes. C'est principalement pour la connaissance des mœurs et des coutumes des anciens Belges, et celle de l'état physique de la Belgique à cette époque reculée, sur laquelle nous avons si peu de données historiques, que ce genre d'écrits est des plus utiles. Il est vrai qu'il n'y est, le plus souvent, question que de la Belgique et de ses habitans aux VI^e^, VII^e^ ou VIII^e^ siècles; mais nous pouvons cependant juger par l'état où se trouvait alors ce pays, quant au physique, ce qu'il devait être un ou deux siècles auparavant, à l'époque de la domination des Romains. Les légendes jettent encore un grand jour sur l'histoire ecclésiastique et sur l'époque de l'introduction du christianisme en Belgique [1].

La plus ancienne des légendes des premiers apôtres du christianisme en Belgique, est *celle de saint Piat et de saint Chrysole,* qui vinrent prêcher la foi sur le territoire de Tournai, sous le règne de Dioclétien, et furent mis à mort par ordre de Victricius Varus, gouverneur de la seconde Belgique [2]. Parmi beaucoup de faits qui semblent peu vraisemblables, cette légende en contient cependant quelques-uns qui méritent d'être recueillis. On y lit que saint Piat convertit, à Tournai, trente mille personnes, sans compter les enfans et les femmes [3]. Si ce chiffre est exact, il doit comprendre une multi-

[1] Nous ne ferons mention ici que des légendes qui contiennent des faits relatifs à l'état ancien de la Belgique, et suivant le plan adopté pour ce mémoire, nous ne parlerons que de ces faits.

[2] L'auteur de cette légende est un chanoine de Tournai, nommé Fulbert, qui vivait au X^e^ ou au XI^e^ siècle; mais il l'aura certainement écrite sur des documens plus anciens, quoiqu'en partie fort apocryphes.

[3] « Tornaco ergo diffundendo late sanctum Dei verbum, Christo convertit virorum ter dena

tude d'habitans du plat pays, et probablement des villes voisines; car Tournai, qui ne figure encore que comme une simple station de poste dans la table de Peutinger, composée, selon Mannert, vers l'an 230 de l'ère vulgaire, et dont l'enceinte primitive atteste que cette ville n'avait, à l'époque romaine, que l'étendue actuelle de la ville d'Ath [1], ne pouvait certainement contenir, à la fin du IIIe siècle, un aussi grand nombre d'habitans, quand même on supposerait que la ville tout entière eût été convertie par saint Piat [2].

Après les légendes de saint Piat et de saint Chrysole, lesquelles ne renferment point d'autres faits qui méritent de trouver place ici, viennent, pour l'ancienneté, celles de saint Materne, saint Euchaire, saint Valère et autres évêques de Tongres jusqu'au Ve siècle. Nous en parlerons en traitant des *Gesta pontificum Tongrensium, Trajectensium et Leodiensium* par Hariger, Gilles d'Orval et Anselme.

La vie de saint Vaast, évêque d'Arras à la fin du Ve siècle, nous apprend un fait bien curieux pour la connaissance de l'état physique de la Belgique ancienne. On y lit que, lorsque ce saint visita les ruines de l'église d'Arras, détruite par les Huns, il y trouva un ours [3]. En effet, ces animaux n'étaient pas rares en Belgique à cette époque et antérieurement. Le poète Venance Fortunat rapporte que de son temps, au Ve siècle, ils étaient, ainsi que les taureaux sauvages, les élans et les loups, très-communs dans la forêt des Ardennes, qui couvrait encore alors une grande partie de la Belgique [4].

La légende de saint Ghislain atteste également qu'au VIIe siècle,

» millia præter parvos et secundi sexus turbam christicolam (*Acta SS. Belgii*, t. I, p. 139). »

[1] Poutrain, *Histoire de Tournai*, La Haye (Tournai), 1750, t. I, p. 91.

[2] La légende de saint Piat, qui se trouve dans les annales du Hainaut par Jacques de Guise, ne dit point que ce saint convertit 30,000 personnes dans la ville de Tournai seule, mais dans le pays de Tournai. Poutrain dit seulement 15,000 (*Hist. de la ville et cité de Tournai*, t. II, p. 537).

[3] « Ibique (in ecclesia Attrebatensi) habitatione ursi reperta, eum cum animi dolore a vallo » verbis ultra progredi imperavit (*Vita sancti Vedasti*, c. VI, *Acta SS. Belgii*, t. II, p. 40). »

[4] Arduennæ an vosagi cervi, capræ, helicis, ursi
Cæde sagitiffera silva fragore tonat
Sed validi bubuli ferit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, ornager, aper.
(*Fortunat. ad Gogonem*).

les ours habitaient les forêts du Hainaut. Au X^e^ siècle, ces animaux étaient même encore très-nombreux dans les provinces de Drenthe et de Groningue.

La vie de saint Amand, qui prêcha la foi dans la Flandre et la province d'Anvers vers le milieu du VII^e^ siècle, renferme quelques documens intéressans pour la connaissance de l'état ancien de ces provinces. Ces faits sont d'autant plus authentiques, qu'ils ont été décrits par un témoin oculaire et contemporain, par Baudemont, disciple de saint Amand. C'est dans cette légende qu'il est fait mention, pour la première fois de Gand, qui n'était encore au VII^e^ siècle qu'un petit bourg; ce qui du reste ne doit pas nous paraître fort étrange, puisque les auteurs anciens ne font mention d'aucune ville ni d'aucun établissement romain dans la Flandre, au nord de Cassel (*Castellum Menapiorum*). S'il faut même en croire Vredius et Raepsaet (d'après Salluste), les habitans de la Flandre actuelle, ou les Ménapiens, ne furent jamais domptés par les Romains [1]. Mais ce qui pourrait nous paraître plus étonnant, c'est qu'à l'époque de la prédication de saint Amand, le territoire de Gand était si stérile et si inculte, que les compagnons de ce saint durent abandonner ces lieux, faute d'y trouver de quoi se nourrir [2]. Les habitans de cette ville célèbre sont dépeints par Baudemond comme une peuplade farouche et barbare [3].

[1] « Omnes Gallias NISI QUA PALUDIBUS INVIA FUERE, ut Sallustio docetur auctore post decennalis » belli mutuas clades subegit Cæsar societatique nostræ fœderibus juxit æternis (Amm. Macel., » l. XV, c. XII). »

« Res romana plurimum imperio valuit Sex. Sulpicio et M. Marcello coss. omnia Gallia cis- » Rhenum inter mare nostrum atque oceanum NISI QUA A PALUDIBUS INVIA FUIT, perdomita (Victo- » rin. et Augustin.). »

Il est curieux de rapprocher ces passages de ce que Vredius dit de l'état politique des peuples de la Flandre sous la domination romaine (Vredii, *Flandr. ethnica*).

[2] « Propter ferocitatem gentis vel ob terræ infœcunditatem loci illius (Gandavi) se subtraxe- » rant (Baudemondi *vita S. Amandi*, apud Boland., t. I, feb., p. 850). »

[3] Namque ferox regio et terra infœcunda removit
Pontifices cunctos, nec quisquam est ausus adire
Silvicolas apros sævas feritate cohortes.
(Milo, *Vita metrica S. Amandi* apud Boland, Ibid., pag. 880).

Un auteur anonyme de la vie de saint Amand, mais qui était contemporain de ce saint, dit :

Ce n'est pas seulement la légende de saint Amand qui rend ce témoignage des habitans de la Flandre au VII^e^ siècle, mais aussi dans *celle de saint Médard,* évêque de Noyon, mort plus d'un siècle avant saint Amand, en 545. Venance Forturat, auteur de cette vie, y qualifie les Flamands de peuple féroce, sauvage et opiniâtre [1].

Une lettre de saint Paulin de Nole, de l'an 399, atteste que, sous la domination romaine, la civilisation n'avait guère fait plus de progrès sur les côtes de la Flandre qu'aux VI^e^ et VII^e^ siècles [2].

Tous ces passages, que nous venons de rapporter, jettent un grand jour sur l'état des mœurs des Ménapiens et des Morins sous la domination romaine, et servent, en quelque sorte, à expliquer le silence des auteurs anciens sur cette belle partie de la Belgique, qui paraît avoir été beaucoup négligée par les Romains.

La légende de saint Bavon ne contient aucun fait relatif à notre question, si ce n'est qu'elle nous apprend que jusqu'au VII^e^ siècle, le beau territoire de Gand était couvert en majeure partie par une vaste forêt [3] et confirme par là ce qui a été dit plus haut, en analysant la vie de saint Amand, sur les changemens étonnans opérés

« Audivit sanctus Amandus esse in confinibus Francorum et gentilium unum pagellum cujus » vocabulum est Gaudens (Gandavum).... qui propter ferocitatem gentis et INFÆCUNDITATEM TERRÆ » prædonibus derelictus est ; sed profanis et idolatriæ deditus (*Acta SS. Belgii*, t. IV, n° 6).

[1] « Ferocem Flandrensium gentem suæ Noviomensi ecclesiæ sociavit.... Erat enim gens ipsa » fera et indomitabilis, duræ cervicis populus et implacabilis, pravis admodum subditus obse- » quiis idolorum et cum multa obstinatione suorum defendens cultum deorum (*ibid*). »

[2] « In terra Morinorum situ orbis extrema quam barbaries fluctibus fremens tundit oceani » gentium populi remotorum qui sedebant in latebris viæ maris arenosæ ubi quondam » (*avant l'apostolat de saint Vitrice*) « deserta silvarum ac littorum pariter intuta advenæ barbari aut » latrones incolæ frequentabant (Paulini *epist.*). »

[3] « Digressus longa rursus per dispendia viarum alium requirit eremum athleta Dei Allo- » winus, Methmeding nomine, a sua Ganda distantem duorum tantum milliarium itinere. Lo- » cus ille in densissimum nemus silvescens, vasta ac pene inaccessibili palude distentus (*Vita* » *sancti Bavonis*, *Acta SS. Belgii*, t. V).

» Leguntur, « dit Sanderus, » et hæc verba secunda die infra octavam sancti Bavonis in » lectione quarta in officio SS. ecclesiæ Gandavensis : « Cumque Domlini presbyteri Thorol- » tensis, viri religiosissimi et familiaris quondam sui, præsentiam in extremis optaret, ut ab » eo præsertim, sicut consueverat ante, eucharistiæ viaticum acciperet, mox ille ad eum per

dans l'état physique et les défrichemens de la Flandre depuis l'époque de la domination romaine.

Nous apprenons dans l'*Histoire de la translation des reliques de saint Wandregesile* que, du temps de saint Amand, on voyait, sur la montagne de S^t^-Pierre à Gand, un temple de Mercure (peut-être Odin ou Wodan) que ce saint détruisit et sur l'emplacement duquel il fonda le célèbre monastère de Blandinium [1].

La vie de saint Éloi, évêque de Noyon et de Tournai, nous fait connaître que ce saint convertit au christianisme, vers l'an 651, les Anversois, les Frisons, les Suèves et autres habitans des côtes de la Flandre, que l'ancien auteur de cette légende qualifie de barbares, et qui, jusqu'à cette époque, n'avaient point encore reçu la foi [2]; ce qui nous semble une nouvelle preuve que le nombre des Romains, à l'époque de leur domination en Belgique, devait avoir été peu considérable dans la Flandre, et que les édits sévères de Théodose et d'autres empereurs chrétiens, contre le culte païen, y furent très-mal exécutés.

La légende de saint Éloi nous révèle encore l'existence d'une colonie de Suèves dans la Flandre. Peut-être étaient-ce les descendans de ces Suèves que Tibère et Probus transférèrent dans la Belgique;

» vastas solitudines, angelo ducatum præstante, pervenit (Sanderi *Flandria illustr.*, lib. IX). »
» Voyez encore Malbrancq *de Morinis*, lib. I et lib. III, c. XVIII. »

[1] « In pago igitur Gandavo mons surgit aureus et cunctis in edito positus, claro nomine » Blandinium nuncupatus.... hunc ergo locum dilectus Deo et hominibus præsul eximius olim » adiens Amandus, tempore quo gloriosus rex Dagobertus honeste agebat in sceptris, cœnobium » ibi construxit in montis vertice, ubi vetustissimum fanum fuit, in quo ex antiquorum more » gentilium ab stulto rusticorum populo Mercurius colebatur. Convertit ergo idolum, sub- » vertit aram, succedit lucos, atque ubi fanum destruxit, ibi cœnobium construxit, cui Blandi- » nium vocabulum indidit, ob quod blanditiis ferocis populi animum delinivit (*Hist. translat. » SS. Wandregisili, etc.*, sæc. 5, act. bened., p. 202). »

[2] « Præterea (*Eligius*) pastoris cura sollicitus, lustrabat urbes vel municipia sibi commissa, » sed Flandrenses atque Andoverpenses, Frisones et Suevi et barbari quique circa maris » littora degentes, quos velut in extremis remotos nullus adhuc prædicationis Vomer impres- » serat, primo cum hostili animo adversa mente susceperunt; postmodum vero, cum paulatim » per gratiam Christi his verbum Dei insinuare cœpisset, pars maxima trucis ac barbari populi, » relictis idolis, conversa est ad verum Deum (*Vita sancti Elegii, Acta SS. Belgii*, t. III). »

c'est l'avis de M. Raepsaet, qui fixe la position de ces Suèves dans l'espace compris entre Courtrai et la mer, et sur toute la côte de la Flandre et de la Zélande jusqu'à Anvers. Il croit que les villages de Sweveghem, Swevesele, etc., conservent la dénomination de ce peuple [1]. Un ancien auteur anonyme du IX^e^ siècle rapporte que les Normands exterminèrent les Ménapiens et ces Suèves de la Flandre [2].

Dans la légende de sainte Waudru et celle de saint Ghislain, nous lisons que, sur l'emplacement de la ville actuelle de Mons, s'élevait anciennement un camp romain qui, selon les conjectures de plusieurs savans modernes, pouvait être celui de Quintus Cicéron, un des lieutenans de César. Nous apprenons dans cette vie de sainte Waudru, qu'au VII^e^ siècle, la ville de Mons n'existait point encore, mais que son emplacement était un désert couvert de bois, de même que les environs, dans une étendue de plus de deux lieues, jusqu'à l'emplacement de la ville actuelle de S^t^-Ghislain [3], qui s'appela d'abord *Ursidongus*, parce qu'une ourse y avait sa tanière. Cette dernière circonstance prouve, comme nous l'avons déjà dit, qu'au VII^e^ siècle les forêts de la Belgique étaient encore, comme au V^e^ siècle,

[1] En parlant des Usipètes, qui désertèrent l'armée d'Agricola dans la Grande-Bretagne, Tacite dit de ces transfuges qui se sauvèrent par mer : « Pro prædonibus habiti, primum a Suevis, mox » a Frisiis intercepti sunt (Tacit. *Vita Agricolæ*, c. XXVIII). »

On ignore si les Suèves, dont il est question dans ce passage, habitaient au midi des Frisons ou au nord. Dans le premier cas, ils ne pourraient être que les Suèves de la Flandre ; s'ils habitaient au nord de la Frise, c'était près de l'Elbe qu'ils devaient s'être fixés. En effet, Strabon place les Suèves entre l'Elbe et le Rhin.

[2] « Menapios et Suevos usque ad internecionem deleverunt (Nortmanni), quia valde illis infesti » erant (*Gesta Nortmannor. ab incerto auctore! ad ann.* 880, apud Duchesne). » La chronique de saint Vaast copie ce passage (*Annales Vedastini ad ann.* 880).

[3] « Qui videlicet mons castrilocus a prædicti viri Ghisleni cellula quatuor fere millibus dis- » tans in superiori parte deserti (*Vita sanctæ Valderudis, Acta SS. Belgis*, t. IV, p. 443). » Dans cette légende, on lit que saint Ghislain habitait : « In locis desertis circa fluvium, cujus est vo- » cábulum Hania » (la Haine).

Dans la vie de saint Ghislain, ce saint, en adressant la parole à sainte Waudru, parle de l'emplacement de Mons dans les termes suivans : « Nactus sum montem silvosum sic aptum si foret » extripatus Deo obsequi cupientibus ; illud si vales, eum, et ibi ædifica tibi habitacula tuisque » sequacibus, etc. (*Vita sancti Ghisleni, Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 381).

du temps de Venance Fortunat et de saint Vaast, remplies d'animaux sauvages, qui ne se rencontrent, de nos jours, que dans les contrées les plus incultes et les moins peuplées [1].

Dans la légende de saint Rombaut, nous voyons qu'au VII^e^ siècle, l'emplacement de Malines se trouvait, à peu près, dans le même état que celui de Mons et de S^t^-Ghislain; que c'était une forêt remplie d'animaux sauvages et que la jolie ville de Malines n'était encore qu'un hameau composé de quelques chaumières et du château d'un seigneur franc appelé Adon [2].

On a pu juger, par ce que nous venons de dire des ours, élans et autres animaux sauvages qui habitaient le Hainaut aux VI^e^ et VII^e^

[1] Dans la vie de saint Ghislain, écrite au IX^e^ siècle par un auteur anonyme, on lit : « Ea quidem tempestate totius regni Francorum monarchiam administrabat rex inclytus Dagobertus. » Sed tunc venationis causa erat in pago Brachant; quamobrem quadam die hujus negocii peragrans solitudinem Haniæ fluvio contiguam, ingentem moverunt canes ursam quæ rapido cursu petit locum quo præfatus antistes Ghislenus ærumnosæ labori insistebat (*Vita sancti Ghisleni ab auctore anon.* C. I; *Acta SS. Belgii*, t. II; Balderici *Chron. Camerac.*, lib. II, c. XL).»

Dans une autre légende de saint Ghislain, il est dit : « Ursidongus ideo sic dictus quod ibi solita erat ursa catulos fovere. »

Voyez aussi Dewez, *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, art. *saint Ghislain*.

[2] « Profectus inde (*Roma*), vir sanctus Germaniam peragravit ad Scaldim usque, tantisper suæ habitationis quæritans locum, a cœlesti nuntio sibi designatum, quo usque Mechliniensi solo vicinus esset. Erat is tum locus multum vastus et incultus, vepribus, sentibus et arboribus luxurians ac nil nisi ferarum domicilium. »

L'ancien auteur de cette vie de saint Rombaut met, dans la bouche de ce saint, les paroles suivantes qu'il adresse à Adon, possesseur du territoire de Malines : « Ceterum vicinus est hìc locus quispiam palustris isque incultus ac supra modum arboreus, locus inquam, ulnas sentes et taxos abunde præferens atque vepres : hunc abste mihi donari postulo.... » Il ajoute ensuite : « Nemoris Deserta vir Dei Rumoldus lætus petivit, neutiquam a lupis atque ejus generis agrestibus remoratus, quorum haud exigua istic tunc erat copia; quo loco et cellam sibi construxit sive domicilium foveis ipsum circumfodiens aquis (*Vita sancti Rumoldi*, c. V). »

Ce terrain marécageux couvert d'aunes s'appelle encore de nos jours *Olmen Broeck*, et s'étend le long de la Dyle jusqu'à une lieue de Malines.

La charte par laquelle le roi Pepin donna au comte Adon le désert couvert de bois et les marécages portant le nom de *Maslinæ*, confirme tout ce qui est dit dans la vie de saint Rombaut, sur l'état ancien de cette ville (*Vide Gramaye*, *Mechlinæ*) et l'opuscule flamand intitulé : « *Korte kronyke van vele gedenckw. geschiedenissen soo in de principaelste steden van Brabant als in de stad en provincie Mechelen voorgevallen.* » On trouve dans ce livre une traduction flamande de la charte de Pepin.

siècles, de l'aspect sauvage que devait présenter cette province, même plus d'un siècle après l'expulsion des Romains; il ne doit donc pas paraître étrange qu'à la même époque, les bois, qui couvraient le territoire de Malines et qui portaient le nom de Waverwald [1], étaient infestés par des loups. Ces animaux étaient si nombreux dans les Gaules du temps de Charlemagne, que cet empereur ordonna, en 813, que chaque chef de canton (*vicarius*) eût à entretenir deux louvetiers [2]. Cependant même à la fin du XII^e^ siècle, les loups infestaient encore tout le pays de Waes, et particulièrement le lieu où fut bâtie l'abbaye de Baudeloo, fondée en 1197, au milieu d'une contrée déserte du pays de Waes [3].

Suivant la légende de sainte Dymphne et de saint Gerbert, toute l'étendue de pays entre Anvers et Gheel n'était, au VII^e^ siècle, qu'un désert, et ce bourg, comptant, de nos jours, plus de 6000 âmes, ne formait alors qu'un hameau de quinze chétives cabanes. Le pays environnant, dans une étendue de six milles, était entièrement inhabité

[1] Le Waverwald s'étendait proprement entre la grande et la petite Nèthe. L'empereur Henri II, dit dans une charte de l'an 1008 : «Notum sit qualiter vos... bannum nostrum bestiarum Baldrico » sanctæ Leodiensis ecclesiæ præsuli necnon Baldrico comiti super eorum proprias sylvas, » quæ sunt inter illa duo flumina quæ ambo Nithe vocantur et tertium quod Thila nominatur, » sitæ, et quæ pertinent ad illas villas Heiste et Heisten, ac Badfrido necnon Maclines nominatas, quod tamen totum Wavrewald apellatur, in comitatu Gotizonis comitis, qui Antwerf » dicitur, situm, per hnc nostram præceptalem paginam concedimus, etc. (Chapeauville, » *Gesta pontificum Leodiens.*, tom. I.)»

[2] « Ut vicarii luparios habeant unusquisque ministerio duos (*capitul.* 138.)»

[3] On lit dans la vie de Baudouin de Bocle, fondateur de l'abbaye de Baudeloo : «Postea vero » cum ab Anglia esset reversus : et quodam tempore eremum inter Wasiam et Hactevelde » jacentem per devia silvestria et nemorosa, quorum copia tunc temporis ibidem habebatur » maxima, perlustrasset, ad locum in quo nunc monasterium de Baudelo situm est, pervenit... » Cum ad tantum pervenisset augmentum quod tres haberent (*monachi*) capreas, pascuis eas » immittens, dominicæ curæ et custodiæ commendabat, præ timore luporum quorum magna » multitudo tunc temporis ibidem habebatur (vita MS. Balduini de Bocla, apud Sanderum *Flandria illustr.*, lib. IX.)» L'abbé Baudouin avait coutume de sortir de nuit du monastère pour vaquer à la prière; les moines lui témoignèrent la crainte qu'il ne fût dévoré par les loups rôdant toutes les nuits en grand nombre autour du couvent : «Cum tot lupi hic sunt quod » fere singulis noctibus circa ædificium nostrum currentes et ululantes, vix nos intactos reliquant, miror cur de nocte ita per nemora incedere intendens, etc. »

et inculte. Anvers n'y est désigné que comme un hameau sans importance [1].

La légende de saint Liévin, apôtre des Nerviens, nous donne quelques détails sur le Brabant, au VII^e siècle. L'auteur de cette légende, qui n'est point saint Boniface, comme l'ont cru quelques savans, mais un anonyme du XI^e siècle, fait une peinture très-agréable du *Pagus Brachantensis*, beaucoup plus étendu que le Brabant actuel. On serait porté à croire que cet écrivain n'a composé ce tableau que d'imagination, ou d'après l'aspect que présentait cette contrée à l'époque où il vivait; car saint Liévin lui-même, dans une lettre adressée à Florbert, parle d'une manière bien différente du Brabant, dont il fait passer les habitans pour des barbares plongés dans les ténèbres du paganisme [2]. Plusieurs autres documens nous prouvent que les paroles de saint Liévin méritent ici plus de foi que celles de l'auteur de la légende.

Les légendes de sainte Gertrude, de saint Trond, de saint Vindicien et de saint Gomaire, attestent que l'existence de Nivelles, de S^t-Trond, de Bruxelles et de Lierre, est postérieure au VII^e siècle, et que l'emplacement de ces villes était encore couvert de bois à cette époque; par conséquent que ce qu'on trouve dans les chroniqueurs du moyen âge sur la haute antiquité de plusieurs de ces villes, est absolument fabuleux [3].

[1] « ... Cœptum iter iterum repetentes (ex Antverpia loco) viarum ac nemorum dilatatam per » solitudinem gradientes, sub celeritate ad villam cui Ghele est nomen, venerunt.... excolebatur » autem tunc temporis locus ille raro inhabitatore, tantummodo quindecim hospitiis, veprium- » que densitate refertus, fere per sex millia dilatando arborum nemora magnitudine præstans » erat.... locum simul a spinarum aculeis et nocivis arboribus, emundantes prope dictam basi- » licam parvum habitaculum construxere (*in pago hodierno Zammalia*). (Petri canonici vita Stæ » Dymphnæ et St. Gereb. *Acta SS. Belgii*, tom. V, p. 314.) »

[2] Impia barbarico gens exagitata tumulu,
Hîc Brabanta furit meque cruenta petit, etc.
(Mabillon, *Acta SS. ord Bened.*, t. II, p. 314.)

[3] Lorsque saint Bernard fonda l'abbaye de Villers, toute l'étendu de pays entre ce monastère et la ville de Nivelles, qui en est éloignée de deux lieues, était couverte de bois et inculte : « Erat » que tunc quasi tota terra circumjacens fere usque ad Nivellam, invia, silvestris et nemorosa. » (*Historia Monast. Villar.*, apud Martene et Durand *Thesaurus novus anecdot.*, tom. III.) »
Dans une charte de l'empereur Henri III, de l'an 1041, les Nivellois sont qualifiés de *gens fe-*

La dernière légende qui nous reste ici à examiner, est celle de saint Lambert, évêqne de Liége et apôtre des Toxandres, au VII^e^ siècle, légende qui fut écrite vers 1120, par Nicolas, chanoine de Liége. De toutes les vies de saints, c'est celle qui renferme les faits les plus importans pour notre question.

Dans le chapitre IV de cette légende, on lit d'abord que, lorsque le corps de saint Trond, évêque de Spire, fut transféré à Liége par saint Lambert, cette ville ne formait qu'un ignoble village (*ignobilis vicus*), et que Tongres, ruinée par les Huns, deux siècles auparavant, ne contenait encore qu'un petit nombre d'habitans, qui étaient venus s'établir au milieu des débris de cette cité naguère riche et florissante [1].

Le chapitre VII nous apprend que l'emplacement de la ville de

rox et durœ cervicis. Le pape Léon IX, dans une bulle de l'an 1141, ne parle pas plus avantageusement des habitans de Nivelles : « Juxta confinium quo Lotharingi junguntur Francigenis est » abbatia quædam sita, Nivella silicet, sanctæ Gertrudis virginis, terrarum quidem affluens copiis, » sed miserrime perdita rabie indomitæ gentis. (*Mirœi notitia eccles.* C. XXVII et XXVIII.) »

On lit dans la légende de saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras : « Cum contigit eum » in quoddam diocesis suæ territorium quod Brosella dicitur devenire.... ubi cum aliquandiu » decubuisset spiritum cœleste paradiso feliciter reddidit. (*Acta SS. Belgii*, t. III, p. 330 et 331.) » Si Bruxelles, comme le prétendent quelques auteurs, est le *Brosella* où mourut saint Vindicien, en 695, cette ville ne pouvait être, à cette époque, qu'un simple hameau; mais il existe un endroit du même nom dans l'Artois, et par conséquent on est incertain lequel des deux fut témoin de la mort de saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras. Au X^e^ siècle Bruxelles était encore renfermée dans la petite île de S^t^-Géry et au XII^e^ siècle, le forêt de Soigne, s'étendait jusqu'au parc et couvrait l'emplacement entier de la ville haute et des faubourg de Namur et de Louvain. (L'abbe Mann, *Hist. de Bruxelles*, t. II, p. 31.)

Les bords de la Senne étaient au VII^e^ siècle et plus tard, couverts de bois et de marais. Tel était, en particulier, l'emplacement du village de Dilbeek, vers l'an 640 : « Qui locus (Dilbeek) » juxta Sainam fluvium situs, ipsam contra gentilium incursus duplici valebat tuitione, » tum opaca silvarum densitate, tum copiosa aquarum inundatione. (*Vita sanctæ Alenæ* apud » Boland. jan., tom. III, p. 389.) »

[1] « Relatum itaque tam sacratissimum pignus non sine magna exequiorum pompa sepelivit; » quoque tumulo honoravit villam Legiam, tunc quidem ignobilem vicum, nunc vero totius » hujus regionis caput, principatus domicilium. Eo siquidem tempore Tungrorum civitas » ab Hunnis jam pridem funditus eversa, evolutis ab excidio suo plusquam ducentis annis, » vix a paucis inhabitabatur, cunctaque suæ antiquæ nobilitatis et claritatis insignia, vasti- » tatis et solitudinis ipsius magnitudo obliteraverat : solum vero pontificalis cathedræ reti- » nebat dignitatem. (Boland., septemb., tom. V, p. 608. Chapeaville, *Gesta pontif. Tun- » grens.* etc., tom. I.) »

Stavelot était au VII^e^ siècle désert, inhabité et faisait partie de la forêt des Ardennes [1].

Les chapitres X et XI sont surtout du plus grand intérêt pour notre question, en ce qu'ils renferment des détails précieux sur les mœurs des Toxandres, peuple ancien qui habitait la Campine. Pline et Ammien Marcellin, sont les seuls, parmi les écrivains anciens, qui aient fait mention des Toxandres, sans nous instruire de la moindre particularité relative à cette peuplade, que César n'a point connue, et qui ne vint probablement se fixer en Belgique que sous le règne d'Auguste. La légende de saint Lambert nous fait connaître qu'au VII^e^ siècle, la Toxandrie était une contrée couverte de bois et de marais, que ses habitans, encore plongés dans les plus épaisses ténèbres du paganisme, continuaient à vivre à la manière des anciens Germains, dont ils étaient issus, et n'habitaient que des villages épars : ils étaient réputés tellement sauvages et féroces, qu'avant saint Lambert, aucun missionnaire n'avait osé pénétrer jusqu'à eux [2]. Leur langue était le teuton [3]. Saint Lambert parvint à les convertir eux et les peuples voisins qui habitaient près de l'embouchure de la Meuse et du Vahal [4].

[1] « Hic siquidem locus inter vastos et confragosos Ardennæ saltus, nulli tunc humanæ habi- » tationi habilis, squallidus horrebat; sterili et emoriente terra, non segibus, non pomiferis » arboribus apta, non alendis pecoribus grata, non commerciis quæstuosa, quâ, exceptis ali- » quot rivorum seu pontium irrigationibus, horribiliorem non incoluerunt Paulus vel Antho- » nius eremi solitudinem. »

[2] « Regio cui Toxandria nomen est quæ a Trajectensi versus septentrionalem vix tribus milliaribus disparatur, necdum evangelica gratia prædicationis cognita, idolatriæ cultu sordebat. » Hæc siquidem regio vastis et fere continuis paludibus obsita et ne finitimis quidem aliquo » commercii jure tunc satis et nota et pervia, multitudinem agrestis populi in se continebat, » cujus mores barbaros ipsa etiam solitudo et superstitio efferaverat. Hanc constanter in- » gressus est veritatis prædicator Lambertus, et quia incolæ regionis illius non continebantur » civitatibus sed pluribus et sparsis vicis inhabitabant, fana eorum in quibus frequentes et » celebres conventus habebant, intrepidus expetebat, prædicans et annuntians verbum, etc. » (*Vita sancti Lamberti*, autore Nicolao canonico; Boland., sept., tom. V, p. 609.) »

[3] « Tunc beatus Lambertus qui TEUTONICÆ LINGUÆ peritus erat, et sine interprete sermone » conferebat, cœpit eis retexere humanæ creationis et prævaricationis originem, etc. (Ibid.) »

[4] « Descendit evangelicæ prædicationis gratia ad populos Toxandriæ finitimos : quo fluvius » Mosa Rheni fluminis aquis infectus et tumidus, jamque se ipso major, fontique suo per om-

Le chapitre XVI contient encore une description fort remarquable de Liége, tel que ce lieu était du temps de saint Monalphe et sous l'épiscopat de saint Lambert : alors ce n'était qu'un pauvre hameau situé au milieu d'une vaste solitude [1].

Nous venons d'examiner toutes les légendes des VI^e^, VII^e^ et VIII^e^ siècles, qui peuvent répandre quelque jour sur une des époques les plus obscures de notre histoire, celle de la Belgique sous la domination romaine. Les légendes nous ont fait connaître plusieurs endroits existant en Belgique avant le VI^e^ siècle, et sur lesquels les auteurs anciens ont gardé le plus strict silence; d'un autre côté, elles nous ont appris que ce que quelques chroniqueurs du moyen âge rapportent de l'antiquité de plusieurs de nos villes actuelles, est absolument fabuleux, puisqu'aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, ces villes n'existaient point encore ou n'étaient que des hameaux à peine connus de nom.

Nous y avons vu qu'à cette époque, les habitans de la Belgique étaient encore livrés à toutes les superstitions du paganisme, malgré

» nia dissimilis, non longe a mari Anglico, Toxandros et cæteros ejusdem regionis accolas, à » Frisonibus dividit. »

Le témoignage de Stephilinus, auteur d'une relation des miracles de saint Trond, prouve qu'il n'y a rien d'exagéré dans le sombre tableau que trace de la Toxandrie l'auteur de la vie de saint Lambert; il nous apprend que, du temps de saint Trond, au VII^e^ siècle, cette contrée était presqu'entièrement inhabitable et servait de repaire à une foule de brigands : « In supradicto pago » Campania est late patentibus campis, solis ardore exusta et nullis humani negotii usibus » apta, sed solummodo latronum scrobibus plena, de quibus à longe perspicaci intuitu eorum, » nullis divinæ creationis obstantibus, facillime possunt deprehendi itinerantes, etc. (Stephi- » linus, *de miraculis sancti Trudonis. Acta SS. Belgii*, tom. V, p. 56.) » On lit à peu près la » même chose dans la vie de saint Evremare. »

[1] « Eodem etiam tempore, morabatur sacerdos Lambertus in viculo (Legia), qui in valle situs, » inter opaca nemorum, inter ardua montium, fontibus et fluviolis per prona decurentibus, » valde erat delectabilis et irriguus. Hunc ergo locum vir Dei Lambertus valde diligebat et » frequentabat, ut illic orationi aut lectioni vacaret, inhabitabat; quia tunc temporis adeo erat » invius et solitarius, ut quamdam eremi videretur habere similitudinem. Nam ab occidentali » et septentrionali plaga montibus et sylvis maximis claudebatur, meridianam vero partem, » Mosa fluvio, reducto et curvato paulatim sinu, ambiens, inaccessibilem faciebat, sed qua » orientem spectat adiri facilius poterat, montanis à Mosa aliquantulum recedentibus seseque » juxta ejus ripam quinque ferè millibus Trajectum, in directam et speciosam longitudinem » clementer extendentibus. »

les édits sévères des empereurs chrétiens et des rois francs, contre le culte des idoles; que leurs mœurs et leur manière de vivre, surtout celles des Toxandres, étaient presqu'en tout conformes à celles des Germains, décrites par Tacite; enfin que les parties de la Belgique les plus peuplées et les mieux cultivées de nos jours, étaient alors couvertes d'épaisses forêts, incultes, désertes et infestées par des animaux sauvages qu'on ne trouve guère aujourd'hui que dans les pays les moins habités. Tout cela joint au silence des auteurs anciens et au petit nombre d'établissemens romains dans la Belgique [1], semble prouver que notre patrie, comme beaucoup d'autres provinces de l'empire [2] fut fort négligée par les Romains, et que ses habitans, en vrais Germains, restèrent opiniâtrément attachés aux mœurs de leurs pères [3] et n'éprouvèrent guère l'influence de la civilisation romaine. Certes, si la Belgique avait atteint, sous la domination Romaine, un haut degré de splendeur et de civilisation, comme l'ont avancé quelques écrivains modernes, elle n'aurait pu retomber sitôt dans la

[1] On ne connaît, pendant la domination romaine, que deux villes dans la Belgique actuelle : Tongres et Tournai ; les autres endroits mentionnés sur la carte de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin, n'étaient que des relais de poste, des villages et des forts. Aucune de nos grandes villes n'existait alors. Ainsi la Belgique, à l'époque romaine, ne contenait pas une ville sur 800 lieues carrées, au lieu que, dans le reste de Gaules, on en trouvait une sur environ 235 lieues carrées. L'Helvétie, qui ne comptait que 336,000 âmes lors de la conquête de César, et qui perdit par cet événement les deux tiers de sa population, possédait néanmoins, au commencement du V^e^ siècle, jusqu'à neuf villes ou lieux réputés tels dans la notice des Gaules. La Pronvence et le Dauphiné (la *Provincia romana*), quoique moins étendus que la Belgique, en renfermaient jusqu'à vingt-trois. On pourra juger, par ce fait seul, combien la Belgique fut négligée par les Romains en comparaison du reste des Gaules. (Voyez la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ.*)

[2] L'état de la Bretagne, de l'Albanie, d'une partie de la Mauritanie, de la Pamphylie, des parties montagneuses de l'Helvétie et de la Norique, sous la domination romaine, prouve que les Romains n'introduisirent pas leur civilisation partout où s'étendit leur domination. (Voyez Latour d'Auvergne, *Origines Gauloises*, chap. VIII; Mannert, *Geographie des Griechen und Römern;* Plin., *Hist. nat.;* Pomponius Mela, Procop., *Bellum Vandal.*, etc., etc.)

[3] « Treviri et Nervii circa affectationem germanicæ originis ultro ambitiosi sunt, tanquam per hanc gloriam sanguinis, a similitudine et inertia Gallorum separeruntur (Tacit., *Mor. Germ.* c. XXVIII.) Sic instituere majores,» dit Tacite en parlant des Germains, « posteri imitantur (ibid., c. XXXII.)»

« Mores nostros magis quam arma suspiciebant Germani. (Florus, lib. 4, c. XII.) »

barbarie, et perdre entièrement en si peu de temps, tant et de si grands avantages, et elle se serait sans doute présentée sous un tout autre aspect que celui où elle nous apparaît un siècle après l'expulsion des Romains. Enfin la Belgique se serait montrée telle qu'étaient encore aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, l'Italie, l'Espagne, le midi des Gaules et d'autres contrées où les Romains introduisirent leur civilisation, leurs arts et leur luxe.

Un des documens les plus anciens et les plus intéressans du moyen âge pour la connaissance de l'ancienne religion des Belges, avant leur conversion au christianisme, sont les actes du concile de Leptines (aujourd'hui le village des Estines près de Binche), tenu l'an 743. Ces actes portant le titre de *Indiculus superstitionum et paganiarum*, contiennent, en trente paragraphes, l'indication et la prohibition des pratiques superstitieuses de l'idolâtrie auxquelles les Belges nouvellement convertis n'avaient point encore renoncé. On y reconnaît par tout le paganisme des peuples du nord, mais nulle part celui des Romains. C'est encore là une preuve nouvelle que ces derniers ne parvinrent pas à faire changer les Belges de mœurs et de manière de vivre aussi facilement que les autres peuples des Gaules. Nous n'entrerons pas dans des détails sur l'*Indiculus*, ce document curieux ayant déjà été savamment commenté par Des Roches, dans son mémoire sur la religion des peuples de l'ancienne Belgique [1].

Ravennatis anonymi Geographia [2]. L'auteur de cette géographie, vulgairement connu sous le nom de l'anonyme de Ravenne, vivait non au VII^e^ siècle, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, mais au VIII^e^. C'était très-probablement un prêtre de Ravenne portant le nom de Gui de Ravenne, comme l'a assez bien prouvé le célèbre Muratori. Sa géographie n'est qu'une misérable compilation, sans choix ni discer-

[1] Anciens mémoires de l'académie de Bruxelles, t. I.

Eckhart, Keysler (*Antiquitates septentrionales*), Meinders (*Antiquitates Saxoniæ et Franciæ*) et Calvoer (*Saxonia inferior*), ont aussi donné de savans commentaires sur l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*.

[2] Edit. Abr. Gronovii, Lugd. Bat., 1722, in-8°.

nement, et dans laquelle l'auteur confond pêle-mêle les noms des villes et des peuples anciens avec ceux du moyen âge. Les prétendus philosophes goths et autres, qu'il dit lui avoir servi de sources pour la composition de son ouvrage, sont des êtres fabuleux ou plutôt des géographes anciens, tels que Mela, Pline, Ptolomée, l'auteur de l'itinéraire d'Antonin, etc., dont l'anonyme a travesti les noms. Au reste la compilation de l'anonyme de Ravenne ne nous apprend rien de nouveau sur la géographie de la Belgique, à l'époque romaine. Les villes qu'il place en Belgique, sont Nasogne, Dinant, Hui, Namur, Maestricht [1].

Documens du I

Nous ne connaissons que trois ouvrages écrits au IX^e^ siècle, qui renferment des faits relatifs à notre question : ce sont la chronique d'Adon, celle de Moissac et la *Collectio historica-chronographica* [2].

La chronique d'Adon contient une histoire abrégée des Francs jusqu'à la fin du règne de Louis-le-Débonnaire [3]. Ce que cet ouvrage nous apprend sur l'état de la Belgique, avant et durant la domination romaine, se borne à peu de faits.

A l'an du monde 4754, Adon décrit la conquête des Gaules par César, mais sa relation est uniquement extraite des commentaires de ce dernier.

A l'an 375 après Jésus-Christ, Adon rapporte cette fable répétée par tous les chroniqueurs du moyen âge, que les Francs établis entre le Danube et les Palus Méotides, auraient aidé les Romains à vaincre les Allemands, sous le règne de Valentinien et de Valens; que, peu de temps après, ayant refusé d'acquitter le tribut annuel, qu'ils s'étaient engagés à payer aux Romains, ceux-ci marchèrent contre eux, les défirent et les obligèrent à évacuer la Sicambrie; qu'ils émigrèrent alors sur les bords du Rhin où ils habitèrent quelque années, gouvernés par Marcomir et Sunnon; qu'ensuite ils se donnèrent des rois,

[1] *Nasagu*, *Dinantis*, *Oin*, *Namon*, *Trega* (lib. IV, c. XXVI.)

[2] Les deux premiers de ces ouvages se trouvent imprimés dans la collection des historiens de France, par Dom Bouquet, et dans celle de Duchesne; le troisième a été publié par Canisius, *Lectiones antiquæ*, tom. II, édit. de Basnage.

[3] *Fabricii bibl. lat. ant.*, tom. I, art. *Ado*.

dont le premier fut Pharamond, et qu'ils formèrent un code de lois (la loi salique).

Selon Adon, les Francs reçurent leur nom de Valentinien, qui le composa d'un mot grec qui signifie féroce [1]. Sous l'année 379, Adon parle de la conquête de la Belgique par Clodion. C'est de Grégoire de Tours qu'il a tiré le récit de cet événement; mais il a mal copié cet auteur : car, suivant Grégoire de Tours, le château de *Dyspargum* et non *Dysporum*, comme l'écrit Adon, était placé à gauche du Rhin; Adon le fixe à droite de ce fleuve. De là l'incertitude et les conjectures des savans sur l'emplacement de ce lieu.

Tout ce qui se trouve de relatif à notre question dans la chronique d'Adon, se réduit à ce que nous venons d'analyser.

La chronique de Moissac [2] ne contient qu'un seul fait qui se rapporte à l'histoire de la Belgique, avant la conquête des Francs et leur établissement dans ce pays, c'est l'histoire fabuleuse de l'origine et des premières émigrations des Francs : le tout est tiré de la chronique de Fredégaire, qui lui-même n'a fait que copier Grégoire de Tours. Ce passage ne nous apprend donc rien de neuf.

La chronique qui a pour titre *Collectio historica chronographica* [3], fut écrite par un auteur anonyme, sous le règne de Charlemagne. C'est une compilation tirée d'Idace et de quelques autres annalistes. Dans les chapitres IV et V du livre II de cet ouvrage, il est parlé de l'origine des Francs. Leur premier roi fut, selon cette chronique, Priam, roi de Troye, auquel succéda Friga. Dans la suite les Francs formèrent deux corps de nation, dont l'un s'établit en Macédonie (Macédoine) et y prit le nom de Macédoniens; le second corps après avoir erré long-temps sans avoir de demeure fixe, se choisit un roi nommé Francion, dont dérive le

[1] L'orateur Libanus dérive le nom des Francs du grec *fractoi*, fortifiés. Isidore de Séville en attribue l'origine à un prétendu roi *Franco* (Origin. l. IX). Ces étymologies, comme celle qui se trouve dans l'ouvrage d'Adon, sont aussi invraisemblables les unes que les autres. Le mot *franc*, dénomination qui fut prise par la ligue germanique formée contre les Romains, vers le milieu du IIIe siècle, se traduit plus naturellement par *liber* ou *fœderatus*.

[2] Duchesne, tom. III, *Fabricii bibl. lat.*, tom. V, art. *Moissacense chron.*

[3] Elle a été publiée par Canisius, *Lectiones Antiquæ*, tom. II, édit. de Basnage.

nom de Francs. Ces Francs furent en guerre avec plusieurs peuples de l'Asie, et finirent par s'établir entre le Rhin, la mer et le Danube. Après la mort de Francion, les Francs obéirent à plusieurs chefs, jusqu'à ce que le grand Pompée les rendît sujets des Romains avec le reste de la Germanie. Mais peu après, les Francs s'étant réunis aux Saxons, secouèrent le joug romain, et depuis lors ils conservèrent toujours leur indépendance.

Ce passage tout entier n'est qu'un tissu de fables, qui n'ont pas l'ombre de vraisemblance. Ce que Grégoire de Tours dit de l'origine des Francs a servi de base au récit de l'auteur de la *Collectio historica;* de même que la relation de l'expédition des Gaulois dans la Thrace, la Macédoine et l'Asie Mineure, décrite par Tite-Live, Polybe et Pausanias, événement que l'auteur de la *Collectio historica* a, par ignorance, rapporté aux Francs en le dénaturant [1].

On voit qu'à mesure qu'on avance dans les siècles du moyen âge, les vraies sources de l'histoire commencent à être négligées davantage, et que plus l'ignorance devenait grande, plus on devenait crédule et plus on aimait à se jeter dans le merveilleux. La saine critique ne peut s'allier qu'à une érudition aussi vaste qu'éclairée.

La *Collectio historica* donne aux Francs pour premier roi, Priam, roi des Troyens. Grégoire de Tours, qui écrivait plus de trois siècles avant l'auteur de cette chronique, rapporte, d'après des historiens encore plus anciens, qu'on ne savait point quels furent les premiers rois des Francs. En effet, il est probable que la ligue franque, composée de plusieurs peuplades indépendantes les unes des autres, fut long-temps sans être soumise à un chef suprême, et que Clodion fut le premier roi qu'elle se choisit. Ce que l'auteur de la *Collectio historica* et d'autres chroniqueurs du moyen âge disent de Priam, roi des Troyens et pré-

[1] L'auteur anonyme de la petite chronique intitulée : *Gesta Francorum*, avance que les Francs tirent leur origine de 12,000 Troyens qui se sauvèrent avec Priam et Anténor au sac de Troye. Si ce chroniqueur, comme le prétend Duchesne, vivait sous le règne de Thierri II, à la fin du VI^me^ ou au commencement du VII^me^ siècle, il serait le plus ancien auteur qui eût rapporté cette tradition fabuleuse sur l'origine des Francs. Mais plusieurs passages de sa chronique semblent prouver qu'il vivait à une époque moins reculée.

tendu roi des Francs, n'est qu'une fable entièrement controuvée. Au reste, cette tradition d'une origine troyenne est très-ancienne : déjà, du temps de Lucain, les peuples de l'Auvergne se prétendaient issus des Troyens [1]. Tacite rapporte que, de son temps, on racontait qu'Ulysse, dans sa course vagabonde, était venu jusqu'à un lieu appelé Asciburgium, sur les bords du Rhin, et qu'on avait trouvé, sur les confins de la Germanie et de la Rhétie, un autel élevé à ce prince et à son père Laërte, et quelques tombeaux sur lesquels se lisaient des inscriptions grecques [2]. Rien ne nous empêche de croire que ces traditions fabuleuses n'aient pris leur origine qu'à l'époque de la domination romaine, au moins dans la Belgique et le nord des Gaules. Nous osons même supposer que la lecture des poèmes de Virgile n'a pas peu contribué à multiplier toutes les fables que les chroniqueurs du moyen âge ont débitées sur notre histoire ancienne et sur ces prétendus rois de Tongres issus des Troyens. La renommée de Virgile était si populaire au moyen âge, que, dans le midi de l'Italie, le nom du poète figurait comme celui d'un sorcier incomparable, qui avait fait non moins de prodiges qu'Hercule [3]. Ses poèmes étaient la lecture favorite des lettrés, et servaient de livre classique dans toutes les écoles, tandis que les ouvrages des grands historiens de l'antiquité étaient rarement

[1] Arvernique ausi Latio se fingere fratres.
Sanguine ab Iliaco populo.
(Lucan, *Phars.*, l. I, v. 427).

Voyez aussi Plin., *Hist. nat.*, lib. IV, c. XXXIII. Sidon. Apol., lib. VII, *epist.* 7. Silius Ital., lib. III, v. 420.

[2] « Ceterum et Ulyssem quidam opinantur longo illo et fabuloso errore in hunc oceanum delatum, adisse Germaniæ terras; Asciburgiumque quod hodieque incolitur, ab illo constitutum nominatumque et tumulos quosdam græcis litteris inscriptos in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc stare : quæ neque confirmare argumentis, neque refellere in animo est; ex ingenio suo quisque demat vel addat fidem. Tacit., *Mor. Germ.*, c. III. »

[3] Voir Nodat, *Hist. des grands hommes accusés de magie.* Le livre du moyen âge dans lequel il a été débité les fables les plus étranges sur Virgile, est un petit roman français écrit au XV^me^ siècle, ayant pour titre *Faits merveilleux de Virgile.* Ce poète y est représenté comme un enchanteur, fils d'un chevalier des Ardennes et né à Rome sous le règne de Numa-Pompilius.

On trouve une analyse de ce roman le plus plat et en même temps le plus extraordinaire de tous les romans composés au XV^me^ siècle, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, par le marquis de Paulmy, 2^e^ partie, lettre *4*, p. 185.

consultés, et restaient enfouis et oubliés au fond des cloîtres. Il n'est donc pas étonnant que les événemens de la guerre de Troye, tels qu'ils sont racontés par ce poète, n'influassent considérablement sur l'imagination de chroniqueurs qui n'avaient aucune connaissance des vraies sources de l'histoire, et que leur ignorance, et l'amour du merveilleux, qui en est la conséquence, ne leur fissent adopter avidement et sans examen les fables les plus étranges et les plus absurdes, par lesquelles ils croyaient illustrer l'origine de leur nation. Des historiens anciens du plus grand mérite, Tite-Live par exemple, ont eux-mêmes donné dans cet écart, lorsqu'ils manquaient de documens authentiques sur les époques les plus reculées de l'histoire grecque ou romaine.

Après ce que nous venons de dire, il serait inutile de réfuter les fables que l'auteur de la *Collectio historica* débite sur l'origine des Macédoniens, sur le prétendu roi Francion et la conquête de la Germanie par Pompée, à une époque où la Germanie était à peine connue de nom par les Romains. La saine critique a depuis long-temps fait justice de ces faits apocryphes, qui ne se trouvent point rapportés dans des ouvrages antérieurs au IX^me^ siècle [1].

Passons à l'examen des ouvrages du X^me^ siècle, qui contiennent des documens relatifs à l'état de la Belgique avant et durant la domination romaine. Documens siè

Nous ne connaissons que deux écrits de ce siècle qui renferment des faits de cette nature. Ce sont la chronique d'Aimoin, intitulée : *Gesta Francorum*, et l'histoire des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége, par Hariger.

Quoique Aimoin [2] entre dans de détails assez amples sur l'état ancien des Gaules, il ne nous apprend rien de neuf, parce qu'il n'a fait que co-

[1] Ce qu'on trouve sur l'origine des Francs dans la vie de saint Remi par Hincmar et dans une ancienne vie de Sigebert III, fils de Dagobert, est conforme à ce qu'en disent Frédegaire et la chronique de Moissac; par conséquent il est inutile d'entrer dans des détails sur ce sujet. (Ces deux légendes sont imprimées dans le tom. I de la collection du Duchesne).

[2] Voir sur cet auteur Vossius *De Histor. Latin.*, lib. II, c. XXXIV. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. I. art. Aimoinus. La chronique d'Aimoin est imprimée dans les collections de Duchesne et de Dom Bouquet, t. III.

pier César, Pline et Orose. Dans le chapitre premier de l'introduction de sa chronique, il trace la division géographique de la Germanie, d'après ces deux derniers écrivains, et donne la description du cours du Rhin, de la forêt Hercynienne et des mœurs des Germains, copiée littéralement de César; les chapitres II et III renferment la description des animaux sauvages de la forêt Hercynienne et celle des usages et de la manière de vivre des Germains, également extraite de César. Dans le chapitre IV, il trace la division des Gaules d'après Orose. Le chapitre V est consacré au même sujet; l'auteur y ajoute la nomenclature des principales villes de la Gaule. Dans la Belgique (actuelle) il ne nomme que Tongres. Il donne à l'île des Bataves le nom de Battua, le Bettau actuel [1] : c'est laplus ancienne mention qu'on trouve du Bettau dans des documens écrits.

Les chapitres VI, VII et VIII traitent de l'origine, du culte et des mœurs des Gaulois d'après César, Tacite et Orose. Dans les chapitres I, II et III du livre premier de sa chronique, Aimoin parle de l'origine et des émigrations des Francs, qu'il fait descendre des Troyens qu'Anténor conduisit dans la Pannonie où il fonda la ville de Sicambria [2]. Il rapporte l'opinion qui attribue à Valentinien la dénomination des Francs et celle qui la fait dériver du nom d'un prétendu roi Francion. Ce qu'Aimoin raconte à ce sujet n'est qu'une fable inepte. Au reste Aimoin n'a fait, pour ainsi dire, que copier Adon et l'auteur de la *Collectio historica*, dont il a été question plus haut. Dans le chapitre V, il parle de la conquête de la Belgique par Clodion, et place, comme Adon, le château de Dispargum à droite du Rhin. Le chapitre VI traite de l'invasion des Huns dans les Gaules. Parmi les lieux qui

[1] « Scaldus, matrona atque Mosa profluens ex monte Vosego, qui est in finibus lingonum et » parte quadam ex Rheno recepta quæ appellatur Vaccalus, vulgo autem dicitur Vahalis, insu- » lam efficit Batavorum, quæ rustico sermone vocatur Battua. »

[2] Quelques chroniqueurs rapportent que Charlemagne, après avoir vaincu les Avares qui habitaient au VIII^me^ siècle la Hongrie ou l'ancienne Pannonie, s'empara de leur capitale appelée *Sicambria*. Si Sicambria n'est pas un nom supposé, comme il est probable, on pourrait croire que ce sont les historiens de Charlemagne, qui, les premiers, ont imaginé d'attribuer aux Francs l'origine de cette prétendue ville de Sicambria.

furent dévastés par ces barbares, Aimoin n'oublie point le territoire de Tongres [1]. Le reste de la chronique d'Aimoin ne renferme que des faits entièrement étrangers à notre matière.

L'histoire des évêques de Liége par Hariger, continuée par le chanoine Anselme et commentée par Gilles d'Orval [2], est un des ouvrages du moyen âge qui renferme le plus de documens sur l'histoire ancienne de la Belgique, principalement sur l'histoire ecclésiastique et sur l'état politique de ce pays. Mais, de même que dans la plupart des ouvrages historiques de ces temps, les faits y sont souvent dénaturés par des fables; ce n'est qu'en usant d'une saine critique qu'on y pourra distinguer le vrai du faux.

Hariger, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, vivait sous le règne de l'empereur Othon III, vers l'an 890. Le chanoine Anselme écrivait environ 50 ans après Hariger la continuation de l'histoire des évêques de Liége, depuis l'évêque Théodard jusqu'à Wason, cinquante-deuxième évêque de Liége. Gilles d'Orval, commentateur de ces deux écrivains, florissait vers l'an 1240.

Quoique, dans ce Mémoire, nous tâchions, autant que possible, de suivre l'ordre chronologique dans l'examen des auteurs du moyen âge dont les ouvrages offrent des faits relatifs à la Belgique avant et durant la domination des Romains, nous réunirons ici les écrits de ces trois auteurs qui vivaient à des époques assez éloignées l'une de l'autre, parce qu'ils forment un seul tout, un ouvrage suivi qui ne peut être divisé.

Les quatre premiers chapitres de l'histoire des évêques de Tongres et de Liége par Hariger, sont entièrement étrangers à notre matière. Dans le chapitre V, il est question de la mission de saint Euchaire, de saint Valère et de saint Materne à Trèves, où ils allèrent prêcher la foi par ordre de l'apôtre saint Pierre, le premier en qualité d'évêque, le second comme diacre et le troisième en qualité de sous-diacre.

Marianus Scotus fixe à l'an 54 après Jésus-Christ la mission de

[1] *Tungrense devastant territorium.*

[2] « Apud Chapeauville, *Gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, t. I et II. »

saint Euchaire, de saint Valère et de saint Materne[1]. Le vénérable Bede, Usuardus, Adon (*Martyrologium*) et Grégoire de Tours (*Vitæ patrum*) font aussi mention de ces saints. Cependant plusieurs savans agiologues, tels que Papenbroch, Henschenius et Ghesquière, ont élevé des doutes sur plusieurs circonstances de leur apostolat, et les critiques les plus savans et les plus judicieux sont tombés d'accord que la mission de saint Materne et de ses compagnons n'eut lieu que sous le règne de Constantin. L'historien devra donc user d'une saine critique pour tout ce qui se trouve dans l'ouvrage d'Hariger sur ce sujet.

Le chapitre VI ne renferme aucun fait qui se rapporte à la Belgique.

Chapitre VII. Les trois missionnaires vont prêcher la foi à Trèves, à Cologne et à Tongres; *cujus*, dit Hariger, en nommant cette dernière ville, *Plinius secundus, qui temporibus Trajani Augusti quadringentis ante ejus subversionem annis claruit in libro de* Natura aquarum *mentionem facit in hæc verba : Tungris, etc.* Suit ici le célèbre passage de Pline sur la fontaine minérale de Tongres, passage qui a donné lieu à tant de conjectures[2]. *Hæc est Octavia,* continue Hariger, *ob honorem Octaviani Augusti, vel matris ejus sororis Julii Cæsaris qui primus Gallias romano subgeit imperio, et fertur Germania fuisse nominata.* On ne trouve dans aucun auteur ancien que Tongres eût porté le nom d'Octavie, dénomination qui, suivant notre auteur, aurait été donnée à cette ville en honneur d'Octave Auguste ou de sa sœur Octavie. Tous les historiens et géographes romains qui ont fait mention de Tongres, donnent à cette ville le nom d'*Atuatucum, Aduaca, Aduatuca Tongrorum;* de plus, il est peu probable que Tongres existât déjà du temps d'Auguste. Ptolemée, qui vivait sous le règne d'Hadrien, est le premier auteur qui ait mentionné cette ville. Il est vrai que Pline parle de la cité des Tongrois (*civitas Tungrorum*) en décrivant la fontaine minérale, dont il est question plus haut; mais du temps de

[1] *Chron.*, lib. II.

[2] *Voyez* le baron de Villanfagne, *Recherches sur l'histoire de Liége*, et *l'Histoire de Spa*, par le même, Liége, 1803, 2 vol. in-8°. *Abrégé de l'histoire de Spa*, par J. B. L., Liége, 1818, in-12°.

cet auteur le mot *civitas* était généralement employé pour désigner un peuple entier et non une ville [1]. Il est probable que la ville de Tongres ne forma, pendant long-temps, qu'un camp, *castra stativa*, qui continua à subsister sur l'emplacement de celui de Q. Titurius Sabinus et de L. Aurunculeius Cotta, lieutenans de César, defaits et exterminés avec la légion qu'ils commandaient, par les Éburons sous la conduite d'Ambiorix [2]. Ce camp, bâti très-solidement, comme nous l'apprend César, portait, suivant la plupart des éditions des commentaires de cet auteur, le nom d'*Aduatuca*, le même que celui que portait anciennement la ville de Tongres [3]. Peut-être Tongres faisait-elle dans l'origine partie des cinquante forts que Drusus bâtit ou répara sur les bords du Rhin et de la Meuse [4]. Ceux qui adopteraient l'opinion d'Hariger, que Tongres porta véritablement le nom d'Octavie, pourraient dire que cette ville fut fondée par Auguste, lorsqu'il transféra les Tongrois sur le territoire des Éburons. Mais ce ne serait toujours là qu'une conjecture qui ne s'appuierait sur aucune preuve historique.

Hariger prétend que Tongres porta encore le nom de *Germania*; ne serait-ce pas le passage suivant de Tacite qui aurait donné lieu à cette fable : *Cæterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum : quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint,* NUNC TUNGRI, TUNC GERMANI *vocati sunt : ita nationis nomen in nomen gentis*

[1] « Cœtus hominum jure societateque civitas appellatur. » Cicer., *de Repub.*, Cæsar, *de Bell. Gall.* Passim. De Fortia d'Urban, *Tableau histor. et géogr. du monde*, t. IV, p. 279.

[2] Cæsar, l. V, c. XXVII-XXXVII.

[3] Cæsar, *Bel. Gal.*, lib. VI, c. XXXII.

Quelques MS des commentaires de César, mais en petit nombre, portent, au lieu d'Aduatuca, *Varuta* ou *Vatuca* et la paraphrase grecque *βαρουταν*. Mais nous regardons ces variantes comme des fautes de copiste. L'*Atuatuca Tungrorum* n'est certainement point, comme l'ont cru quelques auteurs, l'*oppidum* où se réfugièrent les Atuatiques après la défaite des Nerviens. César ne donne nulle part le nom de cet *oppidum*, dont la situation était entièrement différente de celle de Tongres. Ceux qui prétendent, comme Ortelius, Divæus, Pontus Heuterus et l'abbé Mann, que l'*Atuatuca Tungrorum* était originairement un château construit par les Atuatiques pour tenir les Éburons en échec, n'allèguent, à l'appui de leur opinion, que des conjectures vagues et dénuées de toute preuve historique.

[4] Florus, *Res Romanæ*, lib. II, c. XII.

evaluisse paulatim, ut omnes, primum a victore ob metum, mox a se ipsis invento nomine Germani vocarentur [1] ?

Les chapitres VIII, IX et X de l'ouvrage de Hariger ne renferment que le récit de plusieurs miracles opérés par saint Euchaire.

Le chapitre XI contient la relation de la mort de saint Euchaire. Cet évêque occupa le siége de Tongres pendant 23 ans, et fut enterré avec solennité, dans une église hors de la ville, parce qu'il était encore défendu alors de déposer les morts dans l'intérieur des cités.

Le chapitre XII traite de l'épiscopat de saint Valère, successeur de saint Euchaire. Cet évêque occupa le siége épiscopal pendant quinze ans avec tant de fruit, qu'on comptait déjà alors, dit Hariger, plus de chrétiens que de païens dans les Gaules et la Germanie [2]. Il brilla par ses vertus et sa piété, et fut enterré, après sa mort, dans le même tombeau que saint Euchaire. Cette vie de saint Valère a été presque littéralement copiée de celle de cet évêque par Golscher, moine de S^{t}-Mathieu à Trèves [3].

Les chapitres XIII et XIV contiennent l'histoire de l'épiscopat de saint Materne, successeur de saint Valère, qui convertit à la foi les habitans de Cologne et de Tongres, et fonda un grand nombre d'églises dans le diocèse de Cologne.

Dans les additions de Gilles d'Orval au chapitre XIII de l'ouvrage d'Hariger, on lit le passage suivant, que nous transcrivons tout entier, parce qu'il renferme des détails fort curieux sur l'ancienne ville de Tongres et sur Maestricht : *Cumque prædicando et ægrotos sanando*

[1] Tacit., *Mor. Germ.*, c. II.

Toute personne qui aura fait quelqu'étude de l'histoire ancienne, comprendra que, par ces termes, Tacite a voulu faire entendre que la dénomination de *Germains* était nouvelle (ce nom signifie selon les uns *guerriers*, *hommes belliqueux*, et selon d'autres *étrangers*), qu'elle fut donnée par les Belges-Gaulois aux hordes teutoniques qui envahirent leur territoire environ un siècle avant J.-C., et que, du temps de cet auteur, ce nom générique (*nomen nationis*) avait été changé en celui d'un seul peuple (*nomen gentis*), les Tongrois. La ville de Tongres n'est pour rien dans tout cela. (*Voir* Tacitus, *Mores Germ.*, c. II, édit. Oberlini).

[2] « Ut jam tunc per Gallias et Germaniam christiani paganos et religione superarent et numero. »

[3] Surius, t. I.

per villas et oppida, transiret Trajectum, ubi, in strata publica quæ appellatur via regia, dedicavit ecclesiam in honore Domini salvatoris et apostolorum principis. Populo ad fidem exhortato, pervenit ad florentissimam sive nobilissimam civitatem Tungris, quam Tungrus cum Persis primo incoluit.... Hæc Turingorum metropolis Francorum Tungris, quæ juxta præsagium B. Servatii coram Hunnis jussu Dei corruit, florentissima famossimaque erat; urbium quippe Europæ fulgebat et Africæ quatuor inter maximas, Romam, Carthaginem, Numantiamque nobilitate nominis æquiparans. Nam post subversionem Troyæ plures duces ad ipsam pertinentes, cum suis agminibus diversas partes orbis adierunt et firmas civitates condiderunt, et in hoc quantum robore suo valuerunt, sequacibus ostenderunt. A quorum progenie ædificata est illa fomosissima civitas Tongrensis, quæ magnitudine ædificiorum Romæ vel Carthagini, ut supra diximus, similis videbatur..... Appellata porro traditur Tongris quasi TUNDERIS *seu* TU UNGERIS, *eo quod a latere tunderetur oceani undis, vel quod tanquam pigmentosis ungeretur terræ marisque copiis per mare sibi allatis. Monstratur verum esse quod de mare dicitur, quia tumuli arenarum et curvamina ibi adhuc spectantur littorum.*

Quæritur autem a multis, quomodo vel quare mare quod ibi fluebat, disparuerit? Et multi inde multa loquuntur : sed nos absolute dicimus, quod ira Dei in ultionem malorum commodum maris et abundantiam rerum ab eodem loco abstulerit. Sicut autem civitas Tungris, ita omnis regio Tungria, incolæ vero dicebantur Tungri.

L'auteur parle des peines et des difficultés que le saint évêque essuya avant de vaincre l'obstination des habitans idolâtres : *Damnatur,* ajoute-t-il ensuite, *cultura Jovis ac Veneris : extruitur templum B. Mariæ perpetuæ virginis; emundantur delubra dæmonum. Dedicantur ecclesiæ sanctorum usque ad numerum septuaginta duarum congregationum; sed et per suos episcopos plurimas fundavit ecclesias, inter quas eminet ecclesia B. Mariæ Hoyensis, ut testatur*

Theoduinus Leodiensis episcopus, qui in ea requiescit; sed et in vita B. Servatii legimus quod ipse fundaverit ecclesiam Trajectensem quæ modo dicitur ad sanctum Servatium in honore sancti Petri apostoli.

D'après ce passage de Gilles d'Orval, Maestricht aurait déjà existé, comme ville, dès le premier siècle de l'ère vulgaire; ce qui est fort douteux. Tacite est le seul écrivain ancien, avant Grégoire de Tours, qui ait parlé de Maestricht; au moins on suppose que c'est cet endroit qu'il a voulu désigner sous le nom de *Pons Mosæ* [1]. Maestricht ne paraît avoir été, pendant toute l'époque de la domination romaine, qu'un endroit de fort peu d'importance. Dans plusieurs écrits des VI^e^ et VII^e^ siècles, il n'est même encore désigné que comme un village, *vicus* [2]. Ce n'est qu'à la destruction de Tongres et à la translation du siége épiscopal de cette ville à Maestricht, que cette dernière est redevable de son accroissement.

Ce que Gilles d'Orval rapporte de Tongrus, des Perses et des Troyens, prétendus fondateurs de Tongres, est encore plus fabuleux que ce qu'il répète, d'après Hariger, du nom d'Octavie qu'aurait porté cette ville. Il ne blesse pas moins la vérité, lorsqu'il avance que Tongres était une des quatre plus grandes villes de l'Europe et de l'Afrique et comparable, pour l'étendue et la magnificence des édifices, à Rome et à Carthage. Au contraire, Tongres ne fut, sous la domination romaine, qu'une cité obscure, une simple ville de province d'une étendue assez médiocre [3]. Il ne paraît pas non plus, par le

[1] Tacit., *Hist.*, l. IV.

[2] Hariger, dans la vie de saint Servais, fait entendre que du temps de cet évêque Maestricht n'était qu'un village : *vicum Trajectensem* (Hariger, *Acta S. Servatii*).

Eginhard même, qui florissait au VIII^e^ siècle, ne qualifie encore Maestricht que de village : *In vico qui hodieque Tajectus vocatur.* Mais il nous apprend que ce lieu était déjà très-peuplé : « Estque habitantium et præcipue negociatorum multitudine frequentissimus. Eginhardus, » *De translatione martyr. Marcellini et Petri. Valesii Not. Gall.* in voce *Trajectum superius.* »

[3] On lit, il est vrai, dans Ammien Marcellin : *Secunda Germania Agrippina et Tungris munita, civitatibus amplis et copiosis*, Amm. Marcel, l. XV.

Mais Ammien-Marcellin ne cite pas seulement Cologne et Tongres, parce que ces villes étaient

peu de restes d'anciennes constructions qu'on y a découvertes en différens temps, que cette ville renfermât quelque monument remarquable, tel qu'on en trouve, encore de nos jours, dans presque toutes les grandes villes qui tenaient un certain rang parmi les cités des Gaules [1]. Tongres n'était pas non plus une ville célèbre, car à peine est-elle nommée une ou deux fois dans l'histoire romaine [2]. Que dirons-nous de la ridicule étymologie du nom de Tongres donnée par Gilles d'Orval : *Appellata porro traditur Tongris quasi tunderis s. tu ungeris eo quod a latere tunderetur oceani undis*, etc. Quoiqu'il soit très-probable qu'à une époque fort reculée, la mer s'étendit jusqu'à l'emplacement de Tongres, néanmoins cela devait avoir lieu bien des siècles avant la fondation de cette ville [3]. C'est chercher d'un peu loin l'étymologie du nom de Tongres, que l'auteur aurait dû trouver plus naturellement dans celui des Tongrois, peuple germanique, qui portait cette dénomination long-temps avant de venir habiter la Belgique. Mais les faits les plus simples et les mieux prouvés sont sans cesse dénaturés par les auteurs du moyen âge, toujours disposés à ajouter foi au merveilleux et à l'invraisemblable.

les plus grandes ou les principales cités de la seconde Germanique, mais parce qu'elles étaient les seules villes de cette province romaine, à l'époque où il écrivait. En outre le terme *civitatibus amplis et copiosis* que l'auteur ajoute au nom de Cologne et de Tongres, ne prouvent point que c'étaient en effet de grandes villes, mais seulement qu'elles l'étaient par rapport aux autres villes des Gaules, la plupart, fort petites. L'enceinte romaine de Cologne, encore subsistante en partie, le prouve suffisamment : cette enceinte n'avait pas une lieue de circuit. Celle de Tongres, dont il existait encore plusieurs vestiges, il y a deux siècles, était également d'une étendue médiocre. *Voyez* Wendelinus, *De lege salica*, et Heylen, *Dissert. antiq. Rom. monum. in austriaco Belgio repertis.* Anc. Mém. de l'Académie, t. IV.

[1] *Voyez* A. Ortelli et Viviani *Itinerarium per nonnullas Galliæ-Belgicæ partes.* Tout ce qu'on a découvert jusqu'aujourd'hui d'antiquités à Tongres, se borne aux vestiges d'un *castellum*, à une pierre milliaire trouvée en 1819, à des figurines, monnaies romaines et autres antiques de petite dimension. (*Esprit des Journaux*, mars 1780, et février 1781. *Essai sur l'anc. statist. de la Belgique*, par le baron De Reiffenberg, p. 54).

[2] *Vopiscus in Numeriano*, c. III, Amm. Marcell., lib. XVII, c. VIII.

[3] L'abbé Mann, *Mém. sur l'anc. état de la Flandre maritime.* Belpaire, *Mém. sur les changem. que la côte d'Anvers à Boulogne a subis*, etc. (dans les *Anc. mém. de l'Académie*, t. I, et les *nouv. Mém. couron.*, 1826-1827). La Marne *Hist. du comté de Namur*, t. I, préf. hist.; *Itinéraire de l'abbé de Feller*, t. II, p. 192.

S'il faut en croire Gilles d'Orval, Jupiter, Junon et Vénus avaient des autels à Tongres. Peut-être le chroniqueur n'a-t-il voulu désigner que le culte païen en général par les noms de ces trois divinités supérieures. Que saint Materne ait élevé, à Tongres, une église à la Vierge Marie, c'est chose possible; mais qu'il ait construit, dans cette ville jusqu'à 72 églises, c'est ce qu'il sera plus difficile de persuader. Saint Materne bâtit aussi à Huy, selon Gilles d'Orval, une église sous l'invocation de la Vierge. Huy aurait donc dû déjà exister à l'époque romaine, quoiqu'aucun auteur ancien n'en fasse mention. L'anonyme de Ravenne est, à notre connaissance, le plus ancien écrivain qui ait nommé cette ville [1].

Dans les chapitres XIV et XV, Hariger traite de l'épiscopat de saint Materne, qui fut élu évêque de Tongres par le peuple de cette ville, selon la coutume de l'église primitive, et mourut à Cologne, en l'an 130 après Jésus-Christ selon Hariger, ou en 128 selon Marianus Scotus. Il avait occupé trois siéges : celui de Trèves, de Cologne et de Tongres.

Le XVI^e^ chapitre contient les noms de huit évêques qui occupèrent le siége de Tongres après saint Materne. Mais Hariger avoue qu'on ignorait entièrement ce qui se passa sous leur épiscopat ou la durée de ce dernier.

Le XVII^e^ chapitre, qui est de Gilles d'Orval, traite du même sujet, et ne nous instruit pas davantage.

[1] Quelques auteurs ont cru que la *civitas Juhonum*, dont parle Tacite dans ses Annales, l. XIII, est la ville de Huy; mais d'autres savans ont fort bien prouvé qu'il y a faute dans le texte de cet auteur, et qu'il faut lire *civitas Ubiorum* (la ville de Cologne).

Melart, historien de la ville de Huy, au commencement du XVII^e^ siècle, rapporte, d'après des chroniques et autres pièces du moyen âge, beaucoup de fables sur l'histoire ancienne de cette ville. Suivant quelques chroniqueurs, la ville de Huy fut fondée du temps de César par un seigneur nommé Andreloye, suivi de quarante chevaliers; selon Lucius de Tongres, le fondateur de Huy fut un prétendu Cambron, roi des Huns, quinze ans avant Jésus-Christ. D'autres prétendent que cette ville fut bâtie du temps de César par les Sicambres, les Tenchtres et les Usipètes. Enfin une quatrième opinion veut que les murs et le château de Huy furent bâtis en l'an 142 par Godart, fils d'Octave, roi d'Agrippine (Cologne), et ensuite par l'empereur Antonin. Nous ne nous amuserons pas à réfuter toutes ces fables ridicules. Ce n'est que depuis le II^e^ siècle que l'histoire de Huy devient moins fabuleuse. (*Voyez* Melart, *Hist. de Huy*.)

Le XVIII^e^ chapitre, par Gilles d'Orval, est consacré à l'épiscopat de saint Valentin, neuvième évêque de Tongres, mort en 308 et enterré dans l'église de Notre-Dame près des évêques, ses prédécesseurs. Ce chapitre ne renferme rien d'intéressant ni de nouveau.

Les chapitres XIX, XX, XXI et XXII n'appartiennent en aucune manière à notre question. Le premier traite de l'hérésie d'Arius; le second de l'irruption des Huns dans l'empire romain, sous le règne de Valens; le troisième de l'origine des Huns et de leur passage de l'Asie en Europe. Hariger n'a fait ici que copier Jornandes.

Le chapitre XXIII traite de l'épiscopat de saint Servais. L'addition à ce chapitre, faite par Gilles d'Orval, contient la généalogie et des détails sur la naissance de saint Servais.

Le chapitre XXIV, dont la première partie est de Gilles d'Orval, traite de l'élection de saint Servais à l'évêché de Tongres, sous l'empire de Constantin, et de l'invasion des Gaules par les Huns, d'après saint Jérôme, *Epist. II ad Ageruchiam.* Ce chapitre est terminé par un supplément de la main de Gilles d'Orval, où il est dit que les Tongrois, ne voulant pas reconnaître saint Servais pour leur évêque, ce prélat se retira à Maestricht dans l'église de S^t^-Pierre, où il prédit la destruction de Tongres par les Huns, et proposa de déposer Euphrate, évêque Arien de Cologne; ce qui eut lieu dans un concile en 346.

Dans le chapitre XXV, en partie de la plume de Gilles d'Orval, est décrit le voyage de saint Servais à Rome pour implorer l'intercession des apôtres saints Pierre et Paul en faveur de Tongres menacée par les Huns.

Chapitre XXVI; vision de saint Servais devant le tombeau de saint Pierre. Le supplément qui termine ce chapitre et qui est de Gilles d'Orval, nous apprend qu'après son départ de Rome, saint Servais fut pris par les Huns; mais que ces barbares frappés de terreur à la vue d'un miracle opéré par le saint, le relâchèrent immédiatement, et qu'il se rendit alors à Worms, Cologne et Metz, où il avertit les habitans de la catastrophe qui les menaçait.

Dans le chapitre XXVII, dont une partie est de Gilles d'Orval, il est parlé du retour de saint Servais à Tongres, où il convertit le peuple auquel il apprit ce qui devait arriver à la ville et la nécessité où il se trouvait de transférer à Maestricht le siége épiscopal de Tongres, les vases sacrés, les reliques et autres objets de la vénération publique; le peuple accompagna en pleurant et en gémissant son évêque jusqu'aux portes de la ville.

Le chapitre XXVIII, dont la fin est de Gilles d'Orval, traite de l'arrivée de saint Servais à Maestricht, où cet évêque fit construire au-dessous de l'église élevée par saint Materne, une crypte, dans laquelle il déposa les vases sacrés apportés d'Octavie (Tongres) et prépara son tombeau; il meurt peu de temps après, le troisième jour des ides de mai, l'an 388.

Le chapitre XXIX est très-intéressant pour notre question : on y trouve la description du sac de Tongres par les Huns. Après un long siége, ces barbares s'emparèrent de la ville, en exterminèrent tous les habitans et finirent par la brûler; ils en agirent de même à Metz. A cause de ce désastre, suivi de l'invasion des Vandales, dit Hariger, on ignore pendant combien de temps Tongres fut privée de son évêque. Le petit nombre d'habitans qui s'étaient sauvés du sac de la ville, cherchèrent un refuge sur les montagnes et dans les cavernes. Le chapitre finit par le passage suivant : *Nam et Franci qui ab Antenore ducebant originem et in Venetiis sicut et alii in Mauritania multitudine excreverant, qui et Sicambri, vel a quodam multitudine nimia, non possent sua eis sufficere loca, palantes hac illac, intenti prædis erant et rapinis, nec stationem hactenus certam invenerant, solum eis Toringia profugium erat : quibus Valens imperator, ad quem summa imperii pertinebat et proprium nomen qui Francus Attica lingua vocabatur, impartivit, et partem Galliarum ad inhabitandum, sive vectigalium exactione concessit : et isti Hunnos ad Mœotidas iterum paludes, vel in Pannoniam compulere, ubi post multas annos a Carolo Magno imperatore et filio ejus Pipino, penitus etiam nomine disperiere. Franci vero per avaritiam sequentium*

imperatorum vectigalia ab eis exigentium, coacti sunt et Romanis fidem non servare, et civitates alias, quas adhuc tenebant per Gallias, occupare, quibus adhuc ritibus paganis inservientibus, multæ civitates episcopis carebant.

Nous ne ferons que deux observations sur ce passage. La première, c'est que l'auteur semble avoir confondu la *Mauritania* avec la *Moringenia*, au nord de l'Elbe, où l'anonyme de Ravenne place la patrie primitive des Francs. La seconde observation, c'est qu'Hariger parle ici d'une cession du territoire des Tongrois aux Francs par l'empereur Valens, circonstance sur laquelle se sont tus les historiens romains et tous les chroniqueurs du moyen âge, à l'exception d'Hariger. Il est vraisemblable que celui-ci a confondu le territoire des Tongrois avec celui que l'empereur Valens, selon quelques chroniqueurs, concéda aux Francs près des *Palus Meotides* pour les récompenser de l'avoir aidé à repousser les Vandales. Nous avons déjà réfuté cette dernière fable.

Le supplément du chapitre XXIX, par Gilles d'Orval, traite également de l'invasion des Huns, mais ne nous apprend rien de nouveau. Il y est dit qu'Attila ne s'approcha point de la ville de Maestricht, qui n'eut rien à souffrir de la fureur des barbares.

Chapitre XXX, Agricola, onzième évêque de Tongres, est élu par saint Remi. Il déclare que désormais le siége épiscopal de Tongres sera établi à Maestricht.

Ici finit l'histoire des évêques de Tongres sous la domination romaine. L'histoire des successeurs d'Agricola n'appartient plus à notre question.

Il se trouve encore quelques autres passages dans l'histoire des évêques de Tongres et de Liége, par Hariger et Gilles d'Orval, qui ne sont pas sans intérêt pour la connaissance de la topographie de quelques parties de l'ancienne Belgique.

Nous avons vu plus haut, dans la vie de saint Lambert, qu'au milieu du VII^e^ siècle Liége n'était encore qu'un hameau; Gilles d'Orval nous apprend, dans l'histoire de l'évêque Monulphe, que du temps de cet évêque, vers l'an 597, cet endroit n'était guère plus considé-

rable [1]. On pourra donc reléguer parmi les fables ce que certains chroniqueurs et même des écrivains modernes, disent de la prétendue antiquité de Liége, dont l'emplacement, à l'époque de la domination romaine, ne devait présenter qu'un lieu désert et couvert de bois.

Dans le chapitre XXXIV de son histoire des évêques de Tongres, Hariger nous représente l'évêque Gondulfe, visitant les ruines de Tongres, dont la mer baignait encore les murs et dont la splendeur, selon notre bon chroniqueur, surpassait de beaucoup celle même de Babylone et de Rome [2]. Un vieillard qui servait de guide à l'évêque, lui montra le palais d'Auguste [3], la petite maison de saint Servais et l'église de la Vierge. L'évêque se sentit animé du désir de rendre à Tongres son ancienne splendeur : il fit venir de tous côtés de nouveaux habitans pour repeupler cette ville. Mais Dieu ne permit point que Tongres fût retablie, à cause de l'injustice que saint Servais avait supportée de la part des habitans. Une troupe de loups envahit, en présence de l'évêque, la ville qui commençait à sortir de ses ruines, et le feu du ciel, accompagné d'un tremblement de terre, anéantit tous les travaux des nouveaux habitans que l'évêque Gondulfe retira aussitôt de cette cité infortunée [4].

[1] « Dionantem quoque visitaturus, castrum hæreditarium suum, in proficiscendo conspicans » villam in valle sitam inter opaca nemorum, inter ardua montium, fontibus et fluviolis per- » prona decurentibus valde delectabilem et irriguum.... Hunc locum cum beatus episcopus » Monulphus cum suis comitibus intrasset, captus situ et amœnitate ejus substitit. Vocabulum » loci quæsivit, Legiam nominatum audivit. Moxque prophetico tactus spiritu, eya! inquit » astantibus, locus quem dominus ob salutem multorum fidelium suorum elegit, et quem » per merita cujusdam servi sui postmodum magnifice illustratum summis civitatibus æquavit. » Statumque descendit, locum orationis designavit, constructam ecclesiam in honore sanctorum » Cosmæ et Damiani martyrum Domino consecravit, quam postmodum sanctus martyr Lam- » bertus suo sacro sanguine nobilitavit. »

[2] « Juxta civitatem Tungrensem die quadam contigit eum iter habere : et accedens propius, » altitudinem ejus et latitudinem quotidianosque maris accessus, aliaque multa quæ nusquam » alibi erant in terra miratur : præponit eam Babyloniæ, præponit et Romæ nihil æstimat huic » simile et in urbibus Asiæ, etc.

[3] « Ostendens ei palatium quod in honore Octaviani Cæsaris constructum erat, a quo et ipsa » civitas dicta est Octavia. »

[4] « Conversus ad suos ex universa jussit convenire provincia qui eam citius innovarent, ibique

Le chapitre XLIII de l'ouvrage de Hariger, traite de la mission de saint Amand en Flandre. Il y est dit que les habitans barbares du territoire de Gand, se livraient au culte païen le plus grossier, et qu'ils adoraient, à l'exemple des Germains leurs ancêtres, des arbres et des morceaux de bois [1].

Dans le chapitre LV il est question de la fondation, par saint Remacle, du monastère de Malmédi, dont l'emplacement formait alors un endroit désert et inculte. On y trouvait des débris d'un temple de Diane, et des sources d'eau qui avaient été anciennement l'objet d'un culte superstitieux [2].

La continuation de l'histoire des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége d'Hariger, par le chanoine Anselme, ne contient qu'un seul fait qui se rapporte à notre question : c'est la conversion des Toxandres par saint Lambert. Encore tout ce que l'auteur dit à cet égard ne nous apprend rien de neuf, et se trouve plus amplement décrit dans la vie de saint Lambert par le chanoine Nicolas.

Nous terminerons ici l'analyse de l'histoire des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége, par Hariger, Gilles d'Orval et Anselme, sans contredit un des ouvrages du moyen âge qui renferme le plus de

» deinceps habitarent. Hæc dixit, et quod cœperat iter peregit. Cum vero rediret, et quod factum erat placeret, aliquot dies illic morari disposuit.

» Cumque gaudens illic perendinaret, recordatus dominus malorum quæ fecerat urbs illa superba, delecti sui Servatii zelans injuriam, subito redit ad vindictam, luporumque gravissimorum immissâ multitudine, in præsentia S. Pontificis civitatis perfidæ jussit devocari colonos: quod constructum fuerat altrix flamma consumpsit : cætera fulgur communuit. Terræ motus insuper cœlitus immissus pergama multa subruit, adeo frequens et insolens ut ipse pontifex mortem evadere desperaret, etc.»

[1] «Ingressus interea Gandense oppidum (Amandus) Scaldi fluenti insitum diabolicis laqueis sic invenit irretitum, ut ejus loci homines pro Deo colerent ligna et arbores. Cæteris circumquaque positis Christi fidei subjectis, isti vel propter efferas mores vel propter infœcundos cespites adhuc idolis serviebant, etc.»

[2] (De Malmundarii constructione.) « Accepta igitur sanctus sacerdos (S. Remaclus vigesimus episc.) regiâ auctoritate et comitum necessariorum consolatione, vastum paludibus et confragosis montibus Arduennæ saltum aggreditur. Reperit ibi manifesta satis inditia, quod loca illa idolatriæ quondam fuissent mancipata, lapides scilicet Dianæ et aliis portenticosis nominibus effigiatos, fontes hominum quidem usibus aptos, sed gentilium superstitione pollutos. ac dœmonum adhuc infestationi abnoxios, etc.»

documens relatifs à l'histoire et à l'état politique de la Belgique, sous la domination romaine.

iens du XI^me siècle.

Les ouvrages écrits au XI^e siècle, qui contiennent des détails sur l'état ancien de la Belgique, ne sont pas plus nombreux que ceux du X^e siècle; et ce qu'ils nous apprennent sur ce sujet est de moindre importance que ce qu'on trouve dans les documens du siècle précédent. Ces ouvrages se bornent à la chronique de Roricon, intitulée : *Gesta Francorum ab ipsius gentis origine ad obitum usque Clodovei*, à la chronique de Marianus Scotus : *Mariani Scoti chronicon a Christi nativitate ad annum* 1082; à la chronique de Balderic : *Chronicon Cameracense et Attrebatense;* et à celle de Watten : *Chronicon Wathinense.*

Le seul passage de la chronique de Roricon [1] qui concerne l'histoire ancienne de la Belgique, se borne au récit fabuleux de l'origine troyenne des Francs, sur laquelle l'auteur s'étend longuement. Il parle aussi du passage du Rhin par Clodion. Mais tout cela est presque copié littéralement de l'auteur anonyme des *Gesta Francorum*, dont il a été parlé au commencement de ce mémoire.

La chronique de Marianus Scotus [2] ne contient que le seul document suivant, relatif à l'histoire de la Belgique sous la domination des Romains : *Anno* 438 : *Batavos, Tongros, Menapios, Teravanos Morinos, Ambionos, Cameracenses, Tornacenses, Atrebatenses, Belovacenses, et quidquid his regionibus interjacet, ultraque Sequanam et Ligerim, Clodius Francorum rex regno adjecit.*

Ce qu'il y a à observer ici, c'est que tous les chroniqueurs du moyen âge qui ont décrit cet événement, n'ont parlé que de la conquête de Tournai et de Cambrai, par Clodion, et qu'ils ont passé sous silence

[1] Cette chronique se trouve dans la collection de Duchêne, tom. I, et dans celle de Dom Bouquet, tom. III. *Voir* sur cet auteur *Fabricii bibl. lat. mediæ et infimæ latinit.*, tom. VI, art. Rorico.

[2] *Apud Pistorium, scriptores rerum Germanicarum*, tom. I.

Voir sur cet auteur Vossius, *De hist. latinis*, l. II, c. XLVII; *Sigeb. gembl. chron. ad ann.* 1061. La chronique de Marianus Scotus s'étend depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1083. *Fabricii bibl. lat.* tom. V, art. Marianus Scotus.

les noms de toutes les peuplades désignées par Marianus Scotus.

Balderic, auteur de la chronique de Cambrai et d'Arras, dont il existe deux éditions, publiées, la première par Colvener, en 1615, et la seconde par M. Leglay, en 1834, vivait au XI^e^ siècle et mourut vers 1049 à Térouane, où il était chantre de la cathédrale [1]. Les faits contenus dans cette chronique et qui ont rapport à l'histoire de la Belgique, jusqu'à la domination franque, sont en petit nombre.

Dans le chapitre II du livre I de sa chronique, Balderic démontre qu'on ignore l'origine de Cambrai et d'Arras. Il croit néanmoins que César a fait mention de la seconde de ces villes, et il donne la relation de son expédition contre Commius, d'après les commentaires. On montrait, jusqu'au temps où vivait notre auteur, des vestiges du camp de César près de Maroilles [2]. Balderic fait preuve de discernement en dédaignant les contes ridicules des chroniqueurs sur nos prétendues origines troyenne, romaine, cymbrique, albanaise, etc. M. Leglay, dans ses notes sur la chronique de Balderic, conclut de cette réserve de l'auteur que, lorsqu'il écrivait, ces contes puérils n'étaient pas encore inventés. Nous avons cependant rapporté plus haut des passages de chroniques plus anciennes que celles de Balderic, qui offrent déjà des fables de cette espèce.

Dans le chapitre III, Balderic dit que, quoique l'on ignore l'époque de la fondation de Cambrai, cette ville est néanmoins très-ancienne, puisqu'il en est déjà fait mention dans la description de l'empire romain, composée par ordre de Jules-César, dans laquelle la distance de Cambrai à Bavai est portée à XVI milles.

Cette description de l'empire romain n'est autre que la carte dite de Peutinger, composée, selon Mannert, vers l'an 230 de notre ère, ou l'itinéraire dit d'Antonin, écrit sous le règne de Théodose I^er^. Ce sont là les deux ouvrages les plus anciens où le nom de Cambrai se trouve mentionné. Ni Strabon, ni Pline, ni Ptolemée, n'ont connu

[1] Voyez l'édition de Balderic par M. Leglay, préface.

[2] « Parent autem usque in hodienum constratis aggeribus loca apud Mariolum, ubi romanæ » acies castra metaverant. »

cette ville, qui ne fut probablement d'abord qu'une station (*mansio* ou *mutatio*), laquelle n'acquit quelqu'importance et ne s'éleva au rang de ville, qu'après la destruction de Bavai. On sait que Cambrai devint alors le chef-lieu des Nerviens.

Balderic ne dit rien de plus sur l'état de Cambrai sous la domination romaine, et passe immédiatement à la conquête de la Belgique par Clodion. Ce qu'il rapporte sur cet événement est copié textuellement des *Gesta Francorum*. Là finit le chapitre II.

Dans le chapitre III, il traite du règne de Clovis, qui n'a plus rapport à notre question.

Quoiqu'on connaisse un Superior, évêque des Nerviens, sous le règne de Constantin, saint Vaast est désigné par Balderic, comme le premier évêque d'Arras et de Cambrai. Il est probable qu'après la destruction de Bavai, à la fin du IV^e^ siècle, les Nerviens auront été privés de leur évêque jusqu'au temps de saint Remi.

Dans le chapitre V, Balderic parle de l'irruption des Huns dans les Gaules, mais en termes généraux et sans relater aucun fait qui ait directement rapport à la Belgique.

La chronique du monastère de Waten, écrite vers la fin du XI^e^ siècle par Ebrard, chanoine régulier de ce monastère, ne renferme qu'un seul passage relatif à notre question : c'est celui dans lequel l'auteur parle de l'*opidum* ou *Castellum Menapiorum*, dont il fixe la position à Waten, distant de deux lieues de S^t^-Omer, contre l'avis de la plupart des auteurs modernes, qui placent le chef-lieu des Ménapiens à Kessel, entre Ruremonde et Venlo [1].

[1] Sa véritable position paraît avoir été à Cassel en Flandre. (*Voyez* un mémoire de nous sur cette question dans les *Archives hist.* du baron de Reiffenberg, tom. V.)

Voici le passage en question de la chronique de Waten : « Antiquissimum igitur oppidum » fuisse Menapiorum quod nunc Guatina vocatur vel Guatinum, nulli qui secundum historicos » ejusdem pagi confinia vel situm territorii novit, est ambiguum : quos etiam historiarum cogni- » tores Batavos appellant; ob cujus insigne rei aut eventus auspicium ignoratur. Ait enim de » his annalibus suis Orosius dum locorum atque insularum diversos situs describeret : *Britan- » nia Oceani insula per longum in boream extenditur Ameridie Gallias habet, cujus proximum » littus, transmeantibus civitas apparet quæ dicitur Rutupi-Portus, unde haud procul à Morinis » in austro positis, Menapos Batavosque prospectat.* Unde cum Rutupi-Portum in meridiana

Parmi les écrivains du XII^me^ siècle, nous n'en avons trouvé que deux dont nous ayons à nous occuper ici : Sigebert de Gembloux et Suger, auteur des *Grandes chroniques de France*, dites *Chroniques de S^t^-Denis*. Quoique Sigebert de Gembloux, dont nous avons une chronographie très-estimée, qui s'étend depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'année 1082, soit réputé un des annalistes les plus instruits et les plus judicieux du moyen âge, il n'a pas laissé parfois de payer un tribut aux préjugés de son temps, et de rapporter des faits fabuleux lorsqu'il écrivait sur un événement éloigné de l'époque où il vivait. C'est ainsi que, dans le prologue de sa chronographie, et à l'an 385, il fait descendre les Francs des Troyens. Documens du XII^me^ siècle.

» ejusdem insulæ ripa situm noverimus, nec minus a Morinis, Menapos, Batavosque in boream
» porrectos, eodem mari dividente, in ulteriori littore contiguos prospectum sui ad alterutrum
» habere, nec dubium Guatinenses a scriptoribus jure Batavos appellari. Illud etiam eorum
» epitheton, quo geminâ quâdam feritate inter alias nationes ab autoribus notati clarebant, si
» transeamus; indicia romanæ vindictæ clamant. Patent enim avulsa murorum fundamenta,
» ædificia partim diruta et, ut veterem ruinam testantur vestigia, quanto plus fuerant timori,
» tanto crudelius ab adversariis sunt extirpati. Sed nec adhuc divinæ providentiæ visum est
» suffecisse, quod primo illo eversionis momento reliquarum spes adusque internecionem
» nullam veniam sit... quin etiam abindè per succedentia tempora, ad tantam solitudinem,
» quasi civitas quæ devastatur, ipsa marmorum fragmenta devenere, ut silvestres feræ stabu-
» larent, ubi deletæ domus, si quæ superfuissent, vivendi monumenta repararent. Sic hostili
» vastitate etiam per christiana curricula consumtus, tanta ætate locus permansit vacuus, nihil
» in se memorabile habens, præter desolatæ mansionis vetustatem, quæ cuncta quaque versum
» obduxerat, sola tantum cum sui cantoris tugurio ecclesia, quam summo in vertice gestabat
» perspicuam inter vepres et serpentium latebras, inter dumenta et querulos avium ramos, vili
» admodum fabricâ prominebat. Hanc missarum audire solemnia (*sic*) valde tenuis fidelium fre-
» quentabat conventus, ubi et ipse aliquando curialem adhuc strepitum quasi mimiloginæ licet
» clericus ambiens... cum comitatu transitum habui.... Tunc ego nova rerum facie curiosus,
» quæ in tanta vallis amplitudine solers antiquorum cura fuisset aspicio, miseratus locum,
» miseratus excidium, nihil minus quam quod hodie videmus futurum æstimabam : apparebat
» tamen ex facili, quoniam fuerit suis diebus celeber, in quo tanta destructionis monumenta
» adhuc reservabantur. Nam quanta fuerit popularis frequentia, quantusque concursus, publicæ
» atque regales viæ utrinque convenientes præmonstrant, quarum illa quæ a diffusa orientis
» plaga ad nos dirigitur, altera vero subterfluente clauditur; altera vero a pharo altissimo, quæ
» domus olim specularia in hiberna Romanorum dicebatur, Bononiæ muro contigua, ad portum
» Oceani sita, Britaniam Deciorum insulam prospectans, ab occidentali parte supra dictum
» eumdem terminatur in amnem, etc. (*Chronicon Watinensis Monasterii*, auct. Ebrardo ejusd.
» loci canonico regular. Apud Martene et Durand, *Thes. nov. anecdot*, tom III. »

A l'an 382, Sigebert de Gembloux rapporte que l'empereur Gratien, changea le nom de la ville de Somonobriva, fondée par l'empereur Antonin-Pie et son fils Marc-Aurèle, en celui d'Amiens. Notre chroniqueur ignorait, sans doute, que César avait déjà fait mention de Somonobriva, et par conséquent que cette ville existait long-temps avant Antonin-Pie [1]. Il est possible d'ailleurs que ce dernier l'ait agrandie ou embellie, mais on n'en trouve aucune preuve dans les auteurs anciens.

Sigebert de Gembloux fixe à l'an 385 le règne fabuleux de Marcomir, fils de Priam et de Sumno ou Sunno, fils d'Anténor. Sous la conduite de ces princes, répète-t-il d'après les chroniqueurs antérieurs, les Francs sortirent de la Sicambrie, et se fixèrent sur les bords du Rhin [2]. Ce qui atteste combien ce fait est apocryphe, c'est que les historiens et les géographes romains parlent des Francs comme habitant sur les bords du Rhin plus d'un siècle avant l'époque désignée par Sigebert. De plus, à la fin du IV^e^ siècle, chaque peuplade franque avait son chef particulier, et la confédération entière ne s'était point encore soumise à des chefs suprêmes et uniques.

A l'année 387, Sigebert mentionne la défaite des généraux romains Quintinus et Heraclius par les Francs, près de Trèves.

A l'an 388, il nous donne la généalogie de saint Servais, dixième évêque de Tongres, qu'il fait parent de Jésus-Christ [3].

A l'an 410, Sigebert mentionne la révolte de Stilicon et la dévastation des Gaules par les Vandales.

[1] « Civitatem quam Antoninus-Pius, cum filio Aurelio condidit, et Sumonobrivam adjacente » flumine appellavit. Gratianus imperator suo dominio mancipatam, mutato nomine, Ambianos » ab Ambitu fluminum fecit vocari. »

[2] « Anno 385. Francis post Priamum, Priami filius Marcomirus, et Sumno, filius Antenoris, » principantur annis XXXXIV; quorum ducatu Franci, Sicambriâ egressi, consedere secus » Rhenum in oppidis Germaniæ. »

[3] « Anno 488. Servatius quoque decimus tungrensis episcopus, Domini nostri Jesus-Christi » consanguineus, non solum eo quod voluntatem Dei patris faciebat, sed etiam secundum carnem, » qui natus quidem in Perside, filius fuit Emmæ, cujus pater fuit Eliad, frater Elizabeth, quæ » peperit Joannem Baptistam. Mater vero Eliad, et Elizabeth Esmeria, soror fuit Annæ, quæ » genuit Mariam, Matrem Domini. »

Sous l'an 411, il parle de l'invasion de Crocus, qu'il fait roi des Vandales, tandis qu'il était roi des Allemands, selon Grégoire de Tours, que Sigebert a mal copié [1].

Il place à l'année 413 la défaite de 200,000 Vandales par les Francs, et la destruction de Trèves, ville fondée par Treber, fils de Ninus, roi des Assyriens. Sigebert a sans doute tiré ce dernier conte des annales fabuleuses de Trèves, dont nous parlerons plus loin.

Il fixe à l'an 419 l'élection de Pharamond, successeur de Symeon (pour Sunno) et de Marcomir; et à l'an 422 la rédaction de la loi salique, dans les villages (*villis*) de Salegheim, Bodochaim et de Wingehaim, qu'il place dans la Germanie, contre l'avis de Wendelin, qui prétend que le code salique fut rédigé dans la Belgique.

A l'an 431 il parle de l'invasion de la Thoringie pour Clodion, qui fixa quelque temps son séjour à Dispargum, château des Toringiens [2]. Il nous semble que, par la Thoringie, Sigebert ne peut entendre que la Tongrie. C'est ainsi qu'il a compris Grégoire de Tours, dont il a tiré ce passage.

Il fixe à l'an 445 la conquête de Tournai et de Cambrai par Clodion. C'est encore Grégoire de Tours qu'il a copié ici.

Enfin il place à l'année 453 la translation du siége épiscopal de Tongres à Maestricht par saint Servais.

Ce sont là tous les passages de la chronographie de Sigebert de Gembloux, qui ont quelque rapport à l'histoire de la Belgique, avant ou sous la domination romaine. Ce qu'ils nous apprennent se réduit à peu de chose, car, comme on a pu le remarquer, partout où Sigebert n'a point pris pour guide Grégoire de Tours, que souvent il copie encore mal, il ne fait que rapporter des faits apocryphes ou au moins très-douteux sur cette époque de notre histoire [3].

[1] Aimoin fait aussi Crocus roi des Vandales, et ce sera probablement cet auteur qui aura induit Sigebert en erreur.

[2] « Anno 431. Clodius Thoringiam invadit et in Dispargo castello Thuringiorum aliquamdiu » habitavit. »

[3] Les meilleures édition de Sigebert de Gembloux sont celles publiées par Miræus et par Pistorius (*Scriptores rer. Germ.*, t. I). Nous avons suivi cette dernière.

Les grandes chroniques de France, écrites par Suger, ministre de Louis-le-Gros et abbé de S^t^-Denis, ne sont, qu'une compilation d'ouvrages plus anciens, faite souvent sans critique ni ordre [1]. Ce n'est que dans les cinq premiers chapitres de cette chronique que nous trouvons des faits qui concernent la Belgique ancienne. Dans ces chapitres, Suger a décrit l'origine troyenne des Francs et leur établissement dans les Gaules. Au reste il n'y fait que copier Grégoire de Tours et Aimoin, en chargeant leur récit de fables nouvelles.

ens du XIII^me^ siècle.

Le XIII^e^ siècle fournit encore moins de matière à notre question, que les siècles précédens. Nous n'avons guère trouvé que deux auteurs qui, dans leurs chroniques, aient dit quelques mots sur la Belgique avant la domination des Francs : ce sont Conrad de Lichtenaw, abbé d'Uspergen, dans le diocèse d'Ausbourg, et Guillaume-le-Breton.

L'abbé d'Urspergen, qui vivait sous le règne de l'empereur Frédéric II, nous a laissé une chronique assez intéressante, laquelle, comme presque toutes les chroniques du moyen âge, commence par la création du monde et s'étend jusqu'à l'époque où florissait l'auteur de cette chronique [2]. On remarque que l'abbé d'Urspergen, en parlant de temps anciens, a rapporté moins de faits apocryphes que ses contemporains, parce qu'il a puisé dans des sources plus pures. Cependant en traitant de l'origine des Francs, c'est toujours des Troyens qu'il les fait descendre. Il est plus véridique dans ce qu'il dit de la conquête des Gaules par César, parce qu'il a pris pour guide Suétone. Ces deux faits sont les seuls, de sa chronique, qui se rapportent à notre question.

La Philippide, ou l'histoire en vers de Philippe-Auguste par Guillaume dit le Breton [3], chapelain de ce roi, renferme un court passage qui peut jeter quelque jour sur un fait obscur de l'histoire

[1] Elles ont été publiées dans la *Collection des hist. de France*, par Dom Bouquet, etc.

[2] *Chronicon abbatis Uspergens.* Basil. apud Henric. Petrum, 1539, in-fol. *Fabricii bibl. latin.*, tom. I, art. *Conradus à Lichtenau.*

[3] Wilhelmus Brito : *De Gestis Philippi Augusti, apud Duchesne et Dom Bouquet.*

la Belgique sous la domination romaine. On sait que les Romains accordaient quelquefois à des peuples qu'ils avaient soumis à leur empire, le privilége de se gouverner selon leurs propres lois. Les peuples qui jouissaient de cet avantage, l'avaient obtenu ou à cause de l'ancienneté de leur alliance avec les Romains, ou pour les services qu'ils avaient rendus à ces derniers, ou bien les Romains le leur accordaient par respect pour la valeur qu'ils avaient déployée en défendant leur liberté, et parce qu'ils sentaient qu'il était impossible de contenir autrement que par des bienfaits et par le sentiment de la reconnaissance, des hommes qui préféraient la mort à l'esclavage [1]. Dans le premier cas se trouvaient les Bataves et les Caninéfates, qui avaient contracté alliance avec César, et avaient combattu sous ses drapeaux dans la conquête des Gaules et dans la guerre contre Pompée. Ces peuples étaient exempts de tributs, et continuaient à se gouverner par leurs propres lois et sous leurs chefs nationaux. La seule obligation à laquelle ils étaient astreints, était de recevoir garnison romaine sur leur territoire, et de fournir annuellement un contigent de troupes qui servaient en qualité d'auxiliaires, et faisaient partie de la garde germanique des empereurs [2].

Pline a compris les Nerviens au nombre des peuples libres de la Gaule [3]. Il est le seul auteur ancien qui leur reconnaît ce privilége; aussi, la plupart des savans modernes, qui ont parlé de l'état politique des Belges avant ou sous la domination romaine, ont-ils passé sous silence cette particularité. Aucun, que je sache, n'a fait attention au passage de la Philippide de Guillaume-le-Breton, qui confirme les paroles de Pline, et nous apprend, en même temps la cause pour

[1] « Sunt et liberæ civitates, *dit Strabon*, aliæ ab initio per amicitiam, aliæ honoris gratia » libertate donatæ. » (Strab., lib. XVII.)

« Augustus interea subditos seu provincias ex moribus Romanorum ordinavit, fœderatos » contrà, patriis semper legibus suis gubernari voluit. » (Dio Cassius, lib. 4.) Voyez aussi *Lex VII Digest. de Captivis et postlim.*, et Thierry, *Histoire de Gaulois*, tom II, p. 188.

[2] Tacitus, *Historia*, lib. IV, c. XII, *Mores Germ.*, c. XXIX.

[3] *Nervii liberi Plin. hist. nat.*, lib. IV.

laquelle les Nerviens avaient obtenu des Romains le privilége de se gouverner en peuple libre :

> Nervius omnipotens.....
> Quem nunquam sibi prævaluit romana potestas
> Subjicere omnino certisve ligare tributis [1].

C'était donc en considération de leur valeur extraordinaire et de l'opiniâtreté avec laquelle ils avaient défendu leur indépendance contre César que les Nerviens avaient été déclarés libres et exempts de tribut par les Romains [2]. La condition politique des Nerviens, sous la domination romaine, paraît donc avoir été la même que celle des Bataves : ils servirent comme ces derniers en qualité d'auxiliaires dans les armées romaines, et c'est comme tels qu'on les voit paraître avec les Tréviriens et d'autres peuplades germaniques, alliées des Romains, dans la bataille de Pharsale, dans l'expédition de Drusus en Germanie et dans la guerre contre Gildon en Afrique [3]. Plusieurs inscriptions tumulaires trouvées aux environs de Rome, attestent aussi que les Nerviens contribuaient à former la garde germanique des empereurs [4]. Il est probable que les Tongrois, dont un autre écrivain du moyen âge, Procope, nous a également révélé l'existence comme peuple libre sous les Romains, jouissaient des mêmes priviléges que les Nerviens.

La Philippide renferme un autre passage assez intéressant pour l'étude de la topographie ancienne de la Belgique, et qui prouve,

[1] Guill. Brito., *Philipp.*, lib. IX.

[2] Spener, sans avoir pris attention au passage de Guillaume-le-Breton, a bien jugé de la cause de l'affranchissement des Nerviens : « Quod etiam Plinius Nervios liberos adpellat, Roma- » nos suspexisse insignem eorum virtutem et libertatem generosæ genti, quantumvis victæ, » non invidisse, fides est (Spener, *Notitia Germaniæ antiquæ*, lib. I, c. V, § 33.) »

C'est à cause de leur ardent amour pour la liberté et des tentatives réitérées qu'ils firent pour secouer le joug romain, que Lucain donne aux Nerviens l'épithète de peuples toujours rebelle, *nimius rebellis Nervius.*

[3] Lucan., *Phars.*, lib. I, v. 429. *Epitome Titi Livii*, lib. CXXXIX Claudian., *De bello Gildon.*, lib. I.

[4] *Gruter corpus inscript.* et Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, tom. I.

avec d'autres documens, quel étrange changement nos côtes maritimes ont dû subir depuis l'époque romaine. Guillaume-le-Breton, nous apprend donc qu'au XIII^e^ siècle, la petite ville de Damme, aujourd'hui à trois lieues de la mer, possédait un port maritime si vaste, que toute la flotte de Philippe-Auguste, forte de 1600 voiles (si l'on peut en croire les documens contemporains), y trouva un abri [1].

En parlant plus loin des ressources qu'offrent les chartes du moyen âge pour la connaissance de l'histoire de la géographie et de la Belgique avant et durant la domination romaine, nous citerons d'autres documens anciens relatifs à l'état ancien des côtes de la Flandre.

Passons aux écrivains du XIV^me^ siècle.

Documens du XIV^e^ siècle

Les ouvrages de ce siècle, qui fournissent matière à ce mémoire, sont au nombre de trois : *les Annales de S^t^-Bavon*, les *Annales du Hainaut* par Jacques de Guise et la Chronique de Martin de Pologne [2].

Les *Annales de S^t^-Bavon*, publiées pour la première fois par Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, t. II, ont été écrites vers l'an 1350. Elles ne renferment que deux passages relatifs à notre question. Dans le premier il est dit que, l'an XLVII avant Jésus-Christ, Caïus Jules César bâtit, au confluent de l'Escaut et de la Lys, un château que de son nom de Gaïus (Caïus), il appella Gand; qu'en partant pour Rome, il confia la garde de ce château à quelques soldats et *barons* romains, desquels, dit l'auteur des *Annales de S^t^-Bavon*, les Gantois tirent leur origine et leur nom [2]. César, quoique les *Annales de S^t^-Bavon* le dé-

[1] Portum læta subit a Damno nomen habentem
Qui tam latus erat, tantæque quietis ut omnes
In se sufficiat nostros claudere naves
Qui valde speciosus erat Dam nomine vicus.
(*Philipp. lib.* IX.)

Portus famosissimus miræ amplitudinis, dit en parlant de Damme Rigordus, contemporain de Guillaume-de-Breton et, comme lui, auteur d'une histoire de Philippe-Auguste.

[2] « Anno quadrigentesimo septimo ante nativitatem Domini nostri Jesu-Christi inclytus » Gayus Julius Cæsar Romanorum imperator construxit nobile castrum et famosum super flu- » mina Scaldis et Legie, ubi idem amnis Scaldis Legiam fluvium recipit, cui a nobile nomine suo » Gayo Ganda nomen imposuit. Qui dum sibi subjugasset Britanniam, ante regressum ejus » versus urbem Romam, reliquit quosdam milites ac nobiles barones suos, cives romanos, ad

clarent fondateur de Gand, ni aucun autre écrivain romain, n'ont connu une ville de ce nom en Belgique. C'est dans la vie de saint Amand qu'on trouve la plus ancienne mention de Gand, qui, alors, n'était encore qu'un village ou petit bourg, *pagellus* [1]. Quant aux *barons* romains dont les Gantois auraient tiré leur origine, c'est là une petite vanité, pensons-nous, de la part de l'auteur des *Annales de S^t^-Bavon*, qui, probablement gantois lui-même, aura voulu donner une extraction *noble* à ses compatriotes [2]. Concluons en disant que César n'aura pas été plus le fondateur de Gand que de tant d'autres villes et châteaux de la Belgique, dont les chroniqueurs du moyen âge et la tradition populaire attribuent la fondation à ce conquérant romain, qui n'est venu remplir en Belgique qu'une mission de dévastation et d'extermination. En France, en Belgique, dans la Suisse et en Angleterre, la tradition populaire attribue la construction de tous les anciens monumens à César ; dans l'Orient, c'est Alexandre qui est réputé le fondateur de toutes les villes anciennes. Un laps de temps de plusieurs milliers de siècles n'a pu faire sortir de la mémoire du peuple le souvenir de Scanderoun et de César.

Dans le second passage des *Annales de S^t^-Bavon*, qui se rapporte à notre question, il est fait mention, sous l'an 608, de la destruction de l'autel de Mercure érigé dans le château de Gand, sur les ruines duquel saint Amand bâtit une église [3].

Jacques de Guise, moine récollet de Valenciennes où il mourut

» custodiendum castrum suum Ganda. Unde cives Gandenses originem et postmodum sibi nomen » assumpserunt (*Annales S. Bavonis*, initio).

[1] *Locus Gaent* dans la chronique d'Assuerus et les *Annales Francorum*. *Locus qui vocatur Gant* dans la chronique de Reginon sur l'an 811. *Vicus Gandavum* dans la vie de saint Liévin et dans un diplôme de Lothaire de l'an 954 (*Miræus donat. piæ*, t. III, c. XXXV.)

[2] Ceci rappelle les sept seigneurs fondateurs de Bruxelles et de Louvain (l'abbé Mann, *Hist. de la ville de Bruxelles*, t. I. Parival, *Louvain anc. ville capitale du Brabant.*)

[3] « Anno vero Domini nostri Jesu-Christi sexcentesimo octavo post ipsius nativitatem, sanc- » tus Amandus, tam Deo quam hominibus amabilis, Aquitaniæ provinciæ parentibus oriundus, » per Galliasque prædicationibus gloria clarescens, in dicto castro Ganda primo verbum Do- » mini prædicans, contrivit ydolum Mercurii et aram ejus subvertit et ibidem ecclesiam con- » struxit. »

en 1399 [1], est auteur d'une histoire du Hainaut écrite en mauvais latin et divisée en 22 livres; elle commence à la guerre de Troye et finit au temps où vivait l'auteur. Nous ne devons parler ici que de la partie de cet ouvrage qui se rapporte à notre question.

Les huit premiers livres des *Annales du Hainaut* sont, à l'exception de beaucoup de digressions sur des faits étrangers, entièrement consacrés à la prétendu histoire du Hainaut et de la plus grande partie de la Belgique avant et durant la domination romaine; nous disons la prétendue histoire du Hainaut et de la Belgique jusqu'à l'expulsion des Romains, parce qu'il serait impossible de trouver, dans ces huit livres entiers, un seul chapitre où les faits les plus connus et les mieux constatés ne soient défigurés et travestis de la manière la plus étrange et même la plus ridicule; en un mot, cette partie de l'ouvrage de Jacques de Guise n'est qu'une vaste compilation, faite sans aucune critique ni discernement, de tout ce que les chroniqueurs du moyen âge ont débité de plus absurde et de plus incroyable sur notre histoire ancienne. Il semble même que le bon récollet de Valenciennes ait pris plaisir à faire preuve de sa crédulité, de son peu de jugement et de son ignorance, en négligeant toutes les sources anciennes et en ne prenant pour guides que les écrivains les plus méprisables et les plus mensongers du moyen âge [2]. Tandis que Jacques de Guise ne cite pas un seul bon écrivain de l'antiquité, il ne fait que copier et compiler les fables étranges débitées dans les rapsodies d'un Lucius de Tongres [3], d'un Heli-

[1] Voir sa notice biographique dans l'édition de ses *Annales du Hainaut*, par la marquis De Fortia, préf. du t. I et t. X, p. 303 et suiv.

[2] Le jugement que M. De Nélis porte de Jacques de Guise nous paraît beaucoup trop flatteur (*Voir* De Nélis, *Belgicar. rerum prodromus*, p. 51-58.)

[3] Lucius de Tongres, le plus célèbre de tous nos chroniqueurs qui ont écrit l'histoire fabuleuse de la Belgique, ne vivait probablement pas à une époque antérieure au XIV^e^ siècle (Paquot, *Mém. litt. des Pays-Bas*, t. IV; De Reiffenberg, *Notice sur Lucius de Tongres* dans le troisième bulletin de la société de l'hist. de France). Au reste, Lucius de Tongres n'est connu que par les extraits qu'en ont donnés J. De Guise et quelques autres de nos chroniqueurs, mais en petit nombre. On ignore s'il existe encore des manuscrits de son ouvrage : Sanderus n'en connaissait, il y a plus de deux siècles, qu'un seul qui se trouvait dans la bibliothèque d'un Jean le Comte, seigneur de Jaudrain, etc., à Bruxelles (*Sanderi biblioth. manuscript.*, p. 131).

nand [1], d'un Barthelemi, d'un Hugues de Toul, d'un Clerembaud, d'un Nicolas Rucleri, etc., écrivains presque tous inconnus de nos jours, mais dont nous ne devons pas regretter beaucoup d'avoir perdu les ouvrages, du moins à en juger par les extraits qu'en a donnés Jacques de Guise.

Avant de parcourir les *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guise, nous croyons utile d'examiner jusqu'à quelle époque on peut remonter, pour avoir des données certaines sur l'histoire de la Belgique.

Voyons d'abord vers quel temps les Grecs et les Romains, les seuls peuples de l'antiquité desquels il nous reste des ouvrages écrits, ont connu la Belgique.

Hérodote, qui florissait vers l'an 420 avant Jésus-Christ, est le plus ancien historien grec qui ait fait mention des Celtes, mais le peu de détails qu'il donne sur la Celtique sont si remplis d'erreurs, qu'il est facile de reconnaître que, de son temps, la Gaule était à peine connue de nom aux Grecs [2]. Ce qu'Aristote a dit des Celtes, démontre que cet écrivain n'était guère plus instruit sur ce sujet qu'Hérodote [3]. Strabon observe que Timosthènes, Eratosthènes, et tous les géographes grecs qui les ont précédés, n'avaient aucune connaissance exacte des pays habités par les Espagnols et les Celtes [4], et Polybe, qui florissait vers l'an 130 avant Jésus-Christ, assure positivement que ni les Grecs, ni les Romains ne connaissaient encore de son temps aucune partie des Gaules au nord de la Narbonnaise. Enfin de tous les écrivains de l'antiquité, César est le premier qui ait parlé de la Belgique, et, comme le déclare positivement Cicéron, le premier qui ait eu connaissance de

[1] Helinand, moine de Froidmond en Beauvoisis, vivait au commencement du XIII^me^ siècle ; il a laissé une chronique, encore manuscrite, qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'en 1212. Ce qui, dans cet ouvrage, regarde les temps anciens, n'est qu'un fatras de contes absurdes. Tout religieux qu'était Helinand, il ne laissait pas de cultiver l'art du troubadour et chantait lui-même ses poèmes en présence des rois Louis-le-Jeune et Philippe-Auguste pendant qu'ils étaient à table. Le célèbre J. Loysel a publié une partie de ces poésies en langue romane.

[2] Hérodote, *Hist.*, l. II.

[3] Aristote, *Météorol.*, l. I, c. XIII.

[4] Strabo, *Geogr.*, l. IV.

cette contrée [1]. La Belgique était tellement inconnue aux Romains avant la conquête de César, que même trois ans après la célèbre défaite des Nerviens, Cicéron ignorait encore jusqu'à l'existence de ce peuple, le plus puissant de la Belgique et celui de tous les peuples des Gaules qui joue le plus grand rôle dans les commentaires de César : *ubi sin isti Nervii,* écrivait l'orateur romain à son frère Quintus, qui lui avait envoyé une relation de la révolte des Nerviens et de l'attaque de son camp par ce peuple, *et quam longe absint, nescio* [2]. Ce qui a pu contribuer à rendre si long-temps la Belgique inaccessible aux investigations des Romains, c'est que l'entrée d'une grande partie de ce pays était strictement interdite aux marchands étrangers [3]; et certes aucun grec ni romain, menant la vie la plus voluptueuse dans les plus belles contrées de l'Europe, ne se fût avisé, selon l'expression de Tacite, de venir visiter ou habiter des pays aussi sauvages et aussi tristes que l'étaient alors la Belgique et la Germanie [4].

Il serait donc inutile de chercher des documens historiques sur la Belgique dans des écrivains grecs ou romains antérieurs à César. Voyons si c'est dans des anciens écrivains gaulois ou belges que les chroniqueurs ont pu puiser ce qu'ils rapportent de l'histoire de la Belgique avant la domination romaine.

Les premiers habitans connus de la Belgique furent des Celtes ou Gaulois. Justin avance, dans son *Abrégé de l'Histoire universelle de Trogue Pompée,* qu'avant la fondation de Marseille par les Phocéens, le VI^e^ siècle avant l'ère vulgaire, les Gaulois étaient une

[1] C'est la Belgique que désigne Cicéron lorsqu'il dit dans un de ses discours : « Quas regiones, quasque gentes nullæ nobis antea literæ, nulla vox, nulla fraus notas fecerat, has noster » imperator (Cæsar) nosterque exercitus ac populi romani arma peragrarunt. Semitem tantum » Galliæ tenebamus antea. Cæteræ partes a gentibus aut inimicis huic imperio, aut infidis, » aut incognitis, aut certe immanibus et barbaris et bellicosis tenebantur. (Cicero *De provinc.* » *consul.*). »

[2] Cicero, *Epist.* l. III ep. 8, *ad Quintum fratrem.*

[3] Cæs., *Bel. gall.*, liv. I, c. I; l. II, c. XV.

[4] « Quis porro præter periculum horridi et ignoti maris, Asia aut Africa aut Italia relicta, » Germaniam peteret, informem terris, asperam cœlo, tristem cultu aspectuque, nisi si patria » sit. (Tacit., *Mores Germ.*, c. II.)

nation entièrement sauvage et dans une ignorance totale des arts les plus nécessaires à la vie [1]. Quoi qu'il en soit de cette assertion de Justin, toujours est-il certain que c'est des Grecs que les Gaulois apprirent l'écriture et qu'ils n'eurent, jusqu'à l'époque de la domination romaine, d'autre alphabet que l'alphabet grec [2]. Il paraît cependant que, quoiqu'ils connussent l'usage de l'alphabet grec, les Gaulois ne parlaient point la langue même des Grecs, puisque César, dans une conférence avec Divitiacus, chef et druide des Eduens, eut besoin d'un interprète pour se faire comprendre. Au reste, il n'y eut, avant la conquête de César, que les peuples du midi des Gaules qui eussent adopté l'halphabet grec; les Belges et les autres peuples de la Gaule septentrionale ne purent profiter de la civilisation des Phocéens de Marseille, puisqu'ils leur restèrent totalement inconnus [3]. De plus, dans les parties méridionales de la Gaule même, où l'écriture était connue, il n'existait, avant la domination romaine, aucun ouvrage scientifique, puisque les druides, les seuls parmi les Gaulois qui s'appliquassent aux lettres et aux sciences, avaient pour principe de ne jamais rien écrire sur ces matières et le défendaient de même à leurs élèves [4]. Ils alléguaient pour prétexte de cette défense, qu'ils craignaient qu'en écrivant sur les matières qu'ils enseignaient, leurs disciples ne négligeassent de cultiver la mémoire. La véritable raison est qu'ils voulaient tenir le peuple dans l'ignorance, de crainte qu'en s'éclairant, il ne s'affranchît du joug sacerdotal. Les druides gaulois conservèrent ce principe jusqu'à la fin de leur existence; car Origène, auteur chrétien du III^me^ siècle, rapporte que, de son temps, il n'y avait encore aucun ouvrage écrit par

[1] « Ab his (Phocæensibus) Galli et usum vitæ cultioris, deposita et mansuefacta barbaria, » et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus non armis vi» vere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt (Justini, *Hist.*, l. LXIII, c. IV.) »

[2] Cæs., *Bell. Gall.*, l. I, c. XXIX, l. VI, c. XXVI.

[3] Le passage de Justin cité plus haut, prouve clairement que cet historien n'a voulu désigner que la Gaule méridionale.

[4] Cæs., *Bell. Gall.*, l. VI, c. XIII.

[5] Cæs., *Bell. Gall.*, l. VI, c. IV. Picot, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 75.

des druides [1]. Ainsi ce n'était que par la tradition orale ou par les chants héroïques de leurs bardes que les Gaulois pouvaient avoir quelque connaissance de leur histoire; mais les notions historiques, transmises de cette manière, devaient être en grande partie corrompues et défigurées par la fiction [2]. Nous en avons une preuve dans les fables étranges que les écrivains grecs et romains ont débitées sur l'origine des Gaulois, et qu'ils tenaient des druides et des bardes gaulois. Ce sont les druides qui apprirent à César que les Gaulois étaient issus du dieu gaulois Dis [3]. C'est d'après les druides que Diodore de Sicile débite gravement qu'Hercule, dans son expédition contre Géryon, bâtit la ville d'Alise, et eut, de la fille d'un roi celtique, un fils qui, ayant succédé à son aïeul, donna à ses sujets le nom de Galates, d'où provient celui de Galatie et de Gaule [4].

A l'époque de la conquête de la Belgique actuelle, par César, cette contrée n'était plus habitée par des peuples gaulois, mais par des Germains encore plus illettrés et moins civilisés que les premiers [5]. Tout ce que César put apprendre d'eux [6] sur leur origine et leur histoire, c'est que la Belgique avait été envahie par les Germains à une époque qu'ils ignoraient probablement; que ces derniers en avaient expulsé les Celte-Belges et s'étaient emparés de leur territoire [7]. La date de cet événement important est inconnue et l'était également à César. Peut-être

[1] *Orig. contra Celsum*, l. I.

[2] « A l'égard des ouvrages de poésie que l'on faisait apprendre aux Celtes, dit Peloutier, il y en avait dont le sujet était historique. On rapportait en abrégé l'origine des peuples, leurs émigrations, leurs guerres et tout ce qui s'était passé de remarquable au milieu d'une nation. Dès lors on doit cesser d'être surpris que l'ancienne histoire fut mêlée de tant de fables. Elle était entre les mains des poètes, c'est tout dire. On a soutenu que Lucain n'était pas poète, parce qu'au lieu de se livrer à son imagination, non-seulement pour le tour, mais pour le fond même des choses, il s'était attaché trop scrupuleusement à l'histoire. » (Peloutier, *Hist. des Celtes*, t. II, p. 212.)

[3] *Cæs. Bell. Gall.*, lib. VI, c. XVIII.

[4] *Diod. Sic. Biblioth. Histor.*, l. V, et *Ammi. Marcel.*, l. XV, c. IX. *Excerpta ex Dione in fragm. vatic. ab Angelo Maïo editis*, t. II, p. 486.

[5] *Cæs. Bell. Gall.*, l. II, c. IV et XV; *Oros. Hist. rom.*, l. VI, c. VII; *Plutarch. in Cæs.*

[6] Ou plutôt des Rémois, Belges d'origine celtique.

[7] *Cæs.*, l. II, c. IV.

remonte-t-elle à plus d'un siècle et demi avant notre ère, s'il est vrai, comme l'avance Tacite, que le nom de *Germain* ne commença à être connu que de l'époque des invasions des Teutons dans les parties des Gaules voisines du Rhin [1]; or, ce n'est qu'à l'an 551 de la fondation de Rome que le nom des Germains paraît dans l'histoire romaine. On lit dans les Fastes capitolins que, cette année, M. Claudius Marcellus remporta une victoire éclatante sur les Gaulois et les Germains (*Germanis*) [2].

César apprit encore que les Belges avaient été les seuls, parmi les peuples des Gaules, qui eussent résisté avec succès à l'invasion des Cimbres (vers l'an 112 avant Jésus-Christ) [3]; que les Atuatiques, qui habitaient, de son temps, dans une partie de la province actuelle de Namur, tiraient leur origine des Cimbres [4]; et enfin, qu'une partie du littoral de la Grande-Bretagne avait été peuplée par des pirates venus des côtes de la Belgique [5]. Ce sont là toutes les notions que César et les auteurs anciens venus après lui, ont pu recueillir sur l'histoire de la Belgique avant l'époque de la domination romaine.

[1] Tacit., *Mor. Germ.*, c. II, et ce que nous avons dit sur ce passage à la pag. 40 de ce mémoire.

[2] « M. Claudius M. f. M. n. Marcellus cos. de Galleis, Insubribus et Germaneis R. Martique » spolia op. retulit duce hostium vir. clastid. (Reichard, *Germanien unter den Römern*, p. 1; Grævius, *Thes. antiq. rom.* t. II, p. 173; Spener, *Not. Germ. antiq.*, l. III, c. IV, § 6, *in nota*).

Claudius at Rhenum trajectos arcuit hostes
Belgica cui vasti parma relata ducis
Viridumari, genus hic Rheno jactabat ab ipso
Nobilis erectis fondere gesa rotis.
(*Propert.*, l. IV, *eleg.* 10).

Il y a des éditions qui ont, au second vers, *bellica*, au lieu de *belgica*.

[3] *Cæs.*, l. II, c. I.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*, l. V, c. V; Tacite, *Vita Agricolæ*, c. XI; Beda, *Hist. eccles. Angliæ*, l. I, c. I; Roberts, *Sketch of the early history of the Cymry or ancients Bretons, etc.* (Lond. 1803, in-8°).

Il est probable que quelques colonies belges s'établirent aussi en Irlande; au moins Ptolemée place, dans cette île, un lieu nommé *Menapia* qui paraît dériver son nom des Ménapiens; mais tout ce que les historiens d'Irlande ont dit là-dessus est trop mêlé de fables, pour qu'on puisse avoir des notions certaines sur ce sujet (*Voyez* Mageoghan, *Hist. de l'Irlande*, t. I, p. 61).

Il résulte de tout ce qui précède, que les auteurs grecs et romains sont les seuls écrivains anciens qui aient laissé des documens sur l'histoire ou la géographie des Gaules; que César est non-seulement le plus ancien auteur qui ait parlé des Belges, mais qu'il est encore le premier des Romains qui ait connu ce pays; enfin que notre histoire ne peut remonter que jusqu'à l'époque de la conquête de la Belgique par les Romains[1]; par conséquent, que tout ce que nos chroniqueurs du moyen âge, et même des auteurs modernes, amis du merveilleux, ont écrit sur des temps antérieurs, à commencer par la guerre de Troye, doit être traité de fable, et que ces auteurs ne méritent quelque croyance dans ce qu'ils rapportent sur l'histoire de la Belgique jusqu'au V^me^ siècle, que lorsqu'ils sont d'accord avec les écrivains anciens.

Les observations que nous venons de faire, pourraient nous dispenser de parler de tout ce qui se trouve dans l'ouvrage de De Guyse sur l'histoire de la Belgique à une époque antérieure à la domination romaine; mais, comme c'est dans les *Annales du Hainaut* que la plupart des chroniqueurs du XV^me^ et du XVI^me^ siècle ont puisé leurs récits, nous ne croyons pas inutile de donner une analyse abrégée et raisonnée des faits principaux concernant la Belgique ancienne qui se trouvent dans les huit premiers livres de cette compilation volumineuse, encore peu connue et d'un prix fort élevé [2].

Les Annales historiques des nobles princes du Hainaut (*Annales historicæ illustrium principum Hannoniæ*) commencent par un prologue fort long, divisé en vingt-cinq chapitres. Nous sauterons les onze premiers chapitres, dans lesquels l'auteur explique simplement les motifs qui l'ont engagé à écrire son ouvrage; ils sont entièrement étrangers à notre question.

Dans le chapitre XII, J. De Guyse cherche la position d'une pré-

[1] A l'exception du petit nombre de faits que César et Tacite, après lui, ont rapportés sur une époque antérieure, comme nous l'avons observé plus haut; mais ces faits isolés ne constituent pas une histoire suivie.

[2] Avant que le marquis de Fortia d'Urban n'eût publié une édition complète des *Annales* de Jacques De Guise (Paris, 1826-1833, 15 vol. in-8°), il n'avait été imprimé de cet ouvrage que des fragmens et une traduction française fort défectueuse.

tendue ville de Belgis. Jules César, Orose, Isidore de Séville, Suétone, Hélinand et tous les écrivains anciens ont gardé, dit-il, le plus strict silence sur cette ville. Mais le manque absolu de sources authentiques, sur cette ville chimérique, n'arrête pas le bon chroniqueur, qui aime mieux s'en rapporter à des écrivains du moyen âge aussi crédules que lui, *qu'aux histoires des Romains, des Troyens et des Grecs.*

L'histoire réputée *authentique* de Trèves, prétend que c'est Trèves qui est la fameuse ville de Belgis, et qu'elle reçut ce nom de Belgius, duc des Tréviriens; mais Jacques De Guyse y oppose l'autorité du Franciscain Barthélemi, auteur du XIV^me^ siècle, qui, dans son ouvrage intitulé *Des propriétés des choses* (*De proprietatibus rerum*), livre XV, place, d'après Érodoc, géographe inconnu du moyen âge, la ville de Belgis à Beauvais [1].

Dans les chapitres XIII, De Guyse combat l'opinion de Bathélemi, par les argumens de la scolastique et par le témoignage de Nicolas Rucléri, de Clairembaud, de Lucius de Tongres et Hugues de Toul, sources peu authentiques pour nous, mais fort respectables pour un écrivain aussi crédule que Jacques De Guyse.

Le passage de Hugues de Toul, dans lequel il est dit que le roi Bavo, de la race de Priam, bâtit la ville de Belgis et y fit ouvrir sept routes par lesquelles on pouvait parcourir le monde entier, paraît surtout à notre auteur d'un grand poids pour décider la question. Ce qui le confirme davantage dans son opinion, c'est que Lucius de Tongres, dans le sixième chapitre de ses histoires, rapporte que cinq ans après la destruction de Troye, Bavo, prince de Phrygie et cousin de Priam, roi de

[1] On sait que César parle d'une contrée appelée *Belgium*, qu'il ne faut pas confondre avec la Belgique qui était beaucoup plus étendue. Le *Belgium* comprenait les anciens diocèses de Beauvais, d'Amiens, d'Arras, et probablement une partie de l'île de France et de la Normandie à droite de la Seine (Raoux, *Dissertation sur l'origine du nom des Belges;* Nouv. mém. de l'académie, t. III, p. 413 et de Fortia d'Urban, *Tableau histor. et géogr. du monde*, t. VI, p. 273).

Les chroniqueurs ignorans du moyen âge ont, comme de coutume, mal compris César, et ont pris le *Belgium* pour une ville. De là la fable d'une prétendue ville de Belgis, et comme ils ignoraient également la véritable position du *Belgium*, ils ont placé cette ville de Belgis tantôt à Trèves, tantôt à Beauvais, et plus souvent à Bavai, dont le nom leur semblait avoir quelque ressemblance avec celui de Belgis ou *Belgium*.

Troye, jeta les fondemens d'une cité très-puissante sur les confins de l'Europe, en un lieu élève, éloigné des fleuves et des marais et appartenant *aux Trévirois*, à trente mille pas de l'embouchure du Rhin et de la mer; ville qui porta d'abord le nom de Belis, puis celui de Belgis et enfin celui d'Octavie. De tout cela, le chroniqueur conclut et démontre à *priori* et à *posteriori*, que la ville de Belgis ne pouvait être ni Trèves ni Beauvais.

Nous passons encore le quatorzième chapitre, dans lequel l'auteur proteste de sa bonne foi à ne dire que la vérité et à rapporter consciencieusement les extraits des écrivains dont il s'est servi pour faire sa compilation.

Dans le quinzième chapitre, il traite de la division du globe en trois parties, tel qu'il l'était de son temps, et de la position géographique de la Belgique, d'après Orose, Isidore de Séville et Barthélemi, *Des propriétés des choses*, liv. XV, c. XXVI. Il s'appuie de nouveau sur le témoignage de ce dernier pour prouver que la ville de Belgis était placée à Bavai, et que c'est de cette ville que la Belgique dérive sa dénomination. Il conclut des nombreux restes anciens découverts journellement à Bavai, que c'était la plus grande ville de la Gaule-Belgique [1]. Jacques De Guyse tâche ensuite de répondre aux objections de ceux qui nient la réalité de l'ancienne histoire des Belges et l'existence de la ville de Belgis, parce qu'aucun écrivain romain n'en a fait mention. Le silence de ces écrivains ne prouve pas plus, à cet égard, selon notre chroniqueur, qu'il ne prouve la non existence des royaumes des Scythes, des Assyriens, des Ammonites, des Philistins et de plusieurs autres royaumes qui existaient avant les Romains, ou même de leur temps, et dont leurs historiens n'ont point parlé. Ce raisonnement est faux : nous n'avons nullement besoin que les Romains aient écrit l'histoire de ces peuples pour croire à leur existence; il suffit que leur histoire ait été écrite par des écrivains contemporains, n'importe de quel pays ou

[1] « Sed plura ædificia, plura mirabilia, plures maceriæ, plures novitates seu vetustates a magnis temporibus repertæ sunt, et quotidie reperiuntur in territorio longaque circumferentia et loco in quo dicta villa collocatur, quam in quibuscumque civitatibus Galliæ. »

de quel nation ils soient. Si les écrivains romains n'ont point parlé des Philistins et des Ammonites, les livres saints, bien plus anciens qu'aucun des ouvrages romains qui nous restent, sont une source bien authentique et plus authentique même que ne le seraient les écrits d'auteurs romains, qui vécurent plusieurs siècles après l'extinction de ces nations. Mais quelles autorités peut-on invoquer pour l'histoire des prétendus rois belges antérieurs à la naissance de J.-C. ? Sont-ce des auteurs belges ou gaulois? Nous savons positivement qu'à l'arrivée de César, les Belges ignoraient jusqu'à l'écriture [1], et que, long-temps après, les druides, seuls dépositaires de la science dans les Gaules, n'avaient encore écrit aucun livre. Il ne devait pas même exister une tradition orale chez les Belges à cette époque, puisqu'ils avaient à peine une idée vague de leur origine et de leurs récentes émigrations, comme nous l'avons déjà observé plus haut.

Au lieu d'écrivains contemporains, nous n'avons, pour l'histoire de la Belgique avant l'arrivée des Romains, que des chroniqueurs ignorans des XIII^me^ et XIV^me^ siècles, dont les ouvrages sont farcis de tant de contes ineptes et ridicules, qu'on ne peut leur accorder la moindre foi, eussent-ils même été écrits à une époque beaucoup plus reculée. Ces chroniqueurs nous représentent la Belgique comme étant, plus de 2000 ans avant l'ère vulgaire, aussi florissante, aussi riche, aussi civilisée qu'elle l'est de nos jours, et gouvernée par des souverains dont la puissance surpassait celle des plus vastes monarchies du monde; tandis que César et des auteurs postérieurs nous dépeignent cette même Belgique comme un pays inculte, couvert de forêts et habité par des peu-

[1] *Litterarum secreta viri pariter ac feminæ ignorant*, dit Tacite en parlant des Germains. La plupart des auteurs modernes prétendent que, par ces mots, Tacite faisait entendre que les Germains n'avaient aucune connaissance de l'écriture; d'autres sont d'avis que Tacite a voulu marquer qu'ils n'avaient pas l'usage des *lettres d'amour* et *billets doux*. On peut concilier l'une et l'autre opinion, en disant que Tacite rapporte que les Germains ignoraient cette dernière coutume, parce que l'art d'écrire leur était inconnue. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les lettres runiques, les premières dont on ait fait usage dans le nord de l'Allemagne, n'ont été connues que depuis le V^me^ ou le VI^me^ siècle de l'ère vulgaire, bien que plusieurs auteurs modernes leur donnent une origine beaucoup plus ancienne (*voir* sur ce sujet Mallet, *Introduction à l'histoire du Danemarck*).

plades peu nombreuses, dont la manière de vivre ressemblait assez bien à celle des sauvages de l'Amérique [1].

La ville de Belgis (ou de Bavai, car Jacques De Guyse se déclare pour l'opinion de ceux qui placent la prétendue ville de Belgis à Bavai) était, selon notre chroniqueur, la plus grande ville de la Gaule-Belgique. Suivant Hariger et Gilles d'Orval, c'était Tongres qui était la ville la plus considérable, non-seulement de la Belgique, mais même de toute la Gaule, puisque ces auteurs ne trouvent à lui comparer que Rome et Carthage. Mais la saine critique, basée sur les vraies sources de l'histoire, prouve que Bavai et Tongres n'étaient, sous la domination des Romains, que des villes médiocres, de simples villes de province. A peine trouve-t-on le nom de Bavai mentionné deux ou trois fois dans les ouvrages des anciens, et seulement dans ceux du III^me^ et du IV^me^ siècle [2]. Quoi qu'en disent des écrivains modernes, les ruines de cette ville sont bien moins remarquables que celles de plusieurs autres villes obscures des Gaules. Sa situation démontre évidemment qu'elle doit son origine à un camp romain; et il est certain que Bavai n'a pu exister, comme ville avant la conquête de la Belgique par les Romains, puisque les Gaulois, premiers habitans de la Belgique, ne construisaient point de villes [3], et qu'il en était de même chez les peuples germains qui, à l'époque de la conquête de César, occupaient la Belgique [4], à moins qu'on ne veuille donner la qualification de ville à quelqu'assemblage de chaumières ou à quelque retranchement construit en bois [5].

[1] César, *Bell. Gall.*, l. I-VI, *passim*. *Strabo geogr.*, l. IV.

[2] Dans Ptolemée, la table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. La notice des Gaules, qui n'est autre chose qu'un catalogue des villes existant dans les Gaules à la fin du IV^me^ ou au commencement du V^me^ siècle, ne connaît plus *Bagacum* ou Bavai, détruite probablement à cette époque et remplacée, comme chef-lieu des Nerviens, par *Camaracum* (Cambrai), simple station de poste au III^me^ siècle.

[3] Dulaure, *Des cités, des lieux d'habitation, des forteresses des Gaulois, de leur architecture civile et militaire avant la conquête des Romains* (Mém. de la soc. roy. des antiq. de France, t. II).

[4] Surtout les Nerviens qui habitaient le territoire de Bavai et passaient pour le peuple le moins civilisé de la Belgique. (Cés., *Bell. gall.*, l. II, c. IV et XV, *Orosii Hist. rom.*, l. VI, c. VII, *Plutarch. in Cæsarem*).

[5] Tacit., *Mor. Germ.*, c. XVII; Cæs., *Bell. gall.*, l. V, c. XXI; l. VI, c. XXX et XXXIV; Strabo, l. IV et V; La Marne, *Histoire du comté de Namur*, t. I, préf. histor.

Revenons à Jacques De Guyse. Le chroniqueur finit le quinzième chapitre de son prologue par prouver que Trèves n'était point la ville de Belgis. Il convient qu'il fut un temps où Trèves portait le nom de Belgis, qu'elle reçut de Belgius, chef des Trévirois : « Mais ce Belgius, ajoute notre crédule compilateur, descendait de la ville de Belgis (en Hainaut), et était fils du grand-prêtre de Bel, de la cité de Belgis. » La grande Belgis ou Bavai, dit-il, s'appelait simplement Belgis ou Belgis *togata et armata*, tandis que Trèves portait le nom de Belgis *comata*, et Bauvais celui de Belgis *gallica*. Le bon moine, ou les chroniqueurs qu'il a extraits, auront substitué à la *Gallia togata* et à la *Gallia comata* des Romains, la *Belgica togata et armata ;* et, comme ils ont fait une ville du *Belgium* de César, ils ont également métamorphosé en villes ces deux provinces, qui d'ailleurs n'ont jamais existé.

Dans le chapitre XVI, Jacques De Guyse revient encore sur le plan de son livre, et sur l'ordre chronologique qu'il y a observé. Il déclare qu'il commencera l'histoire du Hainaut à la prise de Troye.

Dans le chapitre XVII, il donne un extrait de l'histoire fabuleuse de Trèves [1], dans lequel est décrite l'origine de cette ville. Trèves fut fondée, selon cette chronique fabuleuse, par Trebeca, fils de Ninus, premier roi d'Assyrie, l'an 1250 avant la fondation de Rome, et l'an 7 du patriarche Abraham. C'est là, sans doute, une origine fort respectable, et il y a peu de villes en Europe qui pourraient se vanter d'une existence aussi ancienne [2] ; toutefois il est probable que la ville de Trèves n'existait pas avant l'époque de la domination romaine. Les

[1] Cette chronique est probablement la même que celle qui a été imprimée dans l'*Historia diplom. Trevir*, de l'évêque ab Hontheim. N'ayant pas actuellement cet ouvrage à notre disposition, nous n'osons l'assurer positivement. Massenius a fait avec beaucoup de jugement et une saine critique, des recherches savantes sur la cause et l'origine de toutes les fables imaginées au moyen âge, sur l'histoire ancienne de Trèves. (*Massenii Antiquitates et Analles Trevirensium*, lib. I).

[2] Il est parlé de ce Trebeca ou Trebeta dans le livre I de l'*Histoire romaine* d'Orose. La ressemblance entre le nom de Trebeta et celui de Trèves a engagé les chroniqueurs romanciers du moyen âge à attribuer à ce personnage la fondation de la ville de Trèves.

Tréviriens étaient un peuple germanique, et les Germains n'habitaient point des villes [1]. Ce fut très-probablement Auguste qui fonda la ville de Trèves, à laquelle il donna le nom d'*Augusta Trevirorum*, et dont il fit une colonie romaine. Strabon est le plus ancien auteur qui ait fait mention de cette ville.

Le chapitre XVIII traite de la position géographique de la Grèce.

Dans les chapitres XIX-XXIII, on trouve la relation de la guerre de Troye.

Tout cela n'a aucun rapport à notre question. Il en est de même des onze chapitres suivans (XXIII-XXXIV), dans lesquels on lit une description de plusieurs contrées de l'Europe.

Dans le chapitre XXXV, où l'auteur donne l'étymologie fabuleuse du nom de différens peuples de l'Europe, il dit que les Ménapiens dérivent leur nom de Ménapus, chef des Morins. Ceci paraît un peu étrange; car il est connu que les Morins étaient un peuple d'origine celtique, tandis que des preuves nombreuses attestent que les Ménapiens étaient d'origine germanique. Les Morins habitaient une partie des Gaules (le territoire de Boulogne et de Térouane), bien long-temps avant que les Ménapiens n'eussent passé de la Germanie dans la Flandre. Et puis, qu'est-ce donc que ce Ménapus, personnage dont aucun historien n'a parlé avant Jacques De Guyse ou le chroniqueur que celui-ci copie ici sans le citer [2]? « Les Ménapiens prirent ensuite, ajoute le bon De Guyse, le nom de Tarquiniens, à cause du roi Tarquin, et ils tiennent de Turnus celui de Tournaisiens. » Tarquin, roi de Rome, n'aurait-il pas pu être celui des Ménapiens? La chose ne souffre aucune difficulté et paraît fort simple à un chroniqueur du moyen âge. Il faut être bien grand partisan des étymologies extravagantes, pour déduire le nom des Nerviens de celui de Minerve, comme le fait Jacques De Guyse. De Minerve, il ne faut que retrancher la première syllabe

[1] Tacit., *M. G.*, c. XXVIII; Cæs., *Bell. Gall.*, l. VI; Strabo, l. V, *Seneca de provid. div.*

[2] Il nous paraît hors de doute que du nom des Ménapiens, les chroniqueurs auront dérivé celui de ce prétendu Menapus, comme du nom des Bataves ils ont forgé celui d'un prétendu Batus, et de même que dans la dénomination de Brabant ils ont trouvé celle de Brabo, etc.

pour trouver le nom des Nerviens tout entier. En vérité, Goropius Becanus n'aurait pu être plus ingénieux. Mais ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que Minerve, la déesse des arts et des sciences, la divinité tutélaire des Athéniens, le peuple le plus civilisé de l'antiquité, est ici, sans doute, par antithèse, la divinité principale d'un peuple germanique [1], qui nous est représenté par César et d'autres écrivains anciens, comme la plus sauvage et la plus barbare de toutes les peuplades de la Belgique.

Si Tarquin-l'Ancien était roi des Ménapiens, comme le dit J. De Guyse, rien n'empêche de croire que Tarquin-le-Superbe ne fut roi des Nerviens; à chacun sa part : « On les appelle aussi (c'est-à-dire les Nerviens) Brabantiens, continue J. De Guyse, ou plutôt Barbantiens et encore Tarquins Barbantiens ou Superbes (*Tarquinii Barbantii aut Superbi*), ce qui signifie la même chose en latin (*quod idem sonat apud Romanos*). »

Mais c'est assez nous arrêter à ces niaiseries, la compilation du moine de Valenciennes nous en offrira bien d'autres.

Le trente-cinquième chapitre, dont nous venons de parler, est le dernier du prologue. Ensuite commencent les *Annales des illustres princes du Hainaut,* comme l'annonce J. De Guyse en tête du premier chapitre du livre premier de son ouvrage. Dans ce chapitre J. De Guyse traite de la naissance et de l'origine de Bavo, premier prince du Hainaut et fils de la belle-sœur de Laomédon, mère de Priam « de sorte, dit J. De Guyse, que Priam et Bavo étaient enfans des deux sœurs. » Priam, comme chacun sait, était roi de Troye; Bavo était roi de Phrygie. Priam et Bavo, pendant qu'ils étaient tous deux en Phrygie, ayant eu nouvelle de la mort funeste de Laomédon et de la destruction de Troye, conclurent ensemble un traité d'alliance. Priam retourna à Troye, dont il releva les murs, et envoya Anténor en Grèce pour demander satisfaction des injures qu'on lui avait faites et réclamer sa sœur Hésione. Mais les Grecs ayant très-mal reçu Anténor, Priam se pré-

[1] Les peuples du Nord n'ont connu ni adoré aucune divinité grecque ou romaine.

para à leur faire la guerre. Tel est le sujet du premier chapitre.

Nous avons vu plus haut que les chroniqueurs font descendre les Francs de Priam et des Troyens. C'est, d'après cette fable, qu'aura été inventée la prétendue origine de Hennuyers. Il faut ajouter encore que les anciens chroniqueurs et annalistes, pour s'attirer les bonnes grâces et les faveurs des princes, leur composaient, souvent aux dépens de la vérité, une généalogie qui remontait jusqu'aux plus illustres héros de l'antiquité la plus reculée, voire même jusqu'à Adam [1]. C'est ainsi qu'en a agi J. De Guyse à l'égard des comtes du Hainaut. Mais quel était donc ce Bavo, roi de Phrygie, cousin-germain de Priam? La chose peut, selon nous, s'expliquer de la manière suivante : comme le nom de Trebeca avait donné l'étymologie de celui de la ville de Trèves, la ville de Belgis ou Bavai, la plus ancienne du Hainaut, devait également fournir celle du sien à un personnage non moins fameux que Trebeca. Ainsi la fable de Bavo eut probablement pour fondement le nom de Bavai, et l'histoire de la guerre de Troye, sur laquelle les chroniqueurs brodèrent tous les contes qu'on trouve rapportés dans les annales de J. De Guyse.

Chapitre II, III, IV et V. Bavo, qui était un grand astrologue et nécromancien, découvre, à l'aide des sorts, la destruction de Troye. Il paraît, par toutes les explications que J. De Guyse donne dans ces chapitres, qu'il était lui-même fort habile dans l'astrologie judiciaire, qui faisait un des sujets les plus importans des études du moyen âge.

Chapitre VI. Bavo, après avoir pourvu à la sûreté de son royaume de Phrygie, se rend, avec tous ses trésors et ses troupes, à Troye, pour remplir le traité qu'il avait conclu avec son cousin. Priam lui confie la garde d'une grande partie de la ville. Lorsque la guerre avec les Grecs eut déjà duré plusieurs années et après la mort d'Hector et de Troïle, fils de Priam, Bavo se souvenant toujours de la prédiction des dieux et du sort, assembla Énée, Anténor, Anchise, Polidamus et les

[1] La généalogie de la maison de Croy s'étend jusqu'à Adam et Ève; celle des ducs de Levi, en France, ne remonte que jusqu'à Salomon et la sainte Vierge.

autres conseillers de Priam, et les exhorta à s'unir, pour engager Priam à faire la paix et à mettre fin à cette guerre, dont l'issue devait être si funeste. Mais ils ne purent fléchir l'esprit du vieux monarque, et Troye éprouva le sort que chacun connaît. Dès que la ville fut prise par les Grecs, tous les habitans se réunirent autour de Bavo, qui, comme souche des comtes du Hainaut, devait être indubitablement le plus brave des Troyens. Enfin Bavo sortit heureusement de la ville avec tous ses trésors, et suivi d'un peuple innombrable.

Chapitre VII. Les Troyens conduits par Bavo, après avoir long-temps erré dans la mer d'Afrique et le long des côtes de l'Espagne et d'Albion, débarquèrent à l'embouchure du Rhin.

Chapitre VIII. Bavo ayant tiré ses vaisseaux à sec sur le rivage de la mer, trouve un pays couvert de bois et inhabité, où il dresse ses tabernacles. « Mais voilà que tout à coup, dit J. De Guyse, un loup blanc sauta au milieu des tentes. De jeunes Troyens se mettent à sa poursuite; et, après l'avoir suivi pendant trois jours, ils arrivent sur une montagne près du temple de Bel, où l'animal leur échappe, en s'enfonçant dans un antre. »

Les chasseurs, après avoir pris différens renseignemens sur le temple et le pays qu'ils venaient de découvrir, se hatèrent de revenir auprès de Bavo pour lui en rendre compte. Bavo connut, par leur récit, que c'était là la terre que Jupiter lui avait assignée. Il plia aussitôt bagage, et se rendit avec son peuple au temple de Bel, construit en marbre et desservi par des prêtres tréviriens. Il était situé au milieu d'un pays élevé, riche et couvert de bois, mais ne renfermant qu'un petit nombre d'habitans sauvages. Bavo dressa ses tentes autour de ce temple, et y vécut en paix pendant plusieurs années, occupant plus de quatre mille pas de terres et forêts.

Chapitre IX et X. Le roi Bavo, après avoir consulté sur le lieu, le plan, le temps, le jour et l'heure de la fondation de la ville qu'il désirait bâtir, les astres, l'hydromancie, la pyromancie, le nécromancie et autres arts semblables, dans lesquels les Grecs et les Sarrasins étaient fort habiles, dit J. De Guyse, jette les fondemens de la ville de Bavai.

J. De Guyse fait de nouveau preuve, dans ce chapitre, d'une grande érudition astrologique.

Chapitre XI. Le roi Bavo crée 60 ducs et autant de comtes pour gouverner son peuple et pour le conduire à la guerre. Il établit 60 chasseurs sous chaque duc et 30 sous chaque comte. Chaque chasseur commande cent cinquanteniers, et chaque cinquantenier 50 chevaliers. Cependant, deux ans ne s'étaient point encore écoulés depuis que les Troyens s'étaient fixés près du temple de Bel, que les Tréviriens, comme propriétaires du territoire, exigèrent de ces nouveaux hôtes un tribut annuel de 1000 sangliers, 1000 cerfs et 1500 vaches, preuve qu'à cette époque, il n'y avait pas disette de bétail et de gibier dans le Hainaut. Mais Bavo, cousin de Priam, ne connaissant que le droit du plus fort, refusa nettement et déclara que c'était au contraire aux Tréviriens à lui payer le tribut. La guerre fut donc déclarée, et, comme on s'en doute bien, Bavo fut vainqueur. Les trente ducs et les quinze comtes qu'il mit à la tête de son armée, pillèrent et détruisirent Trèves. Bavo épargna cependant le dieu Bacchus, dont il emporta le simulacre et les objets destinés à son culte, résolu de lui bâtir un temple, en mémoire de sa victoire. Enfin il parcourut, pendant deux ans, les bords du Rhin, soumit toute la contrée, et revint dans le Hainaut chargé de butin.

Chapitre XII. Son expédition contre les Tréviriens terminée, le roi Bavo envoya des messagers par toute l'Europe, l'Afrique et l'Asie Mineure pour en faire venir des architectes, maçons, charpentiers et constructeurs habiles pour travailler à la construction de la ville de Bavai. « Quoique Nicolas Rucléri et Clairembaud semblent croire, ajoute le judicieux chroniqueur, que tous les temples et tous les palais (de Bavai ou Belgis), aient été construits par Bavo, le premier roi, cela ne me paraît pas vraisemblable, et je pense qu'il faut plutôt s'en rapporter à Lucius, qui déclare que plusieurs de ces édifices furent élevés par divers prêtres et à différentes époques. » Nous croyons pouvoir ne pas être de l'avis ni de Rucléri, ni de Clairembaud, ni de J. De Guyse; mais n'en déplaise à Bavo et aux prêtres de Bel, tous

les monumens de Bavai furent construits par les Romains, comme le démontre le *Recueil des antiquités Gauloises du chanoine de Bast.*

Dans le chapitre XIII, l'auteur fixe à l'an du monde 2788, la fondation de Bavai par Bavo. Dans ce chapitre et le suivant, on trouve un long extrait de Lucius de Tongres, qui renferme la description des édifices construits par Bavo dans la ville de Belgis. Les murs du palais de Bavo avaient 70 coudées de hauteur. Le palais était orné de quatre tours et de deux portes, hautes chacune de 100 coudées; chaque côté des tours avait 300 coudées carrées. L'épaisseur des murs du palais était de 18 à 25 coudées. Les murs de la ville étaient flanqués de 1000 tours et percés de 7 portes bâties par Bavo, en l'honneur des 7 planètes à orbite oblique; enfin ces portes étaient surmontées de 7 temples. Le reste de la description porte le même caractère de vérité. On croyait, d'après Strabon, Pline et d'autres auteurs anciens, que les grandes routes des Gaules avaient été construites par Agrippa, gendre d'Auguste, mais Lucius de Tongres nous apprend que le grand Bavo eut aussi sa part à ces travaux. « Bavo, dit-il, fit aussi établir, dans des temps favorables, sept grandes routes, pavées de pierres carrées, en l'honneur des sept planètes ou fausses divinités, et ordonna que chaque route porterait le nom de l'idole de la porte ou du temple auquel elle aboutirait, etc. [1] » Enfin nous apprenons de Lucius de Tongres et de Rucléri, que la ville de Bavai ou de Belgis, fut encore ornée par Bavo, de temples consacrés à Bacchus, à Linthie, à Minerve, à Vénus, au Soleil, au *redoutable Mars*, à Jupiter et à Saturne, *le père bienfaisant des dieux.*

Dans le chapitre XIV, Bavo décide que ses états formeront un

[1] Plusieurs chroniqueurs du moyen âge, entre autres Sigebert de Gembloux, attribuent à la reine Brunehaut, la construction des routes qui aboutissaient à Bavai. Peut-être que cette princesse les fit réparer, et que, par flatterie ou par ignorance, on lui en attribua la première construction. Au reste un passage de Strabon et une inscription trouvée en 1777, au village de Quarte sur la Sambre, près de Bavai, prouvent à l'évidence que les routes anciennes de la Belgique, appelées vulgairement *chaussées Brunehaut*, furent construites par M. Vipsanius Agrippa, proconsul des Nerviens et gouverneur de la Belgique, sous le deuxième consulat d'Auguste. (Strabo. *Geogr.*, *l.* IV *et* Heylen. *Dissert. de monum. Roman. in Austriaco Belg. repert*).

royaume héréditaire, dont le prince des druides sera le souverain. Sept archiflamines, dix ducs, autant de comtes et neuf autres prêtres institués dans les neuf temples de la cité, devaient assister l'archidruide dans ses fonctions. Bavo institua également des chasseurs, des chevaliers, des augures, des magiciens et des pasteurs, qui devaient être élus par le collége des comtes, des chiliarques, des questeurs et des censeurs, choisis pour tout le peuple en corps; enfin, pour couronner l'œuvre, Bavo nomma, devant l'assemblée du peuple, l'aîné de ses fils prince des druides.

Dans ce chapitre, extrait en entier de Lucius de Tongres, on trouve un singulier amalgame de dignités civiles et religieuses et de magistratures gauloises, grecques et romaines. Ce que l'auteur avait lu sur les druides des gaulois, sur les chiliarques des Grecs, sur les flamines, les questeurs et les censeurs des Romains, il l'a adapté au gouvernement fabuleux du roi Bavo et de ses successeurs.

Dans le chapitre XV, extrait du même Lucius de Tongres, tous les dieux des Belgis prédisent, chacun à leur tour, le sort futur de cette ville. Leurs oracles sont passablement obscurs et conçus dans un style fort ridicule. Une des réponses les plus singulières est celle du dieu Bel : « Le Subtolanus, l'Eurus et le Vulturne endommageront avec le temps les murs de la ville; et l'Auster, l'Africus et le Notus, feront à jamais la guerre à ses fils; et quoique le Zéphyr semble leur être favorable, qu'ils ne s'y fient pas, parce qu'à la fin les premiers les morderont comme une couleuvre. Les vents d'Aquilon et de Nord-Est, s'uniront avec Borée, et lorsque soufflera le Vulturne, on comptera les tours de la ville; enfin l'Eurus en fouillera les fondations. L'Eurus et le Notus enverront un réformateur; mais le Vulturne renversera le tout. »

Le chapitre XVII est encore extrait textuellement de l'ouvrage de Lucius de Tongres. On y lit que la réponse du dieu Bacchus, annonçant qu'un reste de traîtres *vendengerait* le royaume des Belges, occasionna une grave sédition dans la ville de Belgis. Le peuple appliquait cet oracle aux Troyens, compagnons d'Énée et d'Anchise que Bavo avait rencontrés dans la mer de Toscane et qui l'avaient suivi

en Belgique. Il y eut des voies de fait et du sang répandu. Bavo, interposa son autorité et engagea les Troyens, qui avaient excité le courroux populaire, à s'éloigner de la ville de Belgis et à s'établir ailleurs. Turgontus, un des chefs des émigrans, fonda la ville de Tongres, Mossellanus celle de Mosellane ou de Trèves, Morineus celle de Moriane ou de Térouane, et Clarineus ou Carineus celle de Clarinée. J. De Guyse ajoute un passage de Lucius, qui fait entendre qu'on ne savait point au juste où était placée cette ville de Clarinée, dont on ne trouve aucune mention dans les auteurs anciens. Les uns fixaient cette ville près de Compiègne, d'autres à Gand; il y en avait enfin qui disaient que c'était la même que la ville de Mercurialis, appelée ainsi du nom de Mercure, et dans la suite Ablatona du latin *ablata*[1], parce que César l'avait prise d'assaut, « de même qu'après l'irruption des Vandales, ajoute J. De Guyse, d'après Lucius de Tongres, la cité des Morins fut nommée Térouane. » Cette réflexion de Lucius de Tongres, admise sans contestation par J. De Guyse, prouve l'ignorance de ces deux chroniqueurs; car la ville de Térouane portait ce nom bien long-temps avant l'invasion des Vandales au IV^me^ siècle; Ptolemée et les itinéraires romains ne l'ont jamais désignée que sous cette dénomination. La ville de Clarinée ou de Carinée n'exista jamais que dans l'imagination de Lucius de Tongres ou des auteurs qu'il a suivis. Nous avons déjà parlé ailleurs de l'origine de Tongres; nous ne dirons donc rien ici de la prétendue fondation de cette ville par Turgontus, personnage dont l'existence est aussi bien prouvée que celle du géant Antigonus d'Anvers.

Chapitre XVIII. Mort de Bavo. Cet événement eut lieu du temps de Samson, environ 1175 avant J.-C. Le corps du héros fut brûlé au théâtre de Bacchus, avec celui de plusieurs ducs, comtes, chasseurs et chevaliers, qui se dévouèrent à la mort pour accompagner leur maître. L'archidruide Belgineus, fils aîné de Bavo, succéda à son père.

Le chapitre XIX, traitant de l'origine des Latins et des Romains, n'a aucun rapport à notre question.

[1] Blaton, village de l'arrondissement de Tournai.

Dans le chapitre XX, Lucius de Tongres décrit les événemens du règne de l'archidruide Bavo-Belgineus [1]. Ce prince défendit, sous peine de mort, l'usage de l'or, de l'argent et des pierres précieuses; ordonnant au peuple d'offrir, dans les temples, tout l'or et l'argent qu'il pouvait avoir, pour en faire des statues aux dieux. Il ordonna encore que toutes les personnes des deux sexes passeraient en plein air et à la belle étoile les mardis et vendredis, jours consacrés à Mars et à Vénus. Il en agit ainsi, dit le chroniqueur, afin d'endurcir les corps de ses sujets à la fatigue. Il acheva la construction des temples de Bel, de Mars et de Mercure, et construisit des aquéducs pour pourvoir d'eau la ville de Belgis. Dans tout cela il n'y a rien d'extraordinaire; mais ce qui l'est davantage, c'est que Belgineus procréa quatre-vingt-cinq enfans mâles et cent filles. J. De Guyse ajoute que Clairembaud semble affirmer que Bavo, l'ancien favorisé de Diane et guidé par un cerf blanc, découvrit la fontaine des fleurs, dans laquelle se baignaient les faunes, les satyres et les nymphes, et que c'est de cette fontaine qu'il tira l'eau pour alimenter les aquéducs de Belgis.

Le chapitre XXI est encore une digression étrangère à l'histoire des Belges : il renferme l'histoire d'Héli et de Samuël, juges d'Israël, et l'origine fabuleuse du royaume de la Grande-Bretagne.

Le chapitre XXII contient l'histoire du règne de Bavo-Leoninus, successeur de Belgineus et prince très-cruel, puisqu'il se nourrissait, lui et sa famille, de chaire humaine. Il acheva le temple de Bacchus, et eut quarante fils que, malgré les lois existantes, il créa tous ducs et avec lesquels il partagea le gouvernement de ses états. Le peuple se révolta contre eux, et en massacra plusieurs; ceux qui échappèrent à la mort, se livrèrent à la tyrannie. Bavo-le-Lion, voyant le mauvais état où ils avaient réduit son royaume, rétablit l'élection ordinaire des ducs, et obligea les tyrans, ses fils, à se retirer au delà des montagnes. Bavo-le-Lion eut encore, dans sa vieillesse,

[1] L'étymologie du nom de ce prince est *Bavai Belgis*.

treize fils, dont l'éducation fut confiée aux archiflamines; ceux-là s'abstenant de se nourrir de sang humain, furent élevés dans la crainte des dieux.

Il fit la guerre à Goffarius, roi d'Aquitanie, et s'empara de ses états jusqu'à la mer. Pour dernier acte, il établit douze de ses fils rois des diverses cités de ses états, et nomma l'aîné archidruide. A sa mort, soixante de ses officiers et vingt-deux de ses femmes se brûlèrent sur son bûcher.

Le chapitre XXIII traite de matières étrangères à notre sujet.

Chapitre XXIV. Bavo-Lupinus, grand nécromancien et enchanteur, bâtit un palais à l'extrémité méridionale de la ville, près du temple de Jupiter. Ce palais qui portait encore, du temps de Lucius de Tongres, le nom de palais du Loup, donna, selon ce chroniqueur, le nom au village de Louvignies, à une demi-lieue S.-O. de Bavai. Il acheva aussi trois temples avec leurs idoles.

Dans le chapitre XXV, J. De Guyse donne un abrégé des principes de l'astrologie judiciaire, dans laquelle il était fort savant, comme nous l'avons déjà observé précédemment.

Le chapitre XXVII traite des enchantemens et transformations de Bavo-le-Loup. Nous nous croyons dispensé d'en donner l'analyse [1].

Nous n'en dirons pas davantage sur les chapitres XXVII et XXIX, qui traitent des *Opinions des différens auteurs sur les sectes, et de la féte des faunes et des dieux cornus.*

Chapitre XXX. Bavo-le-Brun, successeur et frère de Bavo-le-Loup, acheva plusieurs temples à Belgis et dans le reste de son royaume, et défendit la communauté des femmes; ce qui ne prouve guère en faveur de la législation antérieure et de la moralité des Belges-Troyens. Il ordonna, sous peine de mort, qu'aucun homme n'eût plus de quatre femmes et les prêtres seulement deux. Ce prince fut un second Licurgue : il établit dans son royaume la police des mœurs en vigueur

[1] Nous avons lieu de croire que les contes du *loup-garou* ont servi de source pour la composition d'une grande partie de l'*Histoire de Bavo-Lupinus*.

chez les Lacédémoniens, la communauté des biens, le repos public, défendit l'usage de l'or et de l'argent, voulut que les marchés se fissent par échanges, etc., etc., en un mot, s'il faut en croire le bon Lucius de Tongres, Bavo-Bruno fit de son royaume une seconde Sparte.

Chapitre XXXI. Bavo-le-Brun s'allie avec les rois des Ruthènes et des Morins, et passe avec eux la mer pour attaquer l'île de Brutus (la Grande-Bretagne), afin d'arrêter les courses d'Ébrancus, roi de cette île. Cette expédition n'eut aucun succès [1].

Voulant célébrer par une grande fête l'achèvement de la ville de Belgis, il sacrifia au dieu Bel et aux autres idoles de la cité, ses deux fils aînés, avec une quantité innombrable de loups, de lions, d'ours et de sangliers. Dans la même année, à la fête de Bacchus, Bavo-le-Brun se dévoua lui-même en holocauste, en se jetant dans les flammes alimentées pour les sacrifices, avec deux archiflamines, trois ducs, cinq comtes, sept veneurs et beaucoup d'autres personnes [2]. Cet événement frappa d'une si grande terreur tous les citoyens du royaume, qu'ils portèrent de concert une loi qui défendit, sous peine de mort, de transgresser les lois de Bavo-le-Brun et celles des dieux. C'est depuis lors que prévalut l'usage d'initier les fils des princes et des ducs aux ministères sacrés, et d'apaiser les dieux par leur sang.

Il est facile de voir que les actions de Licurgue, législateur de Lacédémone, ont servi de base à toutes les fables débitées par Lucius de Tongres, sur le prétendu roi Bavo-le-Brun.

Chapitre XXXIII. Brunchilde, successeur de Bavo-le-Brun, renouvela les lois des Troyens et celles de ses prédécesseurs, et força, *sous peine d'être écorchés vifs*, tous les citoyens de son royaume à ho-

[1] Comme le nom de la ville de Trève donna lieu, aux chroniqueurs romanciers d'inventer le personnage fabuleux de Trebeca, que celui de Bavo eut pour étymologie le nom de Bavai, que du nom des Ménapiens on composa celui du prétendu Menapus, etc., de même on imagina de dériver de la dénomination de Britannia le nom d'un prétendu Brutus Ier, roi de cette île.

[2] Rien ne prouve davantage le fabuleux des prétendues histoires écrites par Lucius de Tongres, Hugues de Toul, etc., que ces titres de duc, comte, veneur et autres qualifications du moyen âge donnés à des personnages qu'ils prétendent avoir vécu plus de dix siècles avant l'ère vulgaire.

norer les neuf divinités de la cité de Belgis. Ébrancus, roi des Bretons, ayant fait une descente dans les Gaules pour réparer et rétablir la ville des Morins, dont il s'était emparé après la mort de Bavo-le-Brun, et pour subjuguer ensuite le royaume des Belges, fut défait par Bruneholde, qui établit, pour roi des Morins, Aganippus, son frère. Peu de temps après, Brutus, surnommé Vert-Écu, fils d'Ébrancus, débarqua, avec une armée d'Albaniens, à l'embouchure de l'Escaut, et envahit tout le pays jusqu'à la Haine; il y bâtit des villes, des châteaux, des bourgs, dont plusieurs portent encore le nom qui leur fut composé par les Bretons. Cependant Bruneholde, voyant que les ennemis n'étaient plus qu'à huit milles de Belgis, marcha contre eux, et, avec le secours de ses alliés, les tailla en pièces.

Chapitre XXXIV. Bruneholde qui, d'après la nouvelle loi, n'avait pris que deux épouses, eut de la première 22 enfans en sept couches, et de la seconde 12 garçons et 12 filles.

Les Mosellans ayant attaqué les Tréviriens, Bruneholde vint au secours de ces derniers, défit les Mosellans, s'empara de leur pays, et répara la ville de Trèves, depuis long-temps ruinée par les Belges. Il prit également la ville d'Agrippine, qui s'était alliée aux Mosellans, en rasa les murs et soumit à sa domination toutes les villes situées sur le Rhin.

Chapitres XXXV. Les Allobroges, les Celtes et les Séquaniens [1], ayant appris que la ville de Belgis était dépeuplée et sans défenseurs pendant l'expédition de Bruneholde contre les Mosellans, tentèrent de s'en emparer par surprise. Ils se rendirent en grand nombre à Belgis, se faisant passer pour des pèlerins qui venaient adorer le dieu Mars; mais leur ruse fut découverte, et la plupart furent mis à mort. C'est de la déroute de ces Séquaniens, dit le chroniqueur, que l'Escaut (il écrit le Secaut) prit son nom [2]. Bruneholde, de retour de son

[1] L'ignorance du chroniqueur est si grande, qu'il ignore que le nom de Celtes était un nom générique donné à tous les peuples des Gaules, et qu'il en fait ici un peuple particulier différent des Allobroges et des Séquaniens, deux peuples de race celtique ou gauloise.

[2] Nous ne devinons pas trop quelle analogie il y a entre le nom de *Scaldis* et celui de *Sequani*. Goropius Becanus ou Schriekius seraient peut-être plus heureux que nous.

expédition contre les Mosellans, brûla de se venger. Il marcha contre ce peuple, soumit entièrement son territoire, celui des Celtes et des Séquaniens jusqu'au Rhône, aux Alpes-Pennines et au monts *Cendrés* [1]; ravagea l'Aquitaine, la Touraine, l'Armorique, l'*Hunaique et les monts Caspies*, et étendit ses conquêtes jusqu'à l'Espagne. Il revient triomphant dans ses états au bout de dix ans, emmenant avec lui plusieurs rois captifs qu'il renvoya en liberté, après son retour à Belgis, et après avoir offert des sacrifices aux dieux, dans lesquels il immola son fils aîné à Mars.

Chapitre XXXVI. Du temps de Bruneholde, les Saxons, les Suèves, les Alains et plusieurs autres nations ayant passé le Rhin, vinrent assiéger la ville de Trèves et ravager son territoire, jusqu'à Tongres et Mosellane [2] (Metz). Bruneholde, vola aussitôt au secours de Trèves, attaqua les Saxons et les défit complétement [3]. Il les poursuivit au delà du Rhin, réduisit toute la Saxe, le Danemarck, la Norwége, la Prusse, l'Esclavonie, la Hongrie et toute la Germanie, et rentra triomphant dans ses états, après une absence de huit ans, pendant lesquels il soumit à son empire tous les pays d'une mer à l'autre, et jusqu'aux Alpes-Pennines, aux Pyrénées, au Jura et aux *monts Caspies* [4].

Chapitre XXXVII. Bruneholde porte plusieurs lois relatives au culte, à l'uniformité des poids, des mesures et des matières d'échange de son royaume.

[1] Nous ignorons ce que le chroniqueur entend par monts Cendrés, seraient-ce par hasard les Pyrénées?

[2] Il n'y eut jamais de ville dans la Gaule portant le nom de Mosellane; mais au moyen âge un *pagus mosellensis* et au duché de Mosellane dont on ne commença à parler que vers le milieu du X^e^ siècle. (Wastelain, *Descript. de la Gaule-Belg.*, p. 64, 249, 274, 279). Le chroniqueur a donc transformé un pays en ville, comme il a fait à l'égard du Belgium, de la Morinie, etc.

[3] Les détails dans lesquels entre le chroniqueur en parlant de cette bataille, ressemblent à un conte de la bibliothèque bleue. « Il (Bruneholde) avait préparé trois échelles et placé à chacune d'elles quatre rois, dix ducs et autant de comtes avec leurs chasseurs et soldats qui étaient sous leur commandement, etc., etc. »

[4] Sans doute les montagnes voisines de la mer Caspienne ou le Caucase, dont les Romains eux-mêmes ne purent dompter les peuplades sauvages. Nous nous étonnons que Lucius de Tongres n'ait pas reculé les bornes de l'empire des Belges jusqu'aux extrémités de la Chine.

Chapitre XXXVIII. Bruneholde, après avoir ordonné la promulgation de ses nouvelles lois dans toutes les parties de son royaume, les fait graver sur les portes des villes, des forteresses et des villages, afin qu'aucun homme ni aucune femme ne pût s'excuser en prétextant cause d'ignorance. Il fait ensuite paver les sept grandes routes commencées par Bavo l'ancien. Toutes ces routes avaient cent pieds de large, et quatre d'entre elles, dit le chroniqueur, étaient recouvertes de briques cuites, ornées de colonnes de marbre et bordées d'allées de chênes; c'étaient la route de Jupiter, celle de Mars, celle du Soleil et celle de Vénus. Les trois autres, c'est-à-dire, les routes de Saturne, de Mercure et de la Lune, étaient pavées de pierres recouvertes en marbre et revêtues d'écailles et de pierre noires. Le soin d'entretenir ces routes fut confié aux chasseurs. Au centre de la ville, Bruneholde fit placer une pierre heptagonale, d'où l'on pouvait voir les sept portes ou les sept temples de la ville. Sur chacune des faces de cette pierre, il fit sculpter l'image de l'idole qu'elle regardait, et ordonna que l'on érigeât sur l'heptagone une statue de métal, haute de soixante coudées tenant une massue à deux mains et prête à frapper. Cette statue, qu'on prétend être celle de Bel, subsista jusqu'au temps de Jules César, qui la détruisit et fit de la chaux avec la pierre milliaire.

Les sept grandes routes qui aboutissaient à Bavai, comme à un centre commun pour la Belgique et qui furent construites par Agrippa, gendre d'Auguste, vers l'an 24 avant l'ère vulgaire, ont servi de motif à toutes les fables que J. De Guyse débite dans ce chapitre d'après Lucius de Tongres. La pierre heptagonale n'était autre chose qu'une pierre milliaire, sur laquelle étaient marquées les distances de toutes les villes et stations de poste, auxquelles conduisaient ces routes[1]. De la reine Brunehaut, à qui plusieurs chroniqueurs du moyen âge ont attribué la construction des voies romains de Bavai, parce qu'elle les avait peut-être fait réparer, Lucius de Tongres a fait un grand-prêtre belge en changeant le nom de *Brunehaut* en celui de *Brunehold.*

[1] Voir De Bast, *Recueil d'antiq. rom. et gauloises.*

Les neuf chapitres suivans (XXXIX-XLVIII) contiennent la description des neuf temples de Belgis. La description des idoles de ces temples est copiée littéralement des Métamorphoses d'Ovide.

Chapitre XLIX. Brunehold fut le premier parmi les Belges qui fit peindre sur les étendarts, les écus et les boucliers, sur les pavillons et les tentes, sur les armures et les armes, les armoiries de la ville et du royaume. Elles consistaient, selon Lucius, en un écu à sept chevrons, dont quatre d'or et trois noirs ou terreux. J. De Guyse conjecture, avec sa sagacité ordinaire, que Brunehold choisit ces armoiries par allusion au sept routes de Belgis. Lucius, semble croire que tous les nobles qui portaient des armoiries à chevrons les avaient prises de Brunehold, mais que les armoiries formées de figures de quadrupèdes venaient des Huns, des Pannonniens et des Saxons, et que celles qui représentaient des oiseaux dérivaient des Romains. J. De Guyse conclut de là que les armoiries des contes de Hainaut, jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes, en 1303, avaient subsisté pendant 2404 ans [1].

Chapitre L. Brunehold, devenu vieux et craignant qu'après sa mort il ne s'élevât des dissensions entre ses trois fils, pour savoir à qui échoirait le souverain sacerdoce, consulta le dieu Bel sur le parti à prendre. Le dieu répondit que le sort devait régler le partage et que l'un des fils de Brunehold serait nommé grand-prêtre, l'autre duc de Trèves et le troisième roi des Allobroges, des Aquitains et des Neustriens. On obéit à l'oracle; Bruno obtint le souverain sacerdoce, Belgion devint duc de Trèves et Aganippus roi des Allobroges. Ce dernier ne voulut demeurer dans aucune ville de ses sujets, et en bâtit une nouvelle, à laquelle il donna le nom de Belgis-la-Gauloise. Brunehold établit ses autres fils, nés de son premier mariage, rois ou ducs dans différentes provinces et villes des Gaules. « Quant à ses fils du second lit, il les envoya gouverner les provinces des Saxons, des Danois, des Norwégiens et toute la Ger-

[1] Il est étonnant que les généalogistes n'aient pas eu recours à ce chapitre des *Annales du Hainaut*, pour prouver la haute antiquité de l'invention du blason.

manie, en les plaçant tous sous l'autorité du prince des prêtres Belges. » Bruneholde, mourut à la soixante-dixième année de son sacerdoce. « Cent rois, mille ducs, douze cent comtes, plus de deux mille chasseurs, chevaliers et autres officiers se rendirent, suivant l'usage, à ses obsèques; et l'on vit jusqu'à cent rois, ducs ou comtes des plus illustres de son empire, se précipiter dans les flammes de son bûcher devant la grande statue de Bel, au milieu de la ville. »

Des faits aussi fabuleux n'ont pas besoin de commentaire.

Les chapitres LI et LII renferment l'histoire de Salomon et celle des diverses Sybilles.

Le chapitre LIII, extrait de Lucius de Tongres, comme tout ce qui, dans ce livre, concerne les prétendus rois ou prêtres Belges, contient l'histoire de Bruno, successeur de Bruneholde, dans le temps où régnaient, en Italie, les rois fabuleux Capis, Silvius et Carpentus. Bruno attaque, avec une flotte, l'île de Brutus (l'Angleterre), met en fuite le roi Lear, et s'empare de tout le royaume. Il brûla la ville des Trinobans et celle d'Ébrancus, après avoir emporté les dépouilles qu'Ébrancus, roi des Bretagne, avait autrefois enlevées aux Morins et aux Ruthènes. Il fit ensuite construire des routes royales dans toute l'étendue du pays, et transporta, dans la ville de Belgis, l'idole de Neptune, qui se trouvait dans la ville de Trinobante [1]. Après cela, il conquit l'Albanie, aujourd'hui l'Écosse, et l'Hibernie (l'Irlande). Alors il reprit en triomphe le chemin de son royaume; mais une horrible tempête ayant éclaté, le vaisseau sur lequel se trouvait Bruno, fut englouti, et la flotte dispersée. Les compagnons de Bruno qui échappèrent à ce désastre retournèrent à Belgis, où Aganippus fut nommé grand-prêtre à la place de Bruno. Après la mort de Lear, roi de Bretagne, et sous le règne de son fils Hudibras, les îles se révoltèrent et refusèrent de payer tribut aux Belges. Le jeune Aganippus équipa une flotte immense pour soumettre les rebelles; mais Hudibras instruit de ces préparatifs, se hata d'envoyer les tributs dus aux dieux de Belgis, fit ses excuses et livra quelques-uns des révoltés.

[1] Il n'y eut jamais en Angleterre une ville du nom de Trinobante, mais une peuplade.

Chapitre LIV. Le règne d'Aganippus est troublé par de graves séditions, des guerres intestines et un grand déchaînement de tous les élémens. Les dieux consultés sur la cause de ces maux, l'attribuèrent à la présence de l'idole de Neptune dans la ville de Belgis. Aganippus, par le conseil de ses ducs, éloigna promptement de la ville le dieu des mers, et plaça sa statue dans un temple qu'il bâtit sur une montagne au confluent de la Sambre et de la Meuse, là où s'élève aujourd'hui la ville de Namur [1]. Aganippus ayant épousé cinq femmes dans la Grande-Bretagne, répudia ses deux épouses légitimes, dont il avait eu quatre enfans. Le peuple en murmura beaucoup, et, à la première occasion qui se présenta, mit en pièces le grand-prêtre qui avait transgressé la loi. Sa tête fut pendue, avec des crochets de fer, à la porte de son palais, et on porta peine de mort contre *celui qui oserait enlever cette tête destinée à servir de leçon aux princes futurs.* Les cinq femmes d'Aganippus furent enterrées vives. Aganippus II, encore impubère, succéda à son père.

Les chapitres LV-LVIII traitent des matières étrangères à l'histoire de la Belgique.

Chapitre LIX. Le commencement du règne d'Aganippus II est signalé par une horrible famine qui désola la ville de Belgis : les habitans se virent contraints à se nourrir de chair humaine, et un grand nombre périt de faim. Les Belges ne recevant aucun secours des provinces dont plusieurs s'étaient révoltées, décrétèrent que le peuple, qui était devenu furieux, *placerait le prince des prêtres sur les épaules d'un Belge vigoureux,* sortirait de la ville en corps d'armée, se dirigerait plein de rage vers les provinces supérieures des Gaules, et pillerait toutes les villes approvisionnées. Cet ordre fut exécuté ponctuellement : tous les rois et les ducs qui avaient refusé des vivres, furent attaqués et pris ou tués. Par cette mesure étrange, l'abondance revint à Belgis et la famine disparut. Aganippus con-

[1] La ville de Namur n'est point mentionnée dans l'histoire ou les anciens documens avant le VII^e^ siècle. (*Valesii Not. Gall. in voce* Namurcum.) Au IX^e^ siècle ce n'était encore qu'un simple château.

voqua tous les sujets de son royaume et leur proposa de payer un tribut à la ville de Belgis, pour la dédommager des frais immenses que lui occasionnait l'affluence considérable de pèlerins qui s'y rendaient de toutes parts aux temples des dieux. Cette proposition fut acceptée et passa en loi ; mais en peu d'années, elle devint le sujet de grandes querelles entre les étrangers et ceux de la cité. C'est pourquoi le prince décréta, par le conseil des ducs et des comtes de tout le royaume, que l'on bâtirait à une plus grande distance de la ville qu'auparavant les temples des dieux, surtout ceux qui attiraient une plus grande affluence, et que ce serait dans ces nouveaux temples que les étrangers viendraient sacrifier. L'idole du soleil fut transférée à Solème, appelé d'abord temple du soleil [1] ; celle de Mars à Famars; celle de Mercure dans une ville appelée Caricie ou Carinée, et, depuis sa destruction, Blaton (qui signifie *effacé*, *détruit* [2]). On fonda aussi de grandes villes dans ces trois cantons, et on établit, dans chacune d'elles, un duc, deux comtes et autant de prêtres qu'en exigeait le service du temple. Enfin d'idole de la Lune fut placée au milieu du bois de la Fagne [3].

Du temps d'Aganippus II, les Bretons et les Albaniens, qui étaient restés cachés dans les bois depuis la défaite de leurs compatriotes, sous Bruneholde et sous Brutus, surnommé l'Écu-Vert, roi de Bretagne, s'étaient tellement multipliés, qu'ils s'élevaient à plus de 30,000 combattans et occupaient les forêts depuis la mer jusqu'aux marais de la Haine. Comme ils incommodaient beaucoup les Belges, surtout les habitans de la nouvelle ville de *Fanum Mercurii* [4], Aganippus envoya contre eux dix ducs et autant de comtes avec plusieurs chasseurs et autres officiers sous leurs ordres. Ils trouvèrent les ennemis sur les bords d'une rivière, à laquelle la déroute des Albaniens fit

[1] Solème est un bourg à 3 lieues du Quesnoy, département du Nord.

[2] Blaton est un bourg ou village du district de Tournai. Il n'a jamais été plus considérable ni porté le titre de ville.

[3] Voir sur la forêt de la Fagne ou Faigue, *Valesii Not. Gall.* Voce Fania silva.

[4] Les chroniqueurs du moyen âge ont désigné sous ce nom la ville de Bruges. La plus ancien mention de cette ville se trouve dans la *Vie de saint Éloi*, par saint Ouen.

donner le nom d'Albe; leur ville, située près de Chièvre, est encore aujourd'hui appelée Arbre [1]. On s'y battit avec fureur de part et d'autre; Lupus, chef des Albaniens, se voyant sur le point de perdre la bataille, demanda la paix. Elle lui fut accordée à condition que les Albaniens paieraient annuellement à la ville de Belgis, un tribut de 1000 porcs, 1000 bœufs et 200 cerfs, moyennant quoi il leur fut permis d'occuper paisiblement le pays qui se trouve entre l'Escaut et la Dendre, de manière cependant qu'ils ne seraient pas maîtres des ports. Alors les Albaniens élevèrent, sur une haute montagne, dite aujourd'hui le Mont-Saint-Aubert, un temple au dieu Janus Bifrons. Ils bâtirent dans les marais voisins une ville appelée du nom de leur chef *Luposa*, aujourd'hui Leuze [2]. Aganippus eut de ses deux femmes quatorze fils, dont l'aîné porta son nom.

Les chapitres LX-LXIII contiennent l'histoire apocryphe du roi Léar, extraite de l'histoire fabuleuse de la Grande-Bretagne par Geoffroi de Monmouth. Quoi qu'en dise J. De Guyse, ou plutôt Lucius de Tongres qu'il copie toujours, Geoffroi de Monmouth semble n'avoir eu aucune intention de faire intervenir les Belges dans cette prétendue histoire. Lucius ajoute au récit de ce chroniqueur fabuliste, que le roi Léar séjourna à *Luposa* ou Leuze, et que sa fille Cordeilla fonda trois villes, dont la première porta le nom de son père, la seconde celui de Cordeilla et la troisième celui du premier chevalier de Léar. J. De Guyse, avec sa perspicacité ordinaire, conjecture que ces villes sont les mêmes que celles appelées vulgairement, dit-il, Ligne, Corde et Vélanie [3], villes dont l'existence est aussi apocryphe que celle de Cordeilla même. « Il n'entre pas dans mon sujet, ajoute J. De Guyse, à la fin du chapitre LXIII, d'examiner comment Lupus, duc des Albaniens, fonda par la suite la ville de Louvain [4], ni de m'arrêter

[1] Village du district d'Ath.

[2] La ville de Leuze doit son origine à un monastère fondé par saint Amand. *Valesii Not. Gall.* Voce Lutosa.

[3] Ligne et Cordes sont deux villages du district d'Ath. Vélanie est sans doute Velaines dans le district de Tournai.

[4] Selon d'autres chroniqueurs, dont l'autorité est tout aussi respectable que celle de Lucius

à la fondation par le roi Léar de la ville qui porte encore aujourd'hui le nom teutonique de Lierre [1]. Je ne dirai rien non plus d'un grand nombre d'autres villes dont parle Lucius, attendu qu'étant situées hors des limites du territoire de Hainaut, je n'ai pas à m'occuper de leur origine. »

Le chapitre LXIV contient l'histoire d'Amasias, roi de Judée.

Chapitre LXV. Ce chapitre est un de ceux qui renferment le plus d'absurdités. On y lit qu'Audengerius, successeur d'Aganippus second, enseigna aux Belges l'astrologie, la nécromancie, l'hydromancie et les évocations des esprits. Mais la passion qu'il montrait pour ces belles sciences lui faisant négliger le gouvernement de ses états, les Belges le chassèrent; il rassembla alors les pasteurs et les chasseurs, « et les initia si bien dans son art, qu'il subjuguait les pays, les peuples » et les nations par ses sortiléges. » Il se rendit de cette manière, maître de la ville de Mosellane, soumit les Tréviriens, ravagea le territoire de Tongres et de Cologne, détruisit les grandes routes du royaume de Belgis, et contraignit enfin les Belges à lui rendre le souverain sacerdoce. Mais Audengerius ne se fiant pas à eux, voulut demeurer à Trèves. Les Belges mécontens de cette résolution, élurent, à sa place, Herisbrandus, et marchèrent sur Trèves. Audengerius leur livra bataille, mais fut défait et pris. Les Belges le mirent en pièces. Ils envoyèrent son bras droit *avec l'omoplate* aux Saxons, pour les

de Tongres et de J. De Guyse, Louvain fut fondée par Lupus, capitaine écossais, servant dans l'armée de César. *Lupus* traduit en français fait *loup*, et, disent ces étymologistes judicieux, comme ce loup ou *Lupus* était très-malin, on l'appela *Loup fin*, d'où est provenu tout simplement le nom de Louvain.

Ceux qui comprennent le flamand savent que le nom flamand de Louvain *Loven*, est composé de *loo*, hauteur boisée, et de *ven* ou *veen*, tourbière, marécage. La certitude de cette étymologie est constatée par la position même de cette ville, près de laquelle il existe encore une colline portant le nom de *loo-berg*.

Avant le X^e^ siècle, Louvain n'était encore qu'un simple hameau. (Voyez *Just. Lipsii Lovanium.*)

[1] La ville de Lierre, dont l'emplacement était, au VII^e^ siècle, un lieu désert et couvert de bois, doit son existence et ses accroissemens au tombeau de saint Gommaire. (Van Lom, *Beschryving van Lier.*)

suspendre au milieu du principal théâtre de la cité royale; le bras et l'épaule gauche tombèrent en partage à ceux de Cologne; la ville de Mosellane eut la cuisse et la jambe droites, et la jambe gauche fut donnée à celle de Tongres. Les Belges clouèrent la peau de leur grand-prêtre aux portes du palais de Trèves, et portèrent à Belgis la tête et le tronc qu'ils enduisirent de miel, et les exposèrent devant la grande statue au milieu de la ville pour être dévorés par les mouches. Enfin ils attachèrent sa tête aux portes du palais, à côté de celle d'Aganippus.

Nous ne rapportons ces contes puérils que pour démontrer combien serait dénué de tout jugement celui qui ajouterait la moindre foi aux rêves d'un Lucius de Tongres ou d'un J. De Guyse.

Le chapitre LXVI contient l'histoire d'Osias, roi d'Israël.

Chapitre LXVII. Les Sénonais ayant, malgré l'opposition de leur roi, bâti un temple à Minerve, sans la permission du prince des Belges, Herisbrandus leva une armée pour les punir de cette innovation. Les Aquitains, les Celtes, les Séquaniens et les Neustriens, auxquels Herisbrandus avait demandé du secours, ne le voyant accompagné que de peu de gens, s'engagèrent, en secret, à prendre le parti des Sénonais, afin de s'affranchir des tributs qu'ils payaient aux Belges. Herisbrandus, informé de cette résolution hostile, pendant qu'il était déjà en marche, fut obligé de s'arrêter. Il campa le long de l'Aine et y bâtit un château fort qui, dans la suite, fut appelé Neufchâtel. Il y attendit le secours de Tréviriens, des Agripiniens et des Albaniens, qui vinrent au nombre de quinze mille commandés par Lupinus, leur duc, fils de Lupus. Lorsqu'Herisbrandus se vit à la tête d'une armée nombreuse, il marcha contre les Sénonais, prit d'assaut leur ville et la détruisit de fond en comble. Il enleva la statue de Minerve, qu'il fit transporter à Belgis, et s'avança ensuite jusqu'au Rhône et dans l'Aquitaine, subjuguant toutes les nations qui s'étaient armées contre les Belges.

Chapitre LXVIII. Herisbrandus place la statue de Minerve sur la porte de Mars; mais comme on craignait la famine à cause de l'af-

fluence considérable des habitans de la Gaule-Supérieure vers cette idole, on la transféra peu de temps après sur la montagne de Janus-Bifrons. Plusieurs réponses des dieux et des *comètes grosses comme la lune qui parcoururent les douze signes du zodiaque*, annoncèrent que le sacerdoce Belge allait être remplacé par la *tyrannie*.

Chapitre LXIX. Peu d'années après la translation de Minerve, une multitude de Gaulois s'étaient rassemblés, au mois de mars, pour célébrer la fête de la déesse. Tout à coup, sur le soir et à l'heure de commencer les sacrifices, les Albaniens entourèrent la montagne, et massacrèrent tous les Gaulois. Herisbrandus, avec huit de ses fils, y périt également, et l'idole de Minerve fut mise en pièces. Mais, au lever de l'aurore, les Albaniens virent avancer contre eux les Belges, et furent contraints de repasser la rivière. Les Belges ravagèrent le territoire de leurs ennemis, et, pendant quinze ans, firent périr tous les Albaniens qu'ils purent atteindre; de telle sorte, que dans toute l'étendue de pays entre l'Escaut et la Dendre et jusqu'à la mer, il ne resta plus un seule homme âgé de plus de quinze ans. Les ducs qui commandaient l'armée belge, décrètent ensuite que les Albaniens de tout sexe, qui auraient échappé au glaive, seraient bannis à perpétuité du royaume des Belges, sous peine d'être écorchés vifs; ils les déclarèrent en outre hors la loi [1], permettant de leur courir sus et de les tuer partout où on les rencontrerait.

Comme la vue de la montagne de Janus-Bifrons rappelait le triste souvenir de la mort du grand-prêtre, les Belges changèrent son nom en celui de montagne de Minerve, et transférèrent l'idole de Janus dans une vallée appelée la vallée de Janus-Bifrons, aujourd'hui Briffœil [2]. Tous les fils d'Herisbrandus ayant péri, à l'exception d'un seul qui était encore en bas âge, le peuple nomma, par acclamation, le chasseur Ursus pour exercer la tutelle du jeune prince et la régence. Cette

[1] « C'est de là, dit J. De Guyse, qu'est venu le proverbe que l'on applique encore de nos temps aux personnes mises hors la loi et aux ennemis des princes, et qui dit qu'il faut les traiter comme des Albaniens. »

[2] Village du district de Tournai.

élection fut accueillie avec indignation par les ducs, les prêtres et les archiflamines.

Chapitre LXX. La mort du grand-prêtre et l'élection du chasseur Ursus exaspérant les cités de l'empire belge contre la ville de Belgis, elles se révoltèrent toutes, à l'exception de trois qui étaient voisines de Belgis.

La division se mit en même temps dans la ville de Belgis, où un grand nombre d'archiflamines, de ducs et comtes furent massacrés par l'assemblée du peuple et par Ursus. Ceux qui avaient échappé au danger quittèrent la ville. Ursus voyant la ville sans ducs et comtes et les temple sans prêtres, commença à craindre pour lui-même. Il proposa au peuple de faire revenir les archiflamines pour assister le grand-prêtre mineur dans les fonctions du culte seulement, tandis que lui-même et ses officiers s'occuperaient du gouvernement de l'état. Le peuple approuva son projet. Ursus fit ensuite le dénombrement des citoyens en état de porter les armes, et il en trouva 480,000 depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de cinquante.

Le peuple honteux d'obéir à un homme qui n'avait que le titre de chasseur, éleva Ursus à la royauté, et ordonna à tous les citoyens, sous peine de mort, de porter au roi le même respect qu'ils témoignaient jadis au grand-prêtre.

Tel est l'analyse abrégée du premier livre de l'*Histoire du Hainaut*, par J. De Guyse.

Le livre deuxième des *Annales du Hainaut* commence par l'histoire du roi Ursus, qui occupe seule les dix premiers chapitres, le seizième, le vingt et le vingt-unième. Ursus fut élu roi des Belges, l'an 405 ou 401 de la ruine de Troye (vers l'an 775 ou 779 avant notre ère). Il reçut le nom d'Ursus, à cause de sa ressemblance avec un ours et du poil dont il était couvert. Il était d'une taille si élevée, qu'il surpassait de près de deux coudées les plus grands citoyens de Belgis. Il avait un courage inébranlable et une force si grande, qu'on rapporte qu'il mit, de ses propres mains, cinq ours en pièces, et qu'il attaquait et terrassait les sangliers et autres bêtes sauvages. Il était à peine monté

sur le trône que tous les peuples soumis à la cité de Belgis, se révoltèrent. C'est depuis ce temps, dit J. De Guyse, que l'empire belge a été divisé en quatre parties. La Saxe, la Hesse, la Servie, la Dacie et toute la Germanie Transrhénane fondèrent un nouveau royaume. Belgis-la-Chevelue ou Trèves, Agrippine [1], Tongres, Mosellane, Strasbourg et toutes les autres villes entre le Rhin et la Meuse se liguèrent entre elles, et formèrent un autre royaume. Elles furent imitées par les Sénonais, les Celtes, les Séquaniens, les Allobroges, les Aquitains, en un mot par tous les peuples habitant entre les montagnes du Rhône et la mer d'Espagne.

Enfin, Belgis-la-Gauloise ou Bavai, Rouen, Lutèce, la Neustrie [2], Gand, Leuze, Moriane, les Ruthènes, les Bretons, les Albaniens ou les Scots formèrent la quatrième ligue contre les Belges. Les villes voisines de Belgis, telles que Solème, Famars, la cité de Mercure et quelques places fortes leur restèrent seules fidèles.

Ursus, effrayé de cette révolte générale, rassembla tout ce que les villes qui lui étaient restées dévouées contenaient d'hommes en état de porter les armes. Il leva 200,000 hommes à Belgis, 80,000 à Solème, 60,000 à Famars, 50,000 dans la ville de Mercure et 100,000 dans tout le pays voisin compris entre la mer, la Meuse et l'Aine [3].

Ursus commença par attaquer les Ruthènes et assiégea la ville de

[1] Voilà donc la ville de Cologne existant plus de sept siècles avant sa fondation, et avant que la princesse, de qui elle reçut le nom de *Colonia Agrippinæ*, ne naquît. (Tacite, *Annal.*, lib. XII).

La Saxe et les Saxons ne commencèrent à être connus que vers la fin du IIIe siècle de l'ère vulgaire. Pendant toute la durée de l'empire romain la Hesse ne porta d'autre nom que celui de pays des Cattes, et la dénomination de Servie ne date que de la fin du Ve siècle; antérieurement cette contrée n'était connue que sous le nom de *Mœsia mediterranea*.

[2] Ici, comme ailleurs, J. De Guyse ne se fait jamais faute de confondre les temps et les lieux. Qu'on ne s'étonne pas de lui voir placer en Belgique une Neustrie plus de quatorze siècles avant qu'il n'existât une contrée de ce nom. *Valesii Not. Gall.* Voce Neustria.

[3] L'armée belge composée des habitans seuls du Hainaut, était donc de 490,000 hommes; ce qui ferait pour toute la population du Hainaut plus de deux millions d'âmes, tandis qu'il est constant que la Belgique actuelle tout entière n'avait pas, lors de la conquête de César, au delà de 100,000 hommes capables de porter les armes. (*Voir* Cæs., *Bel. Gall.*, l. II.)

Moriane. Pendant ce siége, il renouvela les anciennes lois de discipline militaire, par lesquelles il était défendu à tout soldat, sous peine d'être écorché vif, de tuer les enfans et les femmes enceintes ou sexagénaires; de mettre le feu à aucune maison sans la permission du roi, etc.

Le gros de l'armée ayant formé le blocus de Moriane, le reste des troupes battit la campagne, et fit des courses jusque sur les frontières de la Neustrie et jusqu'à la mer. Mais ils n'y rencontrèrent d'autre ennemi que les Albaniens, qui implorèrent la clémence d'Ursus. Ce prince forma d'abord la résolution d'exterminer les Albaniens; mais il changea de projet par les remontrances d'un de ses ducs, et résolut de faire grâce à ce peuple, en exigeant de lui plusieurs conditions très-dures, et dont la principale était que les Albaniens resteraient à jamais esclaves des citoyens de Belgis, auxquels ils seraient contraints d'abandonner le cinquième du produit de leur travail et du butin qu'ils auraient fait sur l'ennemi, etc., etc. Le roi ayant transmis ces conditions aux députés des Albaniens, ils demandèrent trois mois pour se consulter.

Après un siége de quatre mois, Ursus s'empara de vive force de la ville de Moriane, qui fut succagée et une grande partie de ses habitans passée au fil de l'épée. Après en avoir fait démolir les fortifications, il donna le gouvernement de la ville à son fils, et s'avança avec son armée contre Belgis-la-Gauloise.

Les Albaniens, saisis de crainte, acceptèrent les conditions du traité proposé par Ursus, et suivirent les Belges au siége de Belgis-la-Gauloise. Les Gallo-Belges s'opposèrent au passage de la rivière que voulait effectuer l'armée d'Ursus: celui-ci, après avoir vainement tenté de la traverser de vive force, usa de stratagème, et pendant qu'il faisait semblant d'opérer le passage avec cent mille hommes, il fit jeter, à deux mille pas plus haut, plusieurs ponts « qui jusqu'à ce jour même, dit J. De Guyse, ont été appelés les ponts de Bères, c'est-à-dire d'Ursus [1]. C'est du grand nombre de ces ponts établis sur cette

[1] *Ursus*, ours, en flamand *beer*.

rivière, pour débusquer les Gallo-Belges, continue le chroniqueur, que la contrée nommée aujourd'hui le Ponthieu a tiré son nom [1]. » Ursus, après avoir passé la rivière, fut obligé de livrer bataille aux ennemis qui l'attendaient de pied ferme sur un plateau, au nombre de cent cinquante mille. Il remporta la victoire, non sans une grande perte des siens. Il marcha ensuite, sans obstacle, contre la ville de Belgis-la-Gauloise, dont il forma le siége. Après avoir soutenu plusieurs assauts, la ville fut obligée de capituler et d'accéder aux conditions stipulées par Ursus. Il la contraignit à lui payer annuellement un tribut de 400,000 bœufs, 4,000 tonneaux de vin et 500 tonneaux d'huile.

Pendant son expédition contre les Gallo-Belges, Ursus apprit que ceux de Belgis-la-Chevelue, d'Agrippine et des autres cités de la ligue, informés que la ville de Belgis était dépourvue de ses habitans, en avaient entrepris le siége. Il cacha avec soin cette nouvelle à son armée ; mais après la prise de Belgis-la-Gauloise, il se hâta de voler au secours de sa capitale. Arrivé à dix milles de Belgis, il reçut la nouvelle que les Belges étaient aux prises avec les Germains qui avaient saccagé une grande partie du pays. Il se rendit incontinent au lieu de l'action; mais à son arrivée, le combat était terminé à l'avantage des Germains, qui avaient passé la Sambre en vainqueurs. Il périt, dans ce combat plus de 25,000 belges et plus de 15,000 germains. Au nombre des prisonniers belges était Héris, prince des prêtres, dont la capture avait jeté la consternation dans toute la ville. Ursus s'étant mis à la poursuite des Germains, les surprit désarmés près de Berlaimont, leur livra bataille et en tua, dans un jour, près de 30,000. Il en restait encore 260,000. Ursus se préparait à les attaquer de nouveau, lorsque quatre archiflamines lui proposèrent d'être envoyés comme médiateurs auprès des Germains. Ursus le leur permit; mais les Germains leur répondirent qu'ils ne voulaient reconnaître pour roi que le prince des prêtres et non pas Ursus, qui n'était point de la race sacerdotale.

Pendant que les archiflamines étaient en pourparler avec les Ger-

[1] Voir *Valesii Not. gall.* v. *Pontivus pagus.*

mains, Ursus, par le conseil des Albaniens, les attaqua à l'improviste et en tua 80,000, le jeune prince des prêtres et les quatre archiflamines. Les Belges et leurs alliés ne perdirent que 20,000 hommes.

Cependant la plupart des Belges, irrités de la mort de leur grand-prêtre, en qui finit la race des princes des prêtres, coururent à Belgis annoncer l'action cruelle commise par Ursus, et marchèrent ensuite contre lui ; mais ne gardant, dans leur marche, aucun ordre, ils furent taillés en pièces par Ursus, et laissèrent sur la place plus de 10,000 des leurs. Ursus éleva, de leurs cadavres, sur les bords de la Sambre, une montagne qui porte encore le nom de *montagne des Belges*, en français *Berlaimont* [1]. Il fit ensuite alliance avec les Germains, marcha de nouveau contre la ville de Belgis qui lui avait fermé ses portes. Après un siége de quatre mois, la ville lui fut livrée par des traîtres, qui y mirent le feu en différens endroits et massacrèrent toute la race des prêtres. Ursus, après s'être défait de tous ses ennemis, changea les lois à son gré.

Ursus voyant la ville de Belgis ruinée, et craignant la vengence des fils des Belges qu'il avait fait périr au nombre de plus de 200,000, transféra sa résidence à Trèves [2]. Il eut d'abord à étouffer plusieurs révoltes excitées par les Tongrois, les Agrippiniens, les Strasbourgeois [3] et même les Tréviriens fatigués de sa tyrannie. Afin de gagner la confiance des habitans de Trèves, il leur promit, s'ils voulaient lui jurer une obéissance constante, de partager avec eux les tributs que les peuples de ses États devaient aux dieux, et toutes les autres redevances de quelque nature qu'elles fussent. L'assemblée des Tréviriens approuva cette proposition. Ursus publia donc un décret, par lequel la ville de Belgis et toutes les autres places fortes et villes de son royaume étaient déclarées tributaires de Trèves, et portant que toute personne rebelle à cet ordre, serait écorchée vive. Plusieurs cités refusèrent

[1] Village du district du Quesnoi, département du Nord.

[2] Chapitre XVI.

[3] Le nom de Strasbourg n'est connu que depuis le VI^e^ siècle ; antérieurement cette ville portait le nom d'*Argentoratum*.

cependant d'obéir à ce décret, à moins que la ville de Belgis, leur métropole, ne l'eût accepté la première. Mais lorsqu'on fit lecture du décret, dans le théâtre de Bel, devant la grande statue, il s'éleva un grand tumulte parmi le peuple et surtout parmi les femmes. Elles se jetèrent, pleines de fureur, sur celui qui publiait l'édit et sur les quatre ducs, fils d'Ursus, et les déchirèrent tous cinq *à coups de dents et d'ongles, en autant de morceaux qu'elles étaient de personnes.* Puis parcourant la ville, elles égorgèrent tous les partisans d'Ursus, sans avoir égard ni à l'âge ni au sexe. Le lendemain les citoyens de Belgis s'assemblèrent au théâtre de Bacchus; mais étant la plupart jeunes, timides, sans expérience des armes, ils n'osèrent prendre aucune résolution. « Les femmes qui étaient aussi rassemblées dans le temple de Bel, témoins de cette lâcheté, retroussèrent leurs vêtemens comme des folles, et leur montrèrent le derrière, en cachant néanmoins les parties que la pudeur leur ordonnait de couvrir [1]. A cette vue les hommes frappés de honte et de *crainte,* s'enfuirent du théâtre de Bacchus, et laissèrent le champ aux veuves des Belges. » Après avoir long-temps délibéré avec les femmes mariées, elles élurent, pour leur reine, la jeune Ursa, fille d'Hérisbrandus, ancien prince des prêtres. La reine fit le recrutement de toutes les femmes depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 45, et en trouva plus de 200,000 *capables de porter les armes,* sans compter les femmes enceintes, malades ou infirmes. Toutes jurèrent qu'elles défendraient jusqu'à la mort la reine Ursa et les libertés de Belgis contre Ursus et les Tréviriens.

Tous les faits que nous venons de rapporter en abrégé ont été extraits par J. De Guyse de l'ouvrage de Lucius de Tongres. Ils portent tellement le cachet de la fable la plus apparente que, pour en faire la réfutation, il suffit de les exposer.

[1] « Dictæ mulieres.... posterioribus denudatis et ipsis monstratis quasi dementes, secretis » tamen præ verecundia ac timore, etc. »

Nous n'avons voulu rapporter cette phrase que pour démontrer que, non-seulement tout ce qui regarde notre histoire ancienne dans l'ouvrage de J. De Guyse est apocryphe, mais présente souvent des contes tellement ridicules, que Lucius de Tongres ou autres chroniqueurs qui les ont inventés, semblent n'avoir eu dessein eux-mêmes que de faire un roman.

Les chapitres XXII, XXIII, XXVI contiennent l'histoire du règne d'Ursa, toujours d'après Lucius de Tongres.

La reine Ursa décidée à poursuivre Ursus, commença par offrir des sacrifices solennels aux dieux; cent jeunes vierges furent immolées à Mars et à Vénus. Rassurée par les réponses des dieux, elle envoya des députés aux cités voisines et principalement aux femmes, pour les instruire de son entreprise et demander leur appui. Toutes les citées applaudirent à la conduite des femmes de Belgis, mais s'excusèrent de prendre une résolution avant d'avoir consulté l'assemblée générale. Ursa envoya aussi des députés à Rivallon, roi de Bretagne, qui fit marcher aussitôt à son secours Gargunsius, son fils, avec une puissante armée. Enfin les Gaulois s'étant joints aux Bretons, entrèrent dans Belgis, pour venir ou secours d'Ursa et attaquer Ursus. Ursa voulut que les veuves, dont Ursus avait fait mourir les époux, marchassent les premières au combat. Ursus de son côté fit publier dans toutes les villes situées près du Rhin et de la Moselle, qu'elles eussent à rassembler toutes leurs forces pour marcher avec lui contre les Belges; mais toutes, à l'exception de Mosellane, se révoltèrent. Il partit néanmoins avec une armée de 200,000 combattans et campa à trois milles de Belgis. Soudain au milieu de la nuit, Ursa sortit de la ville à la tête de ses femmes et tomba sur l'armée ennemie, dont elle fit un grand carnage. Ursus lui-même y périt.

Le lendemain toute l'armée belge poursuivit les ennemis et en tua encore un grand nombre. La perte totale des Tréviriens, des Mosellans et des Albaniens, dans cette expédition, fut de 80,000 hommes. Du côté des Belges et des Bretons il ne périt qu'environ 40,000 femmes.

L'endroit où fut livrée cette célèbre bataille, dans laquelle périt Ursus, fut appelé *Mors malorum*, Mort des méchans. On y planta, pour perpétuer le souvenir de cette victoire, des chênes et des hêtres; les premiers en mémoire des hommes qui y avaient péri, et les seconds en mémoire des femmes. C'est là l'origine de la forêt de Mormal!

Après le partage du butin, les femmes se mirent à chercher le corps du roi Ursus parmi les cadavres, et l'ayant trouvé, lui coupèrent la

tête qu'elles emportèrent avec la peau du roi. On rendit ensuite des actions de grâce aux dieux, et particulièrement à Vénus. « Dès que les barons bretons eurent appris la nouvelle de la victoire des femmes belges, dit le chroniqueur, ils ressentirent pour elles un brûlant amour et désirèrent ardemment d'avoir de ces héroïnes des enfans et des héritiers. » Plus de 20,000 jeunes filles furent par eux demandées en mariage et accordées par la ville de Belgis et par la reine. Ursa s'appliqua ensuite à réparer les ruines de Belgis et à faire refleurir les anciennes lois et coutumes, et un an après, elle épousa, du consentement de ses sujets, Gargansius, fils de Rivallon. Après avoir eu d'Ursa sept enfans, dont l'aîné, Sisillius, devint, du vivant de sa mère Ursa, troisième roi des Belges, Gargansius mourut à Trinobante.

Dans le chapitre XXVI J. De Guyse décrit la prétendue origine de Reims, dont il attribue la fondation à un grand nombre de Romains qui émigrèrent après la mort de Rémus, frère de Romulus, pour se soustraire au sort dont les menaçait ce dernier. Pendant la construction de cette ville, les Gaulois-Sénonais voulurent s'en rendre maîtres; mais la reine Ursa les repoussa. Elle bâtit, près de la rivière de l'Aisne, un château fort, qui prit du nom flamand de la reine, celui de Berry. Elle défit ensuite les Sénonais près de Reims et y bâtit, sur le lieu de l'action, le château de Bevru. Le roi des Belges, fils d'Ursa, qui était allé se faire couronner roi de Bretagne à Trinobante, ayant appris ce que la reine avait exécuté à Reims, passa sur le continent avec une armée nombreuse de Belges, d'Abaniens et de Bretons. Il séjourna deux ans à Reims et embellit considérablement cette ville. La reine fit aussi creuser, près des marais, une *rivière* qui porta le nom d'Ursa, mais que les habitans appelèrent dans la suite la Vesle, parce que la reine était alors devenue vieille [1]. Friscembaldus, second fils de la reine, fut envoyé avec l'armée que le roi des Belges avait conduite d'Angleterre, pour soumettre les Allobroges, les Séquaniens et les Celtes révoltés. Il exécuta son entreprise en deux ans, et bâtit, en

[1] L'étymologie de *Vesle* déduite de *vieille* ou *vetula* est exacte, d'autant plus que les habitans de Reims étant compagnons de Rémus devaient parler le latin.

mémoire de sa victoire, une grande ville qu'il appela *Bierri*, toujours de Beere, traduction flamande d'Ursa [1]. Il revint ensuite triomphant à Reims; sa mère, qui était sortie de la ville pour venir au devant de lui, se noya, selon Hugues de Toul, dans une rivière à dix milles de Reims. Cette rivière prit dans la suite le nom de la mère du roi, et s'appela la Marne [2]. Lucius de Tongres dit au contraire qu'Ursa fut tuée par les Sénonais, que Sisillius mourut sans postérité, et que Friscembaldus, son frère et duc des Rémois, lui succéda et devint le quatrième roi des Belges. En ce temps-là, dans la 18e olympiade, les Bretons se révoltèrent contre les Belges. Vers la 26e olympiade Friscembaldus II succéda à Friscembaldus, son père. Il soutint plusieurs guerres contre Jago et Kimarius, roi de Bretagne, et bâtit la forteresse appelée la Porte ou le Port des Belges, et en flamand *Porteberge* [3], pour protéger les Belges contre les Albaniens et les Bretons, qui pillaient la ville de Mercuriale et les marchands qui venaient y trafiquer.

Parmi les chapitres des *Annales du Hainaut* qui portent le cachet de la fable la plus évidente, il faut certainement comprendre les chapitres XXVII, XXVIII et XXIX du livre II, dans lesquels il est traité de l'origine de Tournai, fondée par Tullus Hostilius, roi de Rome.

Dans le chapitre XXVII, Hugues de Toul nous apprend que, sous le roi Friscembaldus II, les Rémois, pour venger leur roi Rémus, résolurent d'attaquer les Romains avec le secours des Tréviriens et des Sénonais; que Tullus Hostilius, qui était alors roi de Rome, ayant appris leur dessein, prit conseil de son sénat, et fit demander au roi des Belges un sauf-conduit et une trève de trois ans. Ayant obtenu sa demande, il se rendit dans les Gaules avec un grand nombre d'hommes sages, et voulut d'abord s'entendre avec les Tréviriens. Ceux-ci refusèrent de le laisser approcher de la ville avec son armée, qui s'établit au pied

[1] Si Lucius de Tongres avait connu une ville d'Asie ou d'Afrique portant le nom de Beerie ou Berry, nul doute qu'il n'en eût également attribué la fondation à la vaillante Ursa.

[2] *Marne* de *mère* ou *mater*. L'étymologie est un peu forcée.

[3] Porteberge est un village de la Flandre, non loin de Gand. Il est inutile d'observer qu'il n'exista jamais de ville du nom de Port des Belges au *Portus Belgarum*.

d'une montagne, sur les bords de la Moselle, où elle fonda la ville de Toul, qui porta le nom du roi Tullus [1]. Tullus Hostilius n'ayant pu rien conclure avec les Trévîriens, s'avança avec son armée vers Belgis, et s'arrêta sur les bords de l'Escaut dans un lieu délicieux, où les Romains bâtirent une ville qu'ils appelèrent Hostilia du surnom de leur roi. Après avoir long-temps négocié avec les Belges, Tullus Hostilius conclut la paix, et laissa, en retournant dans son royaume, un nombre suffisant de Romains pour peupler les deux nouvelles villes de Toul et Tournai.

J. De Guyse ajoute que, selon Lucius de Tongres, le principal but de Tullus Hostilius en se rendant dans les Gaules, était d'engager les Belges à se joindre à lui pour faire la guerre aux Grecs.

Dans le chap. XXVIII J. De Guyse réfute ce qui se trouve dans l'*Hist. vulgaire de Tournai* concernant la fondation de cette ville par Tarquin l'Ancien et sa destruction par le roi Servius, successeur de Tarquin.

Dans le chapitre XXIX il donne un extrait de l'*Histoire de Tournai*, où est décrite la prétendue fondation de cette ville par Tarquin l'Ancien, l'an 143 de la fondation de Rome. Il y est encore dit qu'après la mort de Tarquin l'Ancien, Servius voyant que Tournai l'emportait de beaucoup en splendeur et en population sur toutes les cités d'alentour, en fit la capitale de 125 villes ou forteresses, en ordonnant qu'elles y porteraient leurs tributs; mais la petite Rome (c'était aussi le nom de Tournai) étant devenue trop puissante et ayant négligé d'envoyer les tributs à Rome, Servius fit partir une puissante armée qui, après un siége long et meurtrier, s'empara de cette ville : elle fut saccagée et ses habitans passés au fil de l'épée. Cependant la paix s'étant rétablie entre les deux nations, les Romains voulurent que Tournai ne portât plus le nom de petite Rome, mais qu'elle prît celui d'Hostilie, à cause de la résistance opiniâtre qu'elle leur avait opposée [2].

[1] Toul était la capitale des *Leuci* et portait, avant le VI^e^ siècle, le nom de *Tullum Leucorum*.

[2] Dans le chapitre XXVII J. De Guyse a dit que Tournai fut appelée Hostilia par Tullus Hostilius son prétendu fondateur.

Il est sans doute plaisant de voir un roi de Rome fonder des villes dans le nord des Gaules, à une époque où les parties de cette vaste contrée, les plus voisines de l'Italie, n'étaient pas même connues de nom aux Romains.

Il est inutile de réfuter de pareilles absurdités; contentons-nous de dire que non-seulement Toul et Tournai n'existaient point encore du temps de Tullus Hostilius, plus de cinq siècles avant J.-C., mais que même, au IIIme siècle de l'ère vulgaire, la dernière de ces villes, n'était qu'une simple station de poste qui n'acquit quelqu'importance et ne devint une ville peu considérable qu'à la fin du IVme siècle [1].

Le chapitre XXXI traite du règne de Wariger, fils de Friscembaldus, de Léoninus, fils de Wariger, de Léopard, frère de Léoninus, de Léopard II et de Léopardinus [2]. Sous le règne de tous ces princes, la Belgique jouit d'une paix profonde, dit notre chroniqueur, et ne fut témoin d'aucun événement tant soit peu important.

Le chapitre XXXIII, extrait de Lucius et de Hugues de Toul, traite de la prétendue ligue que Servius Tullius conclut avec les Huns près du Palus Méotide, ainsi qu'avec les peuples de l'Istrie, les Anténorides [3], les Sicambres, les Chèvremontains et les Durbians avec le secours desquels il envahit la Souabe, la Saxe, la Dacie et beaucoup d'autres pays.

Ce chapitre est encore plus extraordinaire que ceux qui traitent de la fondation de Toul et de Tournai. Ici on ne se contente pas de faire voyager Servius dans les Gaules, mais on l'envoie jusqu'au Palus Méotide, pour y faire alliance avec les Huns, qui ne parurent dans ces lieux et que les Romains n'apprirent à connaître que vers le commencement du Vme siècle de l'ère vulgaire, et pour envahir le centre de la Germanie, où jamais aucune armée romaine, même du temps des empereurs, ne mit le pied.

[1] Poutrain, *Histoire de Tournai*, t. II, p. 539.

[2] Il serait curieux de savoir pourquoi Lucius de Tongres a donné à la plupart des prétendus rois de Belgis des noms d'animaux sauvages tels que Leo, Lupus, Ursus, Ursa, Leopardus, etc. Nous croyons que la science du blason n'a pas été entièrement étrangère à ces dénominations.

[3] Les descendans des compagnons d'Anténor le troyen.

Dans le chapitre XXXIV, Léopardinus veut s'opposer à l'invasion des barbares dans ses états : il s'avance contre les Huns et les Pannoniens avec une armée de 600,000 hommes, mais il perd la bataille. Servius et Camber, roi des Huns, s'emparèrent ensuite d'Agrippine, de Trèves et de toutes les places situées entre le Rhin, la Meuse et la Moselle. Servius passa la Meuse près de *Trajectum* (Maestricht), et défit une seconde fois les Belges commandés par le fils de Léopardinus, près de Tongres; puis, il assiégea et prit cette ville qu'il pilla, et dont il emmena tous les habitans propres à porter les armes. Enfin il soumit, sans obstacle, le reste du pays, et entra dans la Rhétie, dont il fit la conquête jusqu'à l'Océan [1].

Dans le chapitre XXXV, J. De Guyse rapporte que les Huns fondèrent en deçà du Rhin plusieurs villes, telles que Ninove, Nimègue, Jupile, Chèvremont, Durbuit, le haut et le bas Maestricht; que le roi Servius bâtit sur la Meuse la forteresse de Servie, et Condro [2], duc des Istriens, la ville de Huy qui reçut son nom des Huns, ainsi que plusieurs châteaux que Condro bâtit le long de la Meuse. J. De Guyse nous apprend encore dans ce chapitre que les Huns, après avoir passé la Meuse, divisèrent leur armée en deux corps, commandés, l'un par le duc Camber, l'autre par Vermendion, duc des Pannoniens, et marchèrent sur la ville de Belgis. Chemin faisant, ils construisirent plusieurs cités, forteresses, maisons et châteaux, et pillèrent le temple de Neptune, bâti près de la Sambre, rivière à laquelle le duc de Camber donna son nom, en changeant la première lettre de Camber dans la lettre S. Ce qu'il y a de plus ridicule dans ce récit, c'est qu'on y attribue, comme nous l'avons déjà observé, la construction de quantité de villes,

[1] M. De Fortia croit que la Rhétie est mise ici pour le Brabant : en effet l'Océan est bien éloignée de la première de ces contrées. Peu importe d'ailleurs, puisque tout le récit de J. De Guyse n'est qu'une fable.

[2] Le nom de ce personnage fabuleux paraît être dérivé de celui de *Condrusi*, peuple qui, du temps de César, occupait la position du Condros actuel dans la province de Liége. *Voir* Dewez, *Dict. géogr. du roy. des Pays-Bas*, art. Condrusi. Tous les endroits que cite ici le chroniqueur ne datent que du moyen âge, à l'exception de Nimègue qui doit son origine à un château ou un camp romain, et Maestricht dont nous avons déjà parlé ailleurs dans ce mémoire.

de bourgs et de forts aux Huns, peuple nomade qui avait le séjour des villes en horreur, et n'habitait, comme les Tartares, descendans des Huns, que sous des tentes ou sur des chariots [1].

Chapitre XXXVI. Le roi Servius bâtit la ville de Servie, aujourd'hui le village de Sart de Servin, et s'empara ensuite des villes de Fanum Mercurii, de Port-Belge et d'Hostilie. Pendant que Servius était occupé à construire la ville de Servie, les habitans de Belgis défirent une partie de l'Armée des Huns près d'Hugnies, qui reçut le nom d'*Hugniacum*, à cause de cette bataille et de la position des Huns [2]. Camber et Vermendion ayant appris ce revers, rassemblèrent leurs forces et retournèrent auprès de Servius, pour être en état de se prêter un secours mutuel. Alors Camber bâtit, près de la ville de Servie, sur le ruisseau de l'Aube, un château qui, au temps de J. De Guyse ou de Hugues de Toul, s'appelait encore le château de Cambre ou Cambron le Châtelet [3]. Il disposa en même temps le reste de ses troupes le long du ruisseau, qui fut d'abord appelé Hugnia ou Hugne. Sur une montagne, près de ce ruisseau, il bâtit un temple au dieu Pan [4] auquel, s'il faut et croire notre chroniqueur, les Huns vouaient un culte particulier. Le pays fut long-temps appelé à cause de cette idole de Pan, la Pannonie ou la Propancie (le Brabant). Ce temple de Pan fut en grande vénération chez les Huns, les Pannoniens, les Romains, les

[1] Tout cela n'empêche point que, dans la plupart des livres qui traitent de la géographie de la Belgique, on n'attribue sérieusement aux Huns et aux Goths la fondation de plusieurs de nos villes, apparemment parce qu'on ignore que c'est d'un Lucius de Tongres, d'un Hugues de Toul ou d'autres chroniqueurs de cette espèce que proviennent uniquement ces traditions fabuleuses; car celui qui, après avoir lu en entier l'ouvrage de J. De Guyse rapporterait encore de pareils contes, ferait certainement preuve de peu de jugement.

[2] C'est sans doute le village d'Oignies dans le district de Charleroi.

[3] Probablement le village de Cambron-Casteau, district de Mons.

[4] Ce qui prouve encore l'extrême ignorance et le peu de jugement de Lucius de Tongres, de Hugues de Toul et de J. De Guyse, c'est qu'ils prêtent indifféremment à toutes les nations le culte des dieux des Romains et des Grecs, comme nous l'avons déjà observé plus haut; en outre, il est bien connu que ni les Huns, ni les Germains, ni même les Gaulois n'élevaient ni temples ni statues à leurs divinités; les forêts et les montagnes tenaient lieu des premiers; une épée ou un tronc d'arbre remplaçaient les dernières.

Rhétiens et tous les autres peuples alliés, jusqu'au temps de Jules César, qui détruisit l'idole, et changea le temple en une forteresse.

Chapitre XXXVIII. Les garnisons de Fanum Mecurii, d'Hostilie et de Port-Belge surprennent, à l'improviste, pendant la nuit, l'armée de Servius occupée à la construction de Servie, et en font un grand carnage. Servius ayant réuni ses forces à celles des Huns et de ses autres alliés, attaque la ville d'Hostilie, la prend après un siége opiniâtre, en rase les murs et passe tous les habitans au fil de l'épée. Ayant ensuite marché contre Port-Belge, il livre bataille aux Albaniens, aux Bretons et aux Belges réunis, et remporte la victoire. Après cette victoire les Huns soumettent les Albaniens, les Bretons et ceux de Fanum Mercurii, jusqu'à l'Océan.

Chapitres XXXIX et LX. Les Huns, après avoir soumis tout le pays depuis la Haine et l'Escaut jusqu'à l'Océan, instituent des prêtres dans le temple de Pan et établissent, dans la ville du roi Servius, un duc, des chasseurs, des centurions, des décurions et des chevaliers [1] pour gouverner la ville et tout le pays depuis la Haine, l'Escaut et l'Océan, jusqu'au fond des bois, y compris les Rhétiens et Codron [2]. Ils se préparent ensuite à assiéger la ville de Belgis; mais prévoyant une résistance opiniâtre et craignant d'être assaillis par les habitans de Famars et de Solème, ils commencent par construire trois forts pour la garde de leurs bagages, pour servir de réfuge en cas de nécessité et pour diriger de là de fréquentes attaques contre la ville de Belgis. Le premier de ces forts fut bâti sur la petite rivière de Hunel, et reçut le nom de Servius ou de Servain. Le deuxième porte aujourd'hui le nom d'Avesnes, qu'il doit aux étrangers qui y furent placés sous la conduite de Heppron, leur chef, qui donna son nom à la rivière d'Hepre. Le troisième fort occupé par Camber était bâti sur l'emplacement de Château-Cambresis ou de Cambrai. J. De Guyse se décide pour Cambrai.

[1] On voit par ce chapitre que J. De Guyse, d'après Lucius de Tongres et Hugues de Toul, ne se contente pas de donner des centurions, des décurions, des chevaliers romains aux Belges-Troyens, mais qu'il en place même auprès des Huns!

[2] Sans doute le Condros.

Après quinze mois de siége, Belgis, Solème et Famars furent prises par les Huns, qui élurent alors pour roi Camber [1], autrefois leur duc. Celui-ci prit pour épouses des femmes du sang royal, adopta le culte et les mœurs des Belges, et les soumit entièrement à son autorité.

Le roi Servius voyant avec déplaisir que l'armée voulait rester avec Camber, et que celui-ci employait à son propre profit des troupes qui avaient été levées pour le service commun, résolut de faire alliance avec Heppron, duc des étrangers, et Vermendion [2], duc des Pannoniens, afin d'attaquer Camber. Ce dernier craignant le danger qui le menaçait, offrit au roi Servius 160,000 belges pour marcher sur Rome et s'en rendre maître. Servius accepta cette proposition. Alors Camber publia un édit général, par lequel il ordonna à tous les hommes de Belgis, de Solème, de Famars et de Port-Belge, de l'âge de vingt-cinq à quarante ans, de sortir, sous peine de mort, du royaume des Belges pendant dix ans, et de se conquérir une nouvelle patrie. Servius ayant ainsi rassemblé une armée innombrable, marcha sur Rome. Camber fit alliance avec Vermendion, qui avait refusé de suivre Servius, et lui assigna un territoire au delà de la Somme, où celui-ci bâtit la ville de Vermende [3].

Chapitre XLI. Servius est attiré dans la ville de Rome par trahison, et aussitôt mis à mort par Tarquin-le-Superbe, qui tenait en main les rênes du gouvernement et avait excité le peuple contre Servius [4]. Tarquin est élu roi en sa place, et fait alliance avec les étrangers que l'on reçut alors dans la ville. Après cet événement, Camber craignant la révolte des habitans de Belgis, se retire dans la ville qu'il avait bâtie,

[1] Il est probable que le nom des Sicambres a servi d'étymologie à celui de ce prétendu chef des Huns.

[2] Il n'est point douteux que le nom des *Veromandui* ou les Vermandois dont il est déjà parlé dans le livre II des *Commentaires* de César, n'ait servi aux chroniqueurs à inventer un Vermendion, prétendu roi des Pannoniens.

[3] *Valesii Not. Gall.* V. Veromandui.

[4] Quiconque a la moindre teinture de l'histoire romaine s'apercevra aisément combien les faits historiques les mieux connus sont dénaturés dans ce récit romanesque.

et en fait le siége de son gouvernement. Après sa mort Melbrand, son fils, règne sur Belgis. Sous le règne de Tarquin-le-Superbe, dit l'histoire de Tournai, la ville de Tournai fut reconstruite et acquit le plus haut degré de splendeur.

Le chapitre L, extrait de Hugues de Toul, rapporte que, du temps de Tarquin-le-Superbe, le roi des Sénonais profitant de la désolation où se trouvait la Belgique, envoya des députés aux habitans de Belgis pour leur enjoindre de lui envoyer, sans retard, l'idole de Minerve et de réparer les dommages qu'ils lui avaient jadis causés, sinon qu'il viendrait lui-même les y contraindre. Les cités de Belgis et d'Hostilie ayant refusé sa demande, le roi des Sénonais fit alliance avec les rois des Allobroges et de Bretagne, et entra avec une puissante armée dans la Belgique. Les Bretons assiégèrent Belgis la Gauloise, et les Sénonais avec les Allabroges la ville de Reims ; mais Melbrand, roi des Belges, les défit avec le secours des habitans du Condros, des Huns, des Pannoniens, des Vandales, des Sicambres, des Anthénorides et de toutes les autres provinces, et ravagea le pays des Sénonais eux-mêmes jusqu'au Rhône. Après cette victoire, Melbrand fut élu roi par les habitans de Belgis la Gauloise ou Beauvais, où il fixa sa résidence, et qu'il agrandit considérablement ; il la nomma cité royale, y bâtit un temple à Bel, et dispensa ses peuples de porter les tributs accoutumés aux dieux de Belgis. Depuis lors, Belgis cessa d'être la résidence royale. « C'est de cette époque, dit le chroniqueur, que date la haine violente que les Belges et les Huiniens conçurent les uns contre les autres, au point qu'ils ne pouvaient se voir ni se parler. »

Au chapitre LI, Hugues de Toul raconte que le fils de Tarquin-le-Superbe ayant été bani de l'Italie, rassembla une troupe de Gaulois et d'autres soldats avec lesquels il passa dans le royaume des Belges. Il demanda à être reçu dans la ville de Belgis; mais ayant essuyé un refus, il se retira sur le territoire des Morins, dans un lieu qui fut appelé de son nom Torquoin (Turcoin), où il bâtit une ville et un château fort. Peu de temps après, il fit alliance avec les habitans d'Hostilie, qui le nommèrent leur duc. Il répara cette ville détruite par

Servius, et se disposa à envahir tous les pays environnans et à détruire tout ce qu'avait fait Servius.

Dans le chapitre LII, Hugues de Toul décrit l'expédition de Tarquin-le-Jeune contre la ville de Servië, dont il ne put se rendre maître, mais il soumit toute l'étendue de pays, depuis la montagne de Pan, jusqu'à celle de Minerve, et toute la contrée que le roi Servius avait réduite sous l'obéissance de la cité de Servie et qu'il céda aux Hostiliens. Il s'empara aussi, sur les Morins et les Ruthènes, de tout le pays qui s'étendait depuis la ville d'Hostilie jusqu'à la Lis. Il y fonda une ville qu'il appela Tarquinie, et voulut que toute cette contrée et celle qu'il avait cédée aux Hostiliens, portât le nom de Burbantie, de son surnom de Burbantius (l'Orgueilleuse ou la Superbe) [1].

Chapitre LIII (extrait de Hugues de Toul et de Lucius). Les Belges assiégèrent la ville d'Hostilie. A cette nouvelle, Tarquin abadonna le siége de Servie pour aller défendre Hostilie. Néanmoins, après un siége de quatre mois, la ville d'Hostilie est prise, détruite de fond en comble, et tous les habitans passés au fil de l'épée. Tarquin lui-même y périt. La ville de Tarquinie essuya le même sort que celle d'Hostilie.

Chapitre LIV. Hugues de Toul rapporte que Blandinus, en action de grâces pour cette victoire, immola à Bel, à Minerve et à Pan, trois de ses fils et autant de ses filles; qu'ensuite il se fit prêtre de Minerve; qu'il construisit, près de la montagne de Minerve, une forteresse qu'il appela Blandinus, et une autre près du Sas de Gand, dans laquelle il mourut. Cependant Lucius rapporte que Blandinus fut tué par les Belges, dans un château fort qu'il construisit contre la ville de Belgis, près de Crepin. Le même auteur écrit que, du temps de Blandinus, Gorboga-

[1] La Burbantie n'est autre que le Bracbantum, d'où les chroniqueurs fabulistes du moyen âge ont dérivé le nom d'un prétendu Burbantius. *Voir* sur le Bracbantum, Dewez, *Diction. géogr. du roy. des Pays-Bas*, art. Bracbantia; Devadder, *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant;* De Roches, Mémoire sur la question : *Quelles ont été depuis le commencement du VII^me^ siècle jusqu'au IX^me^ siècle inclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, etc., renfermés dans l'étendue que comprennent aujourd'hui les dix-sept prov. des Pays-Bas?* 1774, in-4° (*Anc. mém. couron. de l'acad.*), et Valois, *Not. Gall.*, V. Bracbantum.

don, roi de Bretagne, fit une invasion dans le pays des Ruthènes et vint assiéger la forteresse de Blandinus près du Sas de Gand; que Blandinus après, l'avoir battu à trois reprises, le contreignit à lever le siége; que Gorbogadon attaqua ensuite la ville de Moriane, mais qu'il fut de nouveau défait par Bladinus, venu au secours des Ruthènes; et que les Morins et les Ruthènes élevèrent par reconnaissance, sur le trône de leur nation, Suardus, fils de Blandinus, qui, dans la suite, épousa la fille de Gorbogadon.

Chapitre LVI, extrait de Lucius. Blandinus, duc des Belges, étant mort, Suardus, son fils, roi des Morins, lui succéda. Il rétablit sur le trône le roi de Bretagne, frère de son épouse, et périt dans une révolte des habitans de Belgis, qui, au préjudice du successeur de Suardus, élurent pour duc un nommé Léogarde, *forestier d'un chasseur* [1]. Après la mort de Léo, ils élurent Walacrinus, homme du peuple et sans illustration, mais doué d'une force prodigieuse.

Au chapitre LXIV, Hugues de Toul rapporte que Walacrinus [2], successeur de Léo, gouverna avec tant de tyrannie, que les principaux citoyens de Belgis abandonnèrent la ville et se retirèrent dans celle de Blandinus « on dit qu'alors ils fondèrent, peuplèrent et agrandirent la ville de Blandinium appelée aujourd'hui Gand [3], et une autre ville du même nom de Blandinus, qui fut nommée dans la suite Nervie et qui aujourd'hui porte le nom de Tournai [4]. »

Dans le chapitre LXV, J. De Guyse donne des extraits de l'*Histoire de Tournai* et de celle de Henri, chanoine de Tournai, relatifs à la restauration d'Hostilie ou de Servie par les fugitifs de Belgis. « Il m'est der-

[1] Le nom de Léogarde est probablement dérivé de gardien des lions, fonction qui coïncide assez avec celle de forestier.

[2] Le nom de l'île Walcheren a sans doute servi d'étymologie à celui de ce Valacrinus.

[3] Les chroniqueurs ont dérivé le nom du prétendu Blandinus de la motagne de Blandinium à Gand, sur laquelle saint Amand fonda, en 636, le monastère de Saint-Pierre. *Voir* Dewez, *Dict. géogr. etc.*, art. Gand; De Bast, *Recueil d'antiquités gaul.;* Dierick, *Mémoire sur la ville de Gand.*

[4] Toutes ces différentes origines de Tournai démontrent assez quelle foi méritent les contes débités par les chroniqueurs sur ce sujet. Tantôt c'est Tullus Hostilius qui est censé le fondateur de Tournai, une autre fois c'est Servius Tullius qui bâtit cette ville, puis c'est le personnage fabuleux de Blandinus, etc.

nièrement tombé entre les mains, dit-il, en terminant ce chapitre, une histoire en vers vulgaires, mais fabuleuse, qui raconte des choses merveilleuses de la seconde Rome, Hostilie, Nervie ou Tournai, et dont l'auteur paraît se nommer Bucalis ou Buscalus; mais comme il rapporte beaucoup de faits incroyables et faux, et que s'il en rapporte quelques-uns de vrais, ils sont en très-petit nombre et nullement placés à leur temps; j'ai fait peu de cas de ses récits, et les ai regardés comme indignes d'être relatés [1]. » Si J. De Guyse avait pensé de même à l'égard de Lucius de Tongres, de Clérembaud, d'Hugues de Toul et de Rucléri, nous ne pourrions qu'applaudir à son bon sens.

Chapitre LXVI et dernier du livre II, extrait de Hugues de Toul. Valacrinus dépouille les temples des dieux, usurpe les fonctions du sacerdoce et condamne le grand-prêtre à mort. Le peuple exaspéré se révolte, chasse le duc et le poursuit jusqu'à la mer. Il est contraint de se sauver sur mer avec ses partisans, et cherche un réfuge dans une île qu'il fortifie et qu'il nomme Valchère (*Walcheren*). Les Belges décrètent qu"ils éliront tous les ans un nouveau duc, afin de mettre un obstacle aux projets ambitieux de leurs princes. Varingerus fut leur premier duc annuel.

Le troisième livre est divisé en 95 chapitres; mais il n'y en a guère qu'une quinzaine qui traitent de l'histoire des Belges. Suivant notre plan, nous ne parlerons que de ces derniers, et nous passerons les autres sous silence.

Dans le chapitre I, J. De Guyse donne la liste de tous les pays et des villes principales soumis au royaume des Belges. D'un bout à l'autre, ce chapitre n'est qu'un tissu de fables dénuées de toute vraisemblance. Au reste ce n'est qu'une répétition de ce qui se trouve déjà sur ce sujet dans les deux livres précédens. Il suffit de dire que, selon notre chroniqueur, la domination belge s'étendait entre le Rhin, la Meuse, les Alpes et l'Océan. J. De Guyse va même jusqu'à rendre les Russes tributaires ou sujets de Trèves.

[1] *Voir* sur ce Buscalus, Masscnius, *Antiquit. et Annal. Trevirens.*, l. I.

Au chapitre VII, Lucius et Hugues rapportent que, sous le règne d'Artaxercès, les Condrusiens et les Rhétiens, peuples sauvages qui habitaient le territoire de la ville de Dinant, *nommée aussi la Lune* [1], vivaient sans lois, et se nourrissaient d'herbes et de fruits; les jeunes gens allaient tout nus et les vieillards se couvraient de feuilles, d'écorces d'arbres et rarement de peaux de bêtes. Les débris de cette nation fondèrent, sur la Meuse, la ville de Dinant, qu'ils appelèrent ainsi du nom de Diane pour conserver la dénomination de leur ancienne cité.

Chapitre XIV, extrait de Lucius et de Hugues. Vers la 96e olympiade les Belges, soutenus des cités voisines, se préparèrent à tirer vengeance des maux qu'ils avaient essuyés de la part des Saxons, des Huns, des Pannoniens et des Romains. Les Condrusiens et les Rhétiens, qui n'approuvaient point ce projet, se joignirent aux Saxons et aux Germains, aux Vermandois, aux Cambrésiens, aux Nerviens, aux Serviens et à plusieurs autres cités, et mirent tout à feu et à sang dans le pays des Belges. Ces derniers, dans leur détresse, firent, de leur côté, alliance avec les Sénonais, les Gaulois, les Allobroges et autres cités; ces cités confédérées rétablirent, dans ses états, Brennus, fils du roi de Bretagne [2], chassé de son royaume par son frère.

Chapitre XV. Missenus, duc des Belges, continuant à séjourner en Bretagne, après avoir rétabli la paix entre les deux frères Bremus et Brennus, la ville de Belgis lui enjoignit de revenir sans retard, pour résigner sa charge, sous peine de bannissement. Le duc s'étant plaint de cet ordre à Brennus, celui-ci écrivit une lettre aux citoyens de Belgis, pour les engager à différer de quelque temps la nomination d'un nouveau duc; mais ne faisant aucune attention à cette missive, les habitans de Belgis élirent un autre duc, et bannirent, comme rebelles, Missenus et *les* 160,000 *Belges qui composaient son armée.*

[1] Lucius de Tongres a sans doute cru trouver dans le nom de Dinant celui de Diana, ou la Lune.

[2] Ce Brennus est sans doute le même que le prince Gaulois de ce nom qui pilla le temple de Delphes. Au moins le nom de celui-ci aura fait inventer le prétendu roi de la Grande-Bretagne dont il question ici.

Chapitre XVI. Brennus outré de la proscription de Missenus, résolut de tirer une vengeance éclatante des Belges, et de rétablir ce chef dans son ancienne dignité. Mais Missenus apprenant avec douleur ce projet de Brennus, le supplia d'épargner la ville de Belgis et de donner à lui et à ses compagnons des vaisseaux qui les conduiraient aux rivages de la Neustrie, et avec lesquels ils iraient chercher une nouvelle patrie. Brennus leur accorda cette dernière demande, mais ne se désista pas de son projet de vengeance. Il s'embarqua donc avec ses alliés belges pour conquérir, pour son compte, le royaume des Belges, celui des Romains et d'autres encore. Entrés dans les ports de la Neustrie, les Bretons cédèrent leurs vaisseaux aux Belges, et se mirent à parcourir le pays des Sénonais, qu'ils subjuguèrent entièrement. De là continuant leurs conquêtes, ils soumirent tout ce qui se trouva sur leur route jusqu'à Sens qu'ils agrandirent. Bremus conduisant plus loin son armée fonda une ville qu'il nomma Brémen [1]. Cependant les Belges, auxquels Brennus avait fourni des vaisseaux, arrivèrent, après de fréquens dangers, au royaume des Saxons, où ils fondèrent une grande ville qu'ils appelèrent le *Lieu des Belges,* aujourd'hui Lubec, et soumirent toutes les contrées maritimes et le royaume de Saxe, après avoir fait prisonnier le roi Ansénorius. Missenus fonda une autre grande ville à laquelle il donna son nom [2].

Les chapitres XX, XXI et XXII se rapportent à l'histoire fabuleuse de Belinus et de Brennus, fils de Danvallon, roi de la Grande-Bretagne ; mais aucun des faits qui y sont relatés ne ooncerne l'histoire des Belges.

Chapitre XXIII, extrait de Hugues et de Lucius. Vers l'an de Rome 315, les Sénonais, les Gaulois, les Allobroges et les Bretons, sous la conduite de Bremus et de Brennus, envahirent les Gaules et le royaume des Belges; ils incendièrent la Neustrie, le Beauvoisis et toutes les

[1] C'est la ville de Brême en Allemagne. La conformité de noms entre Bremus et Brême a été la cause que Lucius a attribué la fondation de cette ville à ce prétendu roi des Bretons.

[2] Le chroniqueur ne dit pas quelle était cette ville. Il est probable que c'est Meissen en Saxe.

villes de ces provinces; ils rasèrent Lutèce, Yseum ou Melun [1], et retournèrent triomphans à Sens qu'ils agrandirent considérablement. Ils prirent ensuite la résolution de fonder un nouveau royaume et bâtirent une nouvelle ville sacerdotale, qu'ils appelèrent Auxerre [2], c'est-à-dire le séjour le plus élevé des dieux. Enorgueillis par leurs succès, Bremus et Brennus envoient des députés à tous les peuples des Gaules, de l'Italie et de la Grèce, pour les sommer de se soumettre à leur domination; mais ces ambassadeurs furent éconduits avec mépris. Alors Bremus et Brennus jurèrent, dans leur colère, de détruire tous les peuples qui avaient méprisé leurs ordres. Pour mettre leur projet à exécution, ils commencèrent par mettre sur pied une armée très-formidable.

Les six chapitres suivans, qui ne sont qu'une continuation du précédent, contiennent le récit de l'expédition de Bremus et de Brennus contre les Belges.

La première année de leur règne, Bremus et Brennus attaquèrent les Belges, mais ils trouvèrent d'abord une forte résistance au passage de l'Aisne. Bremus, qui s'y vit presque cerné, fonda avec les Sénonais une ville qu'il appela la *Session des Sénonais*, aujourd'hui Soissons. Il fonda aussi la ville de Braine, sur le bord de la Veile [3]. Après s'être ménagé ces deux retraites, les deux princes s'emparèrent de Reims, passèrent l'Aisne, par stratagème, et défirent les Belges qui ne s'attendaient pas être attaqués. Ravageant ensuite tout le pays, ils brûlèrent Vermande. Arrivés sur les bords de la Somme, ils s'aperçurent que les Belges les attendaient avec de nouvelles troupes; mais lorsque ceux-ci eurent reconnu qu'ils avaient à faire à deux armées, fortes chacune de plus de 200,000 hommes, ils n'osèrent pas se mesurer avec un ennemi aussi formidable et se retirèrent dans leurs villes fortes.

[1] César fait mention de Melun sous le nom de *Melodunum* (lib. VII). Ce ne fut pendant toute la durée de l'empire romain et jusqu'au VII^e^ siècle qu'un simple bourg, *castrum*. *Valesii Not. Gal.* V. Melodunum.

[2] Ammien Marcellin est le plus ancien auteur, après la carte de Peutinger, qui ait fait mention d'Auxerre, *Antessiodurum*. *Valesii Not. Gal.* V. Antessiodurum.

[3] Braine dans le Soissonais. C'est toujours la ressemblance de nom qui porte le chroniqueur romancier à attribuer la construction de cette ville à Brennus. *Valesii Not. Gal.* V. Brenacum.

Lorsque les Sénonais eurent appris la retraite des Belges, ils résolurent d'assiéger toutes leurs villes. Après s'être avancés jusqu'à l'Escaut, ils construisirent, au milieu des marais, pour leur servir de place d'armes, une ville très-forte qu'ils nommèrent Vallée des Sénonais, mais qu'on appelle aujourd'hui Valenciennes [1], Bremus et Brennus campèrent l'un à Breviticum, nommé ainsi de Bremus, et appelé aujourd'hui Breuvage; l'autre, à l'endroit dit Brenna, aujourd'hui St-Sauge. Les marais d'alentour reçurent le nom de marais de Bruel, en l'honneur de Brutus, c'est-à-dire des Bretons qui y avaient fixé leur camp.

Lorsque les troupes ennemies s'approchèrent de Belgis, elles fondèrent, sur un petit canal, un bourg qu'elles appelèrent Bourg des Sénonais, aujourd'hui Sebourg. Bremus et Brennus allèrent ensuite attaquer Famars, à laquelle ils livrèrent quatre assauts. Bremus résolut de continuer le siége de cette ville pendant que Brennus irait assiéger Belgis. Pendant ce temps, des éclaireurs sénonais apportèrent à Bremus l'idole de la montagne de Minerve. Il la reçut avec joie, et la destina à la ville de Sens. Il déclara en même temps que, par respect pour Minerve, on laisserait la ville des Belges intacte, si ceux-ci voulaient faire alliance avec les Sénonais et les Bretons, et les suivre dans leur expédition.

Brennus ne partagea pas l'avis de Bremus; mais les Belges, avertis de leur résolution, demandèrent une trève de huit jours, et finirent par conclure un traité de paix avec les Sénonais. Les conditions de ce traité portaient que le tiers de tous les Belges propres à la guerre, suivraient les Sénonais dans toutes leurs expéditions, principalement contre les Romains et les Grecs; qu'à chaque olympiade [2], les Belges enverraient au secours de leurs alliés 600,000 bons guerriers, joints à un pareil nombre de Sénonais; qu'il y aurait amitié perpétuelle entre

[1] Le nom de Valenciennes est connu dans l'histoire dès le VI^e^ siècle ; cependant au IX^e^ siècle ce n'était encore qu'un simple village ou bourg, *vicus*, *villa*. (*Valesii Not. Gal.* V. Valentinae.)

[2] Il parait que les Belges-Troyens n'adoptèrent pas seulement le culte des Grecs et les lois de Lycurgue, et ne se contentèrent pas de créer des magistratures grecques et romaines, mais qu'ils suivirent encore la chronologie et la division des temps des peuples de la Grèce.

les Belges et les Sénonais; que Léo, fils du duc Missenus qui avait été proscrit, serait couronné roi des Belges; que la couronne passerait à ses descendans; que le gouvernement des ducs serait aboli, et que les cent principaux citoyens de Belgis, qui avaient jadis proscrit Missenus et rompu l'alliance avec les Sénonais, seraient mis à mort; enfin que, pendant deux ans, tout le blé des Belges serait apporté aux marchés des Sénonais. Ce ne fut qu'avec peine que la ville de Belgis et les autres villes du royaume des Belges acceptèrent ce traité.

Peu de jours après, les Sénonais se disposèrent à attaquer les Rhétiens, les Ruthènes, les Ménapiens, les Huiniens et toutes les nations rassemblées à l'entrée de la Rhétie. Bremus fit ses préparatifs de guerre à Soignies, ainsi nommé à cause du séjour qu'y firent les Sénonais [1].

Les Belges, sous la conduite de Belgion, leur duc, furent postés à Lembeek [2], c'est-à-dire, *Lieu des Belges :* l'armée des Rhétiens et des Ruthènes venue au devant des Sénonais, s'arrêta à Rhétia ou Reux [3]; les Ménapiens et leurs alliés à Megnapia ou Migneau [4]; et les Huiniens à Hennuyères [5]. Après ces préparatifs, le combat s'engagea, et les Sénonais remportèrent la victoire.

Après leur victoire, les Sénonais bâtirent, sur les frontières de la Rhétie, une grande ville pour leur servir de réfuge en cas de nécessité. Ils la nommèrent le bourg des Sénonais; c'est aujourd'hui la ville de Bruxelles; et ils appelèrent la rivière qui passa par cette ville la Senne [6]. Ensuite ils assiégèrent Louvain et Anvers [7], et finirent par se rendre

[1] La petite ville de Soignies, dans le Hainaut, doit son origine à un monastère fondé par saint Maldegaire en 650. (Dewez, *Diction. géogr.*, art. Soignies).

[2] Village de l'arrondissement de Bruxelles.

[3] Petite ville à deux lieues de Mons. Elle doit son origine à une église et un monastère fondés sur le tombeau de saint Feuillen. (Dewez, *Dict. géogr. des Pays-Bas*, art. Roeux). La légère ressemblance de noms entre Rœux et Rhetia a seul pu engager le chroniqueur à placer cette ville dans son récit romanesque; il en est de même des villages de Migneau et Hennuyères.

[4] Mignault, village du district de Soignies.

[5] Village à une lieue de Braine-le-Comte.

[6] *Voir* ce que nous avons dit plus haut sur l'origine de Bruxelles. (Dewez, *Dict. géog. des Pays-Bas*, art. Bruxelles; L'abbé Mann, *Histoire de Bruxelles*, t. I.)

[7] Anvers n'était encore aux VII^e^ et VIII^e^ siècles qu'un simple château. *Vita sanctæ Dympnæ*, c. II, n° 10. Miræi, *Diplom.*, t. I, p. 10. Dewez, *Dict. géogr.*, art. Anvers.

maîtres de tout le pays. Ils changèrent le nom de *Rhétie en celui de Brabant*, et après en avoir confié le gouvernement aux Bretons, ils conduisirent leurs armées dans l'Italie, s'emparèrent de Rome et ravagèrent ensuite la Grèce. Puis étant entrés dans la Galatie, ils périrent tous par ordre de Dieu, à l'exception de Bremus qui était retourné depuis long-temps dans son royaume avec les Bretons.

Là finit l'histoire fabuleuse de l'expédition de Brennus. J. De Guyse termine par quelques extraits d'Eusèbe, d'Isidore de Séville, d'Orose, de Vegèce et d'un historien inconnu nommée Fabius, sur le siége de Rome par les Gaulois.

Il serait inutile d'entrer dans de longues discussions pour démontrer tout ce qu'il y a de fabuleux dans les prétendus exploits de Brennus et des Sénonais, tels qu'ils sont ici décrits. Nous nous contenterons de renvoyer à l'histoire des Gaulois par Peloutier, Picot et Thierry et aux *Vindiciæ Celticæ* de Schæpflin.

De toutes les fables que contiennent les *Annales du Hainaut*, la plus étrange est, sans contredit, celle qui est racontée au chapitre XXXVI du livre III. On y lit qu'Alexandre-le-Grand, après avoir conquis l'Angleterre et l'Écosse, fit don de la *Forêt Charbonnière* ou du Hainaut, à Liriope, jeune fille d'une grande beauté et du sang royal. Les nobles de la Grande-Bretagne et d'Écosse s'étant un jour rassemblés après le départ d'Alexandre pour songer à mettre à exécution sa promesse, l'illustre comte de Périgord, nommé Taurus, s'offrit par amour pour cette fille de s'emparer avec ses propres armes de la Forêt Charbonnière qu'Alexandre n'avait pas conquise, quoiqu'il en eût fait don à Liriope. Le comte de Périgord rassembla donc une grande armée dont il donna le commandement à son écuyer Anthonitus, et après avoir équipé une flotte il débarqua sur les côtes de la Neustrie. Il envahit la Forêt Charbonnière, défit et tua le roi de Famars et s'empara de cette ville après un siége de *six ans*. Claremundine, fille du roi défunt, fut donnée en mariage à Harados, cousin de Taurus de Périgord, et on lui confia le gouvernement de toute la Forêt Charbonnière jusqu'à l'arrivée de Liriope qui était devenue l'épouse de Taurus. Celui-ci se

rendit avec Liriope et un grand nombre d'Albaniens dans sa nouvelle conquête et jouit paisiblement de la donation d'Alexandre. Cette belle histoire, de laquelle J. De Guyse ose cependant douter contre son habitude, est extraite de l'histoire des Écossais ou Albaniens par Cresus, annaliste aussi apocryphe que le pseudonyme Lucius de Tongres.

Il ne reste plus qu'un chapitre du livre III relatif à notre histoire : c'est le quarante-neuvième. Il a pour titre : *De finali rebellione Saxonum contra Belgas et Tungrinos*, et est extrait d'un ouvrage intitulé : *De Gestis Saxonum*. On y lit que les Saxons, qui étaient restés longtemps paisibles, tuèrent plusieurs belges qui séjournaient parmi eux, se révoltèrent contre Léon III, roi des Belges, et contre les Tongrois, et envoyèrent à Belgis et à Tongres la tête de leur roi qui était Belge de nation. Les Belges et les Tongrois n'osèrent d'abord se venger des Saxons par crainte des Piconiens (*Piconiorum* [1]) et des Romains, dont ils étaient entourés de tous côtés. Enfin, après le départ de ces derniers, ils conclurent, avec les Piconiens, une trève de dix ans et passèrent le Rhin pour attaquer les Saxons. Ils leur livrèrent bataille au milieu de la Souabe, et après avoir combattu pendant cinq jours ils remportèrent la victoire. Affaiblis par le combat, les Belges et les Tongrois ne purent poursuivre les Saxons, et furent bientôt obligés de repasser le Rhin, sur la nouvelle que les Romains étaient revenus sur leurs pas attaquer la cité de Tongres qui opposa une telle résistance à l'ennemi, qu'il fut obligé de se retirer.

Le quatrième livre des *Annales du Hainaut* est entièrement consacré à l'histoire de la conquête des Gaules par César. Tout y est encore défiguré par les contes les plus apocryphes, que nous distinguerons d'autant plus facilement, que les vraies sources de l'histoire ne nous manquent pas pour cette époque, particulièrement les Commentaires de César. Ces derniers ne sont pas cités une seule fois par J. De Guyse, qui, toujours entraîné par l'amour du merveilleux, a préféré de s'en

[1] Ce sont les habitans de la Picardie, province française dont le nom n'est point connu dans les documens écrits avant le XI[e] siècle. *Valesii Not. Gall.* V. Picardia.

rapporter aux récits puérils des chroniqueurs les plus décriés du moyen âge.

Le chapitre I de ce livre contient la division des Gaules, d'après une version française de Lucain et de Julius Celsus; mais on voit bien, par les anachronismes dans les noms des peuples qui y sont cités, que cette traduction ancienne ne devait être rien moins que fidèle [1]. Ce qui est dit dans ce chapitre des mœurs farouches et de la vie sauvage des Belges, est plus conforme à la vérité, que ce qui se trouve dans les livres précédens des *Annales du Hainaut*, où les Belges sont représentés comme un peuple très-civilisé et très-industrieux. Le compilateur est si peu judicieux, qu'il n'a pas eu le bon sens de remarquer qu'en parlant ici des anciens Belges, comme d'un peuple barbare, il était en contradiction avec tout ce qu'il avait écrit précédemment.

Le reste du quatrième livre jusqu'au chapitre XXIV, traite exclusivement de l'expédition de César contre les Helvétiens, que notre chroniqueur a travestis dans le peuple fabuleux des Hercyniens, en tronquant, de la manière la plus absurde, tout ce que César rapporte dans ses Commentaires sur ce sujet [2]. C'est encore dans la traduction vulgaire de Lucain, de Celsus et de Suétone que J. De Guyse prétend avoir puisé ces faits. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on chercherait vainement, dans le texte latin de ces auteurs, aucune des fables dont J. De Guyse a farci son récit.

Dans le chapitre II, Orgétorix, homme noble et puissant de l'Hercynie-Belge, dominé par le désir de régner, promet à ses compatriotes d'en faire des rois, des ducs et des comtes s'ils veulent sécouer le joug de Belgis et l'aider à conquérir les Gaules et l'Italie, voire même Rome.

L'assemblée générale approuve son projet, lui confie le commandement de l'expédition et le charge de gagner le reste des cités qui

[1] *Voyez* sur ce Julius Celsus, que plusieurs savans regardent comme un auteur apocryphe et un nom supposé, Vossius, *Hist. latinis*, lib. II, c. XIII.

[2] Il n'y eut jamais de peuple portant le nom d'Hercyniens, mais la vaste forêt Hercynienne qui, d'après César, Strabon, Pomp. Mela, Tacite et autres auteurs anciens couvrait une grande partie de la Germanie.

n'étaient pas encore entrées dans le complot, et de renouveler les traités avec leurs alliés.

Dans le chapitre III, Orgétorix va trouver un prétendu Castamentus [1] fils d'un roi des *Liégeois*, et Dumnorix, frère de Divitiacus, duc d'Autun, et leur promet de les faire rois de la Gaule-Celtique et de la Pictavie, et de leur assujettir les Hercyniens. Mais ces derniers découvrant la trahison d'Orgétorix, l'obligent à comparaître devant l'assemblée générale. Orgétorix tâche de temporiser, tombe malade et meurt. Les Hercyniens persistent toujours dans la résolution de quitter leur pays et de conquérir les Gaules. Trois peuples prennent part à l'expédition : ce sont les Tongrois, les Tréviriens et les Thuringiens. « Toute cette multitude se choisit des ducs, des chevaliers, des centurions, des soixanteniers et des décurions pour gouverner et juger l'armée ainsi que tout le peuple. » On voit ici, de la manière la plus évidente, que les chroniqueurs copiés par notre auteur n'ont fait que travestir ridiculement le livre premier des Commentaires de César. Les quatre peuples, dont il est question dans ce chapitre, et dont le premier, les Hercyniens, n'exista jamais que dans l'imagination blasée des ignorans chroniqueurs du moyen âge, et dont le dernier, les Thuringiens, n'est point connu dans l'histoire avant le V^me^ siècle de notre ère, remplacent les Helvétiens, les Rauraciens, les Boiens et les Latobriges, dont il est parlé dans le livre premier des Commentaires.

Dans le chapitre IV est décrite l'expédition des Hercyniens dans la Gaule. Comme les Helvétiens de César, ils commencent par brûler douze villes, quatre cents bourgs, tous les châteaux et forteresses, sept cents maisons fortifiées, les métairies, les récoltes, enfin tous ce qu'ils ne peuvent emporter. Les Helvétiens prirent leur route par Genève et le Jura; mais comme nos Hercyniens habitaient la Belgique, ils passèrent entre Belgis et Tournai, ravageant à leur aise toute la contrée. La troisième division des Belges-Chevelus, composée de Tréviriens, reçut un rude échec entre Beauvais et Mantes de la part des Sénonais,

[1] C'est probablement le séquanien Casticcus, fils de Catamentalis, dont César a fait mention.

des Séquanois et des Celtes. Le reste de l'armée hercynienne ayant trouvé un gué pour passer la Seine, vengea cruellement les Tréviriens, en mettant tout à feu et à sang dans la Bretagne, le Poitou, sur les bords de la Garonne et dans le pays des Bourguignons. Ici encore l'auteur ne se fait pas faute de commettre des anachronismes; car voilà les Bourguignons établis dans les Gaules avant les conquêtes de César, c'est-à-dire plus de quatre siècles avant qu'ils ne sortissent de la Germanie.

Les chapitres suivans, jusqu'au vingt-troisième, contiennent le récit de l'expédition de César contre les Hercyniens. Cette relation est plus conforme à ce qu'on lit dans les Commentaires que ce qui précède, à l'exception toutefois d'une partie du chapitre XXIII, qui est entièrement apocryphe. Au reste de Guyse applique toujours aux prétendus Hercyniens les faits qui, dans les Commentaires, se rapportent aux Helvétiens.

Dans les chapitres XIV à XVIII est décrite l'expédition de César contre Arioviste, toujours d'après la prétendue traduction de Lucain et de Celsus. Le fond du récit est conforme à ce qui se lit dans les Commentaires de César; mais les détails sont souvent erronés et il s'y trouve des anachronismes assez graves, par exemple: Quintius Fabius y est cité comme ayant vaincu les Flamands et les Nerviens (*Flamingos et Nervios*), au lieu des Arvernes et des Ruthènes, comme il est dit dans les Commentaires de César.

Ce que nous disons ici du contenu des chapitres XIV à XVIII, on peut le dire de celui des chapitres XIX à XXV qui contiennent la relation du commencement de l'expédition de César contre les Belges. Le compilateur n'a fait que copier les prétendues traductions de Celsus, de Suétone et d'Helinand, qui est ici un peu moins ami du merveilleux que de coutume [1].

[1] Dans le chapitre XXI on trouve le tableau des forces militaires des différens peuples formant la confédération belge. Ce tableau est conforme à celui qui se trouve dans les Commentaires, excepté qu'on y lit le nom des Adubes, dont il n'est point fait mention dans César. J. De Guyse examine sérieusement, dans le chapitre XXI de ses Annales pourquoi le nom de Belgis ne se

Si dans les vingt-cinq chapitres du livre quatrième des *Annales du Hainaut*, J. De Guyse s'est contenu tant soit peu dans les bornes de la vérité historique, il s'en dédommage amplement dans les dix-neuf chapitres suivans. En effet les chapitres XXVI à XLV ne sont qu'un long tissu de contes sur une prétendue expédition de César contre la ville de Belgis, dont le roi était alors un Ursarius. On y lit, qu'après avoir défait l'armée des Belges, forte de 120,000 hommes (dont il n'en échappa que 15,000), dans un champ près de Bavai, appelé encore du temps de J. De Guyse *Champ de douleur* ou la *Montagne de la mort*, il mit le siége devant Belgis défendue par une garnison de 740,000 hommes! Cette garnison était composée, au rapport de Nicolas Rucleri, de Romains transfuges, de Belges, Tongrois, Tréviriens, Saxons, Analdes, Hainiques et Nerviens, et était commandée par Galba, fils de Galba, roi des Soissonais, et par Odomarcus, frère de Publionatus, duc des Nerviens. Le roi Ursarius, avant de livrer à César la bataille dans laquelle il périt, avait fait sortir de Belgis les vieillards, les infirmes et les femmes, surtout les femmes grosses et les nourrices avec leurs enfans, au nombre de dix mille. Ces fugitifs se retirèrent dans les bois, et, selon Hugues de Toul et Rucleri, descendirent vers la mer Ruthénique, au delà de l'Escaut, sur le territoire des Ruthènes soumis aux Morins, c'est-à-dire dans la Flandre actuelle, où, dans la suite, elles formèrent une grande nation, celle des Flamands. Conduits par Odoa-

trouve point désigné dans ce tableau; il croit que c'est parce que la ville de Belgis n'entra pas dans la ligue, ou, suivant Lucius de Tongres, qu'elle était trop déchue de son ancienne puissance pour avoir été remarquée, et que les autres peuples n'avaient pas voulu se liguer avec elle, depuis que ses habitans avaient assassiné leurs prêtres et leur roi. Trèves, Metz, Tongres et le Hainaut ne paraissent pas non plus dans le tableau de la confédération belge, parce que, dit notre auteur, ils avaient déjà été soumis par César. Ce qui est faux par rapport aux Mediomatriques et aux Nerviens. Quant aux Tongrois, César n'en pouvait point faire mention, puisque ce peuple ne vint s'établir en Belgique que sous le règne d'Auguste. Enfin Famars, le château de Valenciennes, Solème, Cambrai, Sebourg, Mercuriale et Chièvre ne sont point mentionnés par César, dit De Guyse, parce que ces villes dépendaient des cités de Belgis ou de Nervie. Si J. De Guyse avait eu la moindre connaissance des vraies sources de notre histoire, il aurait su qu'aucun de ces lieux n'existait lors de l'expédition de César, et il se serait épargné toutes ces réflexions puériles.

cre I, ces Flamands conquirent l'Italie en 460 et furent maîtres de Rome pendant 14 ans [1] !

Les Belges, après la mort d'Ursarius, choisirent pour roi, Andromades, de la famille des anciens prêtres. « Son premier soin, dit le chroniqueur, fut d'invoquer les dieux à son aide et d'immoler l'aîné de ses fils au dieu Mars, pour apaiser cette divinité. » Après avoir pourvu à l'approvisionnement et à la défense de Belgis, il fit une sortie contre les assiégeans, détruisit leurs machines de guerre, et tailla en pièces les deux tiers de leur armée. Ce ne fut qu'avec grande peine que César put rallier les débris de son armée, avec lesquels il alla camper sur la montagne de Pan, qui se trouvait à l'emplacement de la ville actuelle de Mons. Pendant que César attendait les renforts qu'il avait demandés, les Belges eurent le temps de ravitailler en sûreté leur ville, et virent courir à leur aide une foule d'Arnaldes [2], de Saxons et de Suèves transrhénans. Le roi des Belges envoya alors un détachement de son armée pour punir les Rémois de l'alliance qu'ils avaient faite avec les Romains. Les Rémois, prenant pour des Celtes-Séquanois qui venaient au secours de César, les troupes de Belgis, leur permirent d'entrer dans leur ville qui fut aussitôt saccagée, détruite et tous les habitans passés au fil de l'épée [3]. Cependant César ayant reçu des renforts de l'Italie, de la Gaule Celtique et du royaume des Belges, dont toutes les villes lui envoyèrent des secours à l'exception de Nervie, Famars, Mercuriale, Chièvres, Port-Belge, Arras et Moriane, reprit ses anciennes positions autour de Belgis. Ardopatras, général des troupes étrangères que le

[1] Voilà Odoacre, roi des Hérules, transformé avec son peuple en Flamands. Avec des historiens aussi habiles que J. De Guyse et Lucius de Tongres, il n'est pas de peuple si obscure qui ne pourrait se composer les Annales les plus glorieuses du monde. Odoacre et les Hérules, transformés en Flamands, nous rappellent les louables efforts de M. de Grave pour métamorphoser la Belgique en Champs-Élysées d'Homère et de Virgile.

[2] Le nom de *Hainaut* a sans doute servi à trouver l'étymologie de celui de ce prétendu peuple inconnu à tous les auteurs anciens.

[3] Ce que César dit du siége que les Nerviens vinrent mettre devant la ville des Rémois, parce que ceux-ci s'étaient détachés de la ligue belge, a servi de fondement à cette fable. (Cæsar, *Bell. Gall.*, l. II.)

roi Andromades avait envoyé à Famars[1] et Hancride, duc de cette place, virent attaquer, à l'improviste, la division de l'armée romaine campée au Quesnoi, laquelle fut mise dans une déroute complète. César instruit de ce désastre ordonna à Labienus, à Marc, à Antoine[2] et à Caton d'attaquer Famars; ce qui fut exécuté. Les Romains commencèrent par s'emparer du château de Sebourg et de plusieurs autres; mais ils durent plier devant Hanwide et Ariopatras[3], auxquels le roi Andromades avait envoyé de nouveaux renforts par un souterrain qui s'étendait de Belgis à Famars. César envoya Cicéron au secours de Labienus qui marcha contre la ville de Famars, dont il s'empara après plusieurs assauts, et qu'il livra aux flammes; mais il ne put prendre le château. César résolut alors de marcher lui-même à la tête de toute son armée pour se rendre maître de cette place; mais il échoua dans la première attaque, et perdit beaucoup de monde. Il assembla son conseil[4], et il fut décidé de bloquer le château de Famars et de le réduire par famine. Son armée, dit Hugues de Toul, prit position sur la Montagne de Pan (Mons) et à Aimeries, plaine délicieuse entre Maubeuge et Berlaimont. César fit construire un château extrêmement fort, nommé Chier-Edeu, au milieu des marais de la Haine et y plaça plusieurs légions qui inquiétèrent continuellement le château de Famars et portégèrent les postes romains. Pendant que César formait le siége de Famars, il se rendit maître de la ville de Mercure, de Chièvre et des autres villes jusqu'à la mer, lesquelles il réduisit en cendres.

La garnison de Famars réduite de 120,000(?) à 15,000 hommes, se

[1] Cet endroit n'était qu'une simple station de poste romaine, et par conséquent n'existait pas avant la conquête de la Belgique, par César, comme l'indique son nom latin *Fanum Martis*, qu'il tira probablement d'un temple bâti par les Romains. Ce ne fut qu'à la fin du IV^e^ ou au commencement du V^e^ siècle, que les Romains en firent une forteresse assez importante. *Valesii Not. Gall.* V. Fanom Martis.

[2] J. De Guyse fait ici deux personnages d'un seul Marc-Antoine.

[3] Ces noms grecs, latins, teutons d'Ariopatras, Andromades, Hanwide, etc., tiennent au système de Lucius et d'Hugues de Toul de confondre les temps, les lieux et les peuples.

[4] Hugues de Toul prétend que le lieu où César tenait son conseil était une vaste plaine, appelée par les Romains *extranullus* et par les gens du pays Hornu.

voyant enfin hors d'état de résister plus long-temps contre les forces réunies des Romains, capitula à des conditions très-avantageuses; on comprit dans la capitulation le château de Valenciennes.

Après la prise de Famars, César poussa avec vigueur le siége de Belgis, qui fut bientôt désolée par la plus affreuse famine. On fit alors sortir de la ville 16,000 femmes et enfans qui, sous la conduite de Flamineus, fils aîné d'Andromades, âgé de 13 ans, et sous celle de Flandebert [1], fils d'Ursarius, allèrent s'établir en Flandre, où ils fondèrent, dans la suite, une ville du nom de Belgis [2]. Andromades désespérant du sort de Belgis, tenta une sortie, à la tête de 20,000 hommes. Hanwide, duc de Famars, parvint néanmoins à rétablir l'ordre et à pourvoir à la défense de cette ville, qui aurait pu encore se soutenir quelque temps, sans la trahison de Quintus Curius. Ce dernier ouvrit les portes du palais aux Romains, qui livrèrent aussitôt un furieux assaut à la ville, dans lequel périrent Ursarius, Galba et Odomarcus. Le duc Hanwide prévoyant le sort de Belgis, sortit, pendant la nuit, par le souterrain, accompagné de la plupart des femmes, qui emportèrent avec elles les trésors de la ville. Le troisième jour après son départ, les Romains entendant les cris de désespoir des

[1] Il est inutile d'observer d'où sont dérivés les noms de ces deux prétendus personnages. Ce qui prouve quelle foi méritent les contes débités sous le nom d'histoire par Lucius de Tongres et autres romanciers *ejusdem farinæ*, c'est que Meyer, d'après des chroniqueurs également apocryphes, fait vivre le prétendu Flandebert, non du temps de César, mais au V^e^ siècle. Il rapporte que ce Flandebert était neveu de Clodion, que celui-ci, après avoir vaincu un prétendu Goldverus, duc des Ruthènes et des Cimbres, donna la fille de ce prince pour épouse à Flandebert, et fit ce dernier commandant ou gouverneur du littoral de la Flandre, *is Flandbertus*, ajoute-t-il, *nominis Flandrici conditor parensque fuisse creditur, Cymbrosque et Ruthenos nomine suo Flandros fecisse* (Meyer, *Ann. Fland.*, l. I, p. 1). Dès le temps où vivait Tacite les Cimbres n'étaient déjà plus connus que de nom (Tacite, *Mor. Germ.*), et à plus forte raison on ne devait plus trouver des Cimbres dans la Flandre au V^e^ siècle. Les Rutenis ont été encore moins connus dans la Flandre, puisqu'ils habitaient le midi des Gaules, dans la Rouergue. (*Valesii Not. Gall.* V. Ruteni). Enfin les Flamineus et les Flandebertus doivent être mis sur la même ligne que les Brabo, les Batus, les Friso et autres héros fabuleux de cette espèce.

[2] Le crédule Van Vaernewyck place cette prétendue ville de Belgis à Velsecke, village à quatre lieues de Gand. Il se livre à de longues discussions pour prouver que c'était la fameuse Belgis sur laquelle J. De Guyse débite tant de contes puérils.

femmes qui étaient restées à Belgis, assaillirent la ville de tous côtés, et y pénétrèrent par différentes brèches. Tous les habitans furent passés au fil de l'épée, à l'exception de cinq cents guerriers qui s'étaient renfermés dans le palais avec une troupe de femmes. Après s'y être défendus pendant plusieurs jours, ne voyant aucun espoir d'être secourus, ils mirent le feu au palais, se sauvèrent par le souterrain de Famars, et se dispersèrent dans les bois et les marais. César fit réparer le palais et boucher le souterrain. Aussitôt après la prises de Belgis, ceux de Famars vinrent, suivant les articles de la capitulation du château, en offrir les clefs à César. Il pardonna à toute la garnison, mais il fit décapiter Hanwide sur le théâtre de la ville, où il fut enterré, et cet emplacement portait encore du temps de J. De Guyse, le nom de Mont Hanwide. La garnison de Famars sortit librement du château et bâtit, avec la permission de César, un bourg autour du château de Valenciennes. Une partie de la garnison alla s'établir de l'autre côté de la rivière sur une montagne, à laquelle elle donna le nom de *Rus martisium*.

César, après avoir complété ses cohortes, les envoya en garnison dans les douze châteaux qu'il avait bâtis autour de Belgis, et établit Crispus, avec la moitié d'une légion, dans le château de Quarégnon [1]. Ce général se rendit maître de tous les forts situés sur les rivières, depuis le château de Quarégnon jusqu'à Nervie, et bâtit plusieurs places fortes.

Tel est l'abrégé de ce que contiennent les chapitres XXVI à XLII des *Annales du Hainaut*. Rucleri. Helinand et Lucius de Tongres sont les seuls autorités sur lesquelles s'appuie J. De Guyse. Il n'est pas nécessaire d'observer que tous ces faits doivent être considérés comme fabuleux, puisqu'aucun auteur ancien n'en a parlé : le silence seul de César, qui, dans ses Commentaires, n'aurait certes pas oublié des événemens de cette importance, le prouve suffisamment.

Dans les chapitres XLIII à LV on trouve l'histoire de la guerre de

[1] Village du district de Mons.

César contre les Nerviens et de la révolte des Éburons et des Nerviens, d'après la version vulgaire d'Hélinand, de Suétone, de Julius Celsus, de Hugues de Toul et de Henri, chanoine de Trèves. Pour le fond, les faits sont assez conformes à ceux qui sont rapportés dans les Commentaires de César, mais les détails sont, en majeure partie, apocryphes. Ainsi les Atuatiques de César y sont remplacés par les prétendus Analdes, et les Tenchtres et les Usipètes par les Saxons. Les noms anciens des pays y sont souvent remplacés par des dénominations modernes; les noms propres de personnes sont également altérés. Il y est fait mention d'un siége du château de Nivelles (appelé autrefois, dit J. De Guyse, *castrum Nerviense*) par les Nerviens [1]. On y attribue aux Saxons, aux Tréviriens et aux Éburons la construction des châteaux d'Escanaffle, sur le bord de l'Escaut, du Mont de Brutus, vis-à-vis de celui de Quarégnon, de Grammont, de Leuze, de Belgis ou Baluel, de Buri et d'Anvin; enfin la fondation de la ville de Gand y est attribuée à Caïus Fabius, un des lieutenans de César, et à Caïus Caligula [2].

Les chapitres LIII, LIV et LV renferment l'histoire du siége et de la destruction de la prétendue ville de Nervie (appelée depuis Tournai) par César. Le récit de cet événement, dont la fausseté est suffisamment prouvée par le silence de César, a été puisé par J. De Guyse dans une ancienne chronique de Tournai (*ex communi historia Tornacensi*), et dans la chronique de Henri, chanoine de l'église de Notre-Dame de cette ville. Les ouvrages de ces deux chroniqueurs ne sont point, à ce que nous sachions, parvenus jusqu'à nous; au moins ils n'ont jamais été imprimés.

[1] Nivelles n'était encore qu'un simple village ou bourg en 1041. Dans une charte datée de cette année l'empereur Henri III lui donne le titre de *burgus* et *villa*. Une charte de 992 ne le qualifie même que de *locus*, et au VII^e^ siècle, lorsque sainte Gertrude y fonda un monastère, ce n'était qu'un lieu couvert de bois. (Dewez, *Dict. géogr.*, art. Nivelles.) Ainsi il ne pouvait pas encore être question de cette ville plus de sept siècles auparavant.

[2] Il n'est point fait mention de Gand dans des documens authentiques, avant le VII^e^ siècle. Ce n'était alors qu'une petite bourgade (*voyez* De Bast, premier supplément au *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, et ce que nous avons dit plus haut sur la légende de saint Amand).

Les chapitres LVII à LIX contiennent l'histoire abrégée de la guerre de César contre Pompée, et quelques détails sur la vie privée et la mort de ce grand général. Comme ils n'ont aucun rapport à notre sujet, nous les passerons sous silence.

Des cent et deux chapitres contenus dans le cinquième livre des *Annales du Hainaut*, il n'y en a guère qu'une quinzaine qui traitent de faits relatifs à la Belgique, et presque tous ces faits sont apocryphes. Le reste du livre se borne presque tout entier à l'histoire des empereurs romains et à celle de Jésus-Christ.

Le chapitre I, extrait de Hugues de Toul, décrit le retour des Belges échappés au massacre. On y lit que, dans la cinquième année de son règne, Auguste, sur les informations des Romains qui tenaient garnison dans les anciens châteaux des Belges, permit aux Belges fugitifs qui s'étaient retirés dans les marais de la Flandre, de venir habiter le territoire désert de Belgis et de rebâtir cette ville; qu'il mit pour condition à ce retour, que les Belges ne fabriqueraient point d'armes, qu'ils ne fortifieraient point leurs villes sans le consentement de l'empereur, et qu'ils paieraient tous les ans une capitation aux Romains. Une partie des Belges qui ne voulut point se soumettre à ces conditions, se retira chez les Tréviriens. Peu d'années après leur retour, les habitans de Belgis obtinrent de Crispus et des Romains la permission de fortifier leurs villes. Ils bâtirent alors plusieurs hameaux sur une partie des ruines étendues de l'ancienne Belgis, tels que Belgien, nommé aujourd'hui par corruption Bellignies, Louvignies, ainsi appelé de l'ancienne porte Lupina, Breangies, etc., etc.

On n'a pas besoin de faire observer que tous les écrits anciens et authentiques gardent un silence absolu sur ces événemens. Il est toutefois probable que, non la restauration, mais la fondation de Bavai remonte au règne d'Auguste [1]. La situation de cette ville semble indiquer que, dans l'origine, ce fut un simple fort ou *castrum stativum*, lequel, comme beaucoup de lieux de cette espèce, et à cause de sa situation à l'em-

[1] Les monnaies romaines trouvées à Bavai prouvent que cette ville existait dès le règne de Tibère (*voyez* De Bast, *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*).

branchement de plusieurs routes romaines, aura contribué à former insensiblement une ville autour de son enceinte. Ptolemée, qui écrivait au IIIe siècle, est non-seulement le premier auteur ancien qui ait donné à Bavai le titre de ville, mais il est encore le premier qui ait fait mention de *Bagacum*.

Le chapitre II (que J. De Guyse dit avoir extrait d'*un petit livre en langue vulgaire intitulé : Restauration de Tournai par Galba*) traite de la prétendue restauration de la ville de Nervie [1] ou de Tournai par Galba. Ce général romain, après avoir appelé dans cette ville tous les habitans qui avaient échappé à la destruction de Nervie par César, y établit, suivant la coutume de la ville de Rome, des sénateurs et des officiers pour les gouverner et recueillir les impôts. Il changea le nom de Nervie qu'elle portait en celui de Tournai. Il rétablit en outre tous les châteaux voisins, ainsi que la cité de Mercure (dont il changea le nom en celui d'Ablata) et celle de Chièvres, dont il fit le lieu de sa résidence; enfin il fit rebâtir neuf châteaux qu'il donna à ses fils et à ses filles. J. De Guyse rapporte encore, d'après le petit livre précité, que le cri de Gaure! Gaure! que les chevaliers de Tournai faisaient faire de son temps, dans le pas d'armes, voulait dire Galbe! Galbe!

Tous ces faits peuvent être regardés comme autant de fables. D'abord la ville de Tournai ne porta jamais le nom de Nervie, qui lui fut imposé par les chroniqueurs du moyen âge, dans la fausse idée qu'ils avaient que cette ville était le chef-lieu des Nerviens et non des Ménapiens, comme nous l'avons déjà dit. En second lieu, non-seulement Galba ne restaura point la ville de Tournai, mais cette ville n'exista même que long-temps après lui. La table de Peutinger, composée, selon Mannert vers l'an 240 de l'ère vulgaire, est le plus ancien ouvrage romain qui fasse mention de Tournai, laquelle n'y figure encore que comme une simple station de poste. Il paraît que ce n'est que

[1] Cette dénomination de Nervie, donnée par les chroniqueurs du moyen âge à Tournai, provient de ce qu'on croyait autrefois que Tournai était la capitale des Nerviens et non des Ménapiens. (*Voir* Catullus, *Tornacum civitas metropolis Nerviorum?* et Poutrain, *Hist. de la ville de Tournai*, t. I).

vers la fin du IVe siècle, probablement après la destruction du *Castellum Menapiorum* (Cassel en France et non Kessel sur la Meuse comme ou le croit communément), que Tournai obtint le titre de ville. La Notice des Gaules, composée sous le règne d'Honorius et d'Acadius, est le plus ancien document qui lui donne ce titre. Quant aux villes de Mercure et de Chièvres, que J. De Guyse prétend avoir été également restaurées par Galba, quiconque a la moindre connaissance de notre géographie ancienne, sait qu'il n'y a jamais eu une ville de Mercure dans le Hainaut, et que la ville de Chièvres ne fut fondée que plusieurs siècles après l'expulsion des Romains.

Nous passons les six chapitres suivans, qui ne sont nullement relatifs à notre sujet.

Le chapitre VIII, extrait de Hugues de Toul, traite dela prétendue restauration du temple de Mars à Famars, la douzième année du règne d'Octavien. L'inauguration du nouveau temple eut lieu avec grande pompe de la part des Belges : « Les uns, dit l'auteur, immolaient leurs fils ou leurs filles, d'autres leurs femmes, plusieurs répandaient leur propre sang : on égorgeait aussi toutes sortes d'animaux; enfin la dévotion du peuple était si grande, que rien n'était épargné pour se rendre la divinité propice. »

Les chapitres IX, X et XI contiennent le récit d'un différend qui s'éleva entre Galba et Crispinus, à l'occasion du temple de Mars, où le premier ne voulait pas laisser sacrifier, contre l'avis du dernier. On y trouve l'édit impérial, par lequel Auguste donna gain de cause à Crispinus, ordonna l'entière restauration du temple de Mars, et que tout le pays compris entre la Meuse et l'Oise, l'Escaut et la mer, prendrait le nom de province Martisienne. « Quatrièmement, dit J. De Guyse d'après Hugues de Toul, il était défendu sous peine de mort, à qui que ce fût, d'employer dans ses écrits, dans ses discours publics ou familiers, les dénominations de *Belgis*, *Belge* et *Belgique;* car on voulait abolir le nom de Belges et en effacer le souvenir de la mémoire des hommes. » Cinquièmement, que dorénavant toutes les dénominations de ce genre qu'on trouverait écrites dans les livres, les chartes,

les lettres ou sur les murs, entraîneraient la peine de mort pour leurs auteurs, et que même la ville entière ou le bourg qui conserverait des noms pareils serait à jamais détruit. Auguste ordonna enfin qu'aucune autre divinité que Mars ne fût adorée dans la province Martisienne, que Famars continuerait à être la capitale de sa province, et que Trullus en serait le gouverneur. J. De Guyse croit que ce Trullus donna son nom à la rivière de la Trouille.

Ce qu'il y a de plus absurde dans tous ces faits aprocryphes, c'est la prétendue défense qu'Auguste fit aux Belges, sous les peines les plus sévères, de porter désormais leur nom national. Comment Hugues de Toul a-t-il pu imaginer un pareil conte si contraire à toutes les notions positives? Tous les auteurs anciens ont-ils jamais donné à la Belgique une autre dénomination que celle qu'elle porte encore de nos jours, et Auguste, loin de supprimer le nom Belge ou de Belgique, ne créa-t-il pas lui-même, en organisant le gouvernement des Gaules, une *Provincia Belgica*, que, dans la suite, Constantin divisa en première et en seconde Belgique, dont Reims et Trèves étaient les capitales? Quel est encore l'auteur romain qui ait jamais connu une province Martisienne, non-seulement en Belgique, mais même dans toutes les Gaules? Trouve-t-on un nom semblable dans la Notice de l'Empire, dans celle des Gaules ou dans tout autre ouvrage ancien de ce genre?

Dans le chapitre XIII, qui est de la composition d'Hugues de Toul, on trouve l'histoire de la révolte de Tréviriens, l'an vingt-quatrième du règne d'Auguste [1]. On y lit qu'après que les habitans de Strasbourg eurent tué leurs juges romains, les otages des villes de Toul, de Liége (qui n'existait point encore à cette époque), de Metz et autres lieux, otages que les Romains tenaient captifs à Trèves, furent condamnés à mort, pour avoir écrit en lange Belge à leurs compatriotes; que lorsqu'on les mena au supplice, ils excitèrent la commisération des Tréviriens, qui

[1] L'an 9 avant l'ère vulgaire. Selon Tacite, la révolte des Tréviriens eut lieu l'an de Rome 774 ou 24 avant J.-C. Tout ce qui se trouve sur ce sujet dans les *Annales du Hainaut* est fabuleux, comme on peut s'en convaincre en comparant les faits tels que les rapporte J. De Guyse, avec la relation de Tacite, *Annales*, l. III.

se soulevèrent aux cris de mort aux Romains! Vivent les Belges! Qu'ils exterminèrent tous les Romains qui se trouvaient à Trèves; enfin que les habitans de Metz et autres villes applaudissant à leur entreprise, chassèrent de même les Romains de leur territoire.

Dans le chapitre suivant il est question d'une révolte des Germains et d'une grande partie des Gaules. Mais, sur l'ordre du dieu Mars, les Gaulois rentrèrent dans la soumission, et ne voulurent point prendre part à la révolte des Tréviriens.

Chapitre XV. Les Tréviriens détruisent la ville de Reims pour la punir d'avoir trahi les Belges. A cette nouvelle, toutes les villes des Gaules demandent à l'empereur de pouvoir rétablir leurs anciens murs, ou qu'il leur soit envoyé de prompts secours de Rome. Trois semaines après la destruction de Reims, Drusus arrive dans cette ville avec cinq légions. Les ducs de la Gaule se rendent auprès de lui et lui découvrent la conspiration. Ils prennent la résolution de relever les anciennes villes et les anciens châteaux, et distribuent les légions dans les différentes places de leurs gouvernemens.

Chapitre XVI. Claudius, envoyé de Rome avec huit légions, au secours des Gaules, en fortifie toutes les villes et les châteaux, au nombre desquels étaient Reims, Vermande, l'ancienne Belgis, Famars, dont il fit rétablir le souterrain, Arras, Cambrai, Tournai et Tongres, et il met, à la disposition du duc Trullus, trois légions et trois cohortes, pour la défense du camp de César à une lieue N.-O. de Bavai. Drusus fixe sa résidence à Reims, et Claudius à Belgis, à qui il rend son premier nom de Bavonie. Pendant les deux premières années de son gouvernement, Drusus vengea les Rémois des Tréviriens, et détruisit Verdun et plusieurs autres villes.

Dans le chapitre XVIII, Hugues de Toul fait venir, dans les Gaules, avec cinq légions, Quintilius Varus, dont la tyrannie avait causé la révolte des Tréviriens. Après avoir dompté la Gaule-Celtique et détruit la ville de Lingons [1], ce général arriva avec quatre légions à Tongres,

[1] Langre.

et fit, pendant plusieurs années, la guerre avec peu de succès contre les Tréviriens. L'avarice et la cruauté de Varus furent cause de la révolte de plusieurs peuples qui se réunirent aux Tréviriens.

Tous ces faits sont controuvés : ce ne furent point les Belges qui se soulevèrent contre Quintilius Varus, mais les Germains de la rive droite du Rhin, notamment les Suèves[1].

Au chapitre XXII, Hugues de Toul parle de la prétendue destruction de Tongres, vers l'an 9 avant J.-C. Trois légions romaines, avec une multitude innombrable de Tongrois, périrent, dit-il, dans le sac de la ville. Les Tréviriens enorgueillis par ce succès, s'emparèrent de toutes les places et villes fortes sur la Meuse, le Rhin et près de l'Océan, jusqu'à Tournai et la Haine.

Au bout de quelques semaines, Néron et Claude arrivèrent dans les Gaules avec sept légions, et ordonnèrent à Drusus et à Tibère de repasser le Rhin pour punir les Tréviriens. Claude établit sa résidence à Reims, et Néron à Tournai : « C'est le même Néron, ajoute Hugues de Toul qui, le premier, répara la route royale qui conduisait de Tournai à travers les marais, les montagnes et les bois... Il fit de plus construire près de l'île de Valenciennes, un pont de bois qui, jusqu'à ce jour, s'est appelé pont de Néron. Dans la suite Annolius, sous le règne de l'empereur Néron, changea la direction de ce pont et le fit bâtir en pierres, dans l'alignement de la route royale qui va de Tournai à Bavai.» Ces derniers faits peuvent être vrais, quoique l'autorité de Hugues de Toul seule ne suffise pas pour en constater la réalité. Ce qui regarde la révolte des Tréviriens ne mérite aucune croyance. Il en est de même de ce qui se trouve dans le chapitre XXIII, sur la prétendue défaite des Tréviriens près de Binche. Plus de 160,000 gaulois, dit Hugues de Toul, y perdirent la vie, et Drusus, Claude, Quintilius et Tullus périrent avec onze légions! Mais les Gaulois et les Tréviriens furent entièrement défaits. Il suffit de rapporter ce récit pour prouver son absurdité.

Le chapitre XXIV, extrait d'une histoire (fabuleuse) de Trèves,

[1] Paterculus, *Hist. rom.*, lib. II; Tacit. *Ann.*, l. I.

contient la relation de la même bataille, dont le lieu de l'action est placé non près de Binche, comme on lit dans le chapitre précédent, mais à Bingen sur le Rhin. Drusus, y est-il dit, périt dans le combat; ce qui est évidemment faux; car ce général romain mourut de mort naturelle ou par une chute de cheval.

Nous passons les treize chapitres suivans, qui n'ont absolument aucun rapport à notre question.

Dans le chapitre XXXIII, Hugues de Toul nous apprend qu'Auguste ayant fait faire le dénombrement *de toute la terre*, la 42me année de son règne « il se trouva que le nombre des habitans de Bavonie, c'est-à-dire de l'ancienne Belgis, excédait de plus de quatre-vingt mille le nombre de ceux de toutes les villes des Gaules. » Hugues de Toul nous apprend en outre qu'Auguste, après avoir fait restaurer la ville de Belgis et les sept routes qui de cette ville *conduisent à tous les pays de la terre*, lui donna le nom d'Octavie, la déclara ville romaine, et lui accorda de grands priviléges.

Observons brièvement que tout ce que contient ce chapitre n'est qu'une fable pitoyable : 1° Bavai, loin d'être la ville la plus peuplée et la plus considérable des Gaules, n'était pas même un chef-lieu de province. Ce ne fut jamais qu'une ville obscure, dont Ammien-Marcellin, en donnant le catalogue des villes des Gaules, n'a pas seulement daigné faire mention, et dont Ptolemée, la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin nous ont seuls révélé le nom et l'existence [1]; 2° Aucun auteur ancien n'a dit qu'Auguste donna son nom à Bavai; s'il en avait été ainsi, Strabon, Mela, Pline, Ptolemée, etc., etc., n'auraient pas négligé de nous en instruire, comme ils l'ont fait à l'égard des autres villes qui portaient le nom de cet empereur, telles que Trèves, Lyon, Autun, etc., etc. [2].

Dans le chapitre XL, Hugues de Toul rapporte qu'en la 50me année de son règne, Auguste établit à Octavie, le siége de la perception de

[1] Les ruines anciennes de Bavai ne prouvent rien : on trouve des vestiges de cirques et de temples dans beaucoup de villes très-petites et très-obscures de l'empire romain.

[2] *Valesii Not. Gall.*, p. 56 et seq.

tous les impôts des provinces, îles et villes soumises à l'empire romain, en deçà des monts, et qu'il y institua des juges, des sénateurs, des tribuns, des patrices, des censeurs, des questeurs, des édiles, des chiliarques et des décurions, pour les administrer; qu'il rebâtit en même temps les villes de Tongres et de Trèves, détruites toutes deux dans la révolte des Tréviriens.

Les absurdités contenues dans ce peu de lignes n'ont pas besoin de réfutation.

Le reste du cinquième livre ne renferme plus que des choses tout-à-fait étrangères à notre sujet.

Les soixante-cinq premiers chapitres du sixième livre se rapportent tous à des matières également étrangères à l'histoire de la Belgique, si l'on en excepte les suivans :

Les chapitres V, VI et VIII contiennent la légende apocryphe de saint Eucher, saint Valère et saint Materne, premiers apôtres prétendus de Trèves. Nous avons suffisamment parlé ailleurs de cette légende.

Dans les chapitres XVI, XVII et XVIII, Hugues de Toul nous donne l'histoire d'une prétendue révolte des Saxons et des Gaulois, sous le règne de Néron ; ce dont aucun auteur ancien n'a fait la moindre mention. Il dit que toutes les Gaules se soulevèrent, à l'exception de quelques villes fort dévouées aux Romains, comme Sens, Auxerre, Octavie et Tongres; que Néron n'attacha d'abord aucune importance à cette rébellion, et que les choses restèrent dans cet état pendant plusieurs années; qu'enfin, touché par les plaintes des villes demeurées fidèles aux Romains, il envoya Annolius, préfet de Rome, avec douze légions dans les Gaules, et Galba avec dix autres en Germanie; qu'Annolius employa d'abord la douceur pour soumettre les Gaulois, sans parvenir à ses fins; que Néron envoya, pour le soutenir, six nouvelles légions commandées par Pison, qui dévasta entre autres villes Macénie [1], Strasbourg, Metz, Toul, Verdun, Troies, Châlons, Amiens, Térouane,

[1] Il n'exista jamais une ville de ce nom dans les Gaules.

Arras, Vermande et Tournai, et les obligea à envoyer, à Octavie, le tribut ordinaire; qu'il assiégea et prit Famars, mais qu'il épargna cette ville par respect pour le dieu Mars, et qu'il laissa, pour souvenir de sa victoire, son nom au village voisin d'Aulavit; qu'il fit construire une route royale en pierres entre Tournai et Octavie, et établit sur l'Escaut, près de Valenciennes, le port de Néron qui était auparavant à Famars, et plus anciennement à Escaupont; qu'ayant été reçu avec solennité à Octavie, où il alla camper pour prendre quelque repos, il agrandit cette ville, et voulut qu'une légion entière y fût toujours en garnison pour protéger les Romains contre les rebelles; qu'il fit rassembler les ossemens des Romains tués à la bataille de Binche, les fit enterrer sur des collines, et leur éleva des monumens à Estines, sur la montagne de Beaumont, au Mont des Tombes et en seize différens endroits dans un rayon de quinze milles autour de Binche; que de là, il alla à Trèves, et fit une expédition malheureuse contre les Germains et les Saxons; et enfin que la Gaule resta, dans cet état de désolation, jusqu'au règne de Trajan.

Les chapitres XXIX à XXXII contiennent la légende apocryphe de saint Clément et de saint Memme, évêque de Châlons, tous deux envoyés par saint Pierre dans la Gaule-Belgique pour y prêcher la foi.

Dans le chapitre XLIX, Hugues de Toul trace un tableau de l'état déplorable des Gaules sous le règne de Domitien et de Nerva. « Dans ces temps de trouble, dit-il, les Gaulois assiégèrent Trèves et Octavie, pour se venger des exactions des Romains. Un grand nombre d'habitans périrent; mais les Romains firent une résistance si opiniâtre, que ces villes n'éprouvèrent aucun dommage. Les Gaulois, désespérant de s'en rendre maîtres, tournèrent leurs armes d'un autre côté : ils détruisirent Rheims, Auxerre et Sens, et répandirent la désolation dans toute la Gaule. »

On chercherait vainement, dans les historiens romains la relation de quelque soulèvement des Gaulois sous le règne de Domitien, mais on trouve dans Tacite l'histoire très-détaillée de la fameuse révolte des Bataves et des Belges sous le règne de Vespasien. Si Hugues de Toul

et le compilateur J. De Guyse n'ont pas dit le moindre mot de cet événement très-grave, c'est que Tacite et tous les bons auteurs de l'antiquité leur étaient entièrement inconnus; qu'ils n'ont consulté, en écrivant, que leur imagination romanesque ou des documens fabuleux, que leur crédulité et leur ignorance leur ont fait regarder comme des sources vraies et authentiques.

Dans le chapitre L, Hugues de Toul fait venir Trajan à Octavie. Pendant son séjour dans cette ville, il rétablit l'ordre et la paix dans toutes les Gaules. Ce fut à Octavie, dit ce chroniqueur, qu'il fut élu empereur, et à Cologne qu'il reçut les insignes de l'empire. « Il expulsa les Saxons du château de Valenciennes, au moyen d'un traité, et y établit une garnison romaine qui l'occupa jusqu'au temps du tyran Maxime.»

Tous ces faits sont aussi apocryphes que ceux contenus dans le chapitre précédent.

Les quatre derniers chapitres du sixième livre contiennent l'histoire d'un prétendu soulèvement des Gaulois et des Germains, sous le règne de l'empereur Commode. Ils sont extraits de l'ouvrage de Hugues de Toul. Il y est dit que la première année de son règne, Commode envoya des députés à Trèves, à Octavie, à Mayence et à Cologne, à l'effet de révoquer l'exemption d'impôts accordée aux Gaulois par Marc-Aurèle, et d'ordonner, sous peine de mort, aux habitans d'apporter à Rome, dans un délai de cinq mois, deux années d'avance du tribut. Ceux de Mayence, aidés des Germains, massacrèrent les envoyés de l'empereur et, sous la conduite du Westphalien Sorric, tuèrent ou chassèrent de leur territoire tous les Romains. Les Tréviriens résolurent d'abord d'obéir à l'ordre de Commode; mais la perfidie dont cet empereur usa à l'égard des députés qu'ils avaient envoyés pour le supplier de leur accorder quelque délai et qu'il fit mettre à mort, les poussa également à la révolte : ils massacrèrent ou expulsèrent tous les Romains et firent alliance avec les Germains. Verric, duc de Trèves, et Sorric, duc des Germains, ayant réuni leurs forces, s'emparèrent de Toul, d'Haguenau, de Strasbourg et de Tongres. De là ils allèrent ravager la Rhétie, et, arrivés sur les rives de la Meuse

et de la Sambre, dans le Hainaut, ils s'y arrêtèrent quelque temps, et bâtirent, en divers lieux, des villes, des villages et des forteresses, dont plusieurs conservèrent, dans la suite, le nom de Sorric. Ayant appris que la plupart des Romains de la Gaule inférieure s'étaient réfugiés à Octavie et à Tournai, ils résolurent de les y poursuivre. Ils mirent d'abord le siégé devant Octavie, dont les habitans leur ouvrirent les portes, après avoir chassé les Romains. Les habitans de Famars en firent de même, et se rendirent à Sorric. Pendant que ce chef s'occupait à chasser les Romains de la partie septentrionale de la Gaule inférieure, Verric purgeait tout le comté des Nerviens de la présence des ennemis, et vint ensuite mettre le siége devant la ville de Tournai. Il défit d'abord les assiégés sortis au devant de lui et réunis à Varnest, duc des Morins, venu à leur secours, mais il périt dans la bataille. Après un siége de sept semaines, la ville fut prise d'assaut. Cependant les habitans qui avaient rompu les portes, se défendirent encore pendant trois jours, et se rendirent enfin à des conditions très-favorables. Après la prise de Tournai, les vainqueurs allèrent assiéger Douai [1], Arras et la ville des Morins. Pendant le siége de cette derrière, toutes les cités des Gaules envoyèrent aux deux ducs des ambassades solennelles pour se déclarer ennemies de Commode et jurer de rester fidèles à la ligue. Les deux ducs retournèrent dans leur patrie, et, pendant douze ans, les Gaules supérieure et inférieure soumises à Verric, duc de Trèves, furent exemptes de tout tribut et entièrement affranchies du joug Romain.

Le septième livre des *Annales du Hainaut*, divisé en soixante-douze chapitres, n'en renferme également qu'un très-petit nombre relatifs à l'histoire ancienne de la Belgique, mais remplis de contre-sens, d'anachronismes et de faits apocryphes.

Dans le chapitre I, que J. De Guyse a extrait de Hugues de Toul, il décrit l'expédition de Numérien, maître de la milice, envoyé par

[1] Il n'est point parlé de la ville de Douai dans des documens authentiques avant le X^e^ siècle, *Valesii Not. Gall.* Voce Duacium Atrebatum.

Néron à la tête de huit légions contre les Gaulois révoltés. Après avoir ravagé le territoire de Mayence, Numérien vint assiéger cette ville. Le vingt-cinquième jour du siége, il fut assailli par Verric, à la tête de huit légions de Gaulois, et par Sorric commandant huit légions de Germains. Numérien perdit la bataille et périt avec la plupart des siens. Après la défaite des Romains, les Gaulois se maintinrent libres jusqu'à la quatrième année du règne de Sévère, qui, après avoir subjugué les Germains, se contenta d'imposer aux Gaulois la moitié du tribut qu'ils payaient autrefois.

Les chapitres XXVII à XXXVIII contiennent la légende de saint Piat, premier apôtre du christianisme dans le Tournaisis sous le règne de Dioclétien. Nous avons déjà parlé ailleurs de cette légende.

Le chapitre XL, que J. De Guyse dit avoir extrait de l'histoire des Bretons (probablement celle de Geoffroi de Monmouth) et d'Almeric, auteur inconnu, traite de la conquête des Gaules par Constantin, après qu'il eut été créé empereur dans la Grande-Bretagne. Il y est dit que l'armée de Constantin, commandée par Johélin, Trahère et Marius, oncles d'Hélène et frères de Cæl, duc de Glocestre, envahit la Gaule inférieure, et se rendit maître en peu de temps de Rouen, de Beauvais, d'Amiens, de Tournai, d'Ablaton, de Chièvres, de Port des Belges et des autres places fortes dans le comté des Nerviens, de Famars et d'Octavie. Après quoi Johélin et Marius passèrent dans la Gaule supérieure, et accompagnèrent Constantin à Rome.

Le chapitre LXIX, extrait d'Alméric, donne la relation de la prétendue restauration de Valenciennes, par les empereurs Valentinien et Gratien. On y lit que cette ville s'appelait d'abord le Val des Saxons, et que Valentinien, attiré par la beauté du pays, voulut y demeurer quelque temps, après avoir résidé auparavant, avec son collègue Gratien, à Solème et à Famars. Il entoura la ville de murs et de portes, changea son ancien nom en celui de Valentinienne, lui accorda de grandes franchises et publia un édit, portant que toute personne de la religion chrétienne qui aurait manqué, en certaines occasions, aux décrets de l'empereur, ne pourrait être poursuivie à Valenciennes ou dans la

banlieue de cette ville. « Il résulta de ce décret, dit l'auteur, que plusieurs villes achetèrent des places, des quartiers, des rues et des maisons autour du château de Valentinien pour la sûreté de leur commerce, et y bâtirent des demeures. » On voit, par ce passage, que notre chroniqueur a donné au droit de commune et aux franchises de la ville de Valenciennes une origine beaucoup plus ancienne qu'ils n'avaient véritablement et qu'ils ne pouvaient avoir; car il n'y a point de ville de la France ou de la Belgique qui possédât le droit de commune avant le XII^e^ siècle.

Le chapitre LXX, également extrait d'Almeric, traite de l'invasion des Gaules par le tyran Maximien et par Caradocus, duc de Cornouailles. Maximien, y est-il dit, après avoir pillé Arras, Tournai, Solème et les villes voisines, forma le siége d'Octavie. Après avoir pris la ville, il tua tous les Romains qui s'y trouvaient, pilla la caisse des impôts publics, et changea, en signe de mépris pour les Romains, le nom d'Octavie en celui de Bavai, que cette ville portait avant le règne d'Auguste. Il se réunit ensuite à Caradocus qui était occupé au siége de Valenciennes. Après la prise de cette ville, Maximien attaqua et prit Césarlieu (Mons), envahit le comté des Nerviens ou le Brabant, et, après l'avoir soumis, il revint au château de César, bâti sur une montagne appelée anciennement Propantie. Il s'en rendit maître après un siége très-meurtrier, en répara les fortifications, et y mit une garnison bretonne, d'où lui vient le nom de *Mont-Breton* qu'il porta quelque temps et que porte encore un quartier de la ville appelé *Bertaimont*. Maximien réduisit aussi, sous la domination romaine, tout le pays jusqu'au Rhin, et après avoir établi le siége de son empire à Trèves, il attaqua et défit les deux empereurs Gratien et Valentinien. J. De Guyse ajoute que les peuples de la Germanie firent aussi rentrer dans le devoir les habitans de Cologne, de Brême, les Féliciens, ceux d'Aix, de Ruremonde, de Clèves, de Juliers, de Duisbourg; les Misiens (sans doute les Misniens), les Westphaliens, les Limbourgeois, les Wesceliens, ceux de Coblentz, d'Andernach, les Merlins, les Luxembourgeois, ceux de Trèves, de Bar et de Metz. Les peuples qui lui résis-

tèrent et qu'il ne put soumettre, furent les Hessois, les Gismariens, les Gottingiens, les Gravenbergiens, les Herfodiens, les Marienbourgeois, les Frizlariens et les Fuldiens, qui étaient soutenus par les Saxons. J. De Guyse ajoute encore que Caradocus augmenta considérablement les fortifications et l'enceinte de Valenciennes, que les Cornouailliens de son armée bâtirent le village de Cournoue, aujourd'hui Cornue ou Cornu, près de Valenciennes, et que Maximien donna Famars à Maurice, fils du duc Caradocus.

Il suffit d'exposer tous ces faits pour en prouver la fausseté et en même temps l'ignorance d'un chroniqueur qui toujours confond les temps et les lieux, parle de peuples et des villes qui n'existèrent que plusieurs siècles après le règne de Maximien, et soumet à l'empire des Romains des contrées de la Germanie, où non-seulement les Romains ne mirent jamais le pied, mais même dont ils ignorèrent jusqu'à l'existence. La première partie des *Annales du Hainaut,* par J. De Guyse, finit au livre septième. Il ne nous reste plus qu'à examiner le huitième livre, par lequel commence la seconde partie de l'ouvrage. Nous passerons sous silence, comme au livre précédent, tout ce qui n'a absolument aucun rapport à notre sujet, et nous ne mentionnerons que les chapitres qui traitent de l'histoire ancienne de la Belgique.

Dans le chapitre II, J. De Guyse cherche l'étymologie du nom de Hainaut, et il rapporte, à cet égard, les opinions de différens auteurs, les unes plus ridicules que les autres : telles sont celles qui le font dériver du mot *Haïtnon,* c'est-à-dire Haïdes, des haies ; d'*Annona,* à cause de la fertilité du terroir ; d'*Agonia,* « parce qu'on trouve toujours dans cette province, depuis la plus haute antiquité des agonistes, c'est-à-dire des soldats combattans, ou parce qu'on livra plus de combats sur son territoire que sur celui d'aucun autre. » L'étymologie la moins absurde est, sans doute, celle qu'on déduit du nom de la rivière la Haine. Sans rejeter aucune de ces opinions, J. De Guyse préfère de croire, avec Hugues de Toul et Lucius de Tongres, que ce furent les Huns qui donnèrent au Hainaut le nom de *Hunie,* d'où serait dérivé celui du Hainaut.

Au chapitre III, il examine quels furent les noms que parta successivement le Hainaut. La Belgique tout entière eut premièrement, selon notre chroniqueur, le nom de Gaule inférieure, celui de pays de Trèves, parce qu'elle fut d'abord occupée par les Tréviriens, et celui de Belgique à cause des Belges et de la ville de Belgis; et, pendant que cette dernière dénomination subsistait, la Belgique était encore appelée Picardie inférieure. Dans la suite elle prit le nom de Lorraine inférieure et d'Allemagne inférieure. Le Hainaut, dans une étendue plus restreinte, fut, selon notre auteur, appelé Forêt Charbonnière ou Servie de Cambron, Albanie, comté de Brabant, à *cause des braiettes que portaient les habitans,* et comté de Nervie, à cause de Nervie, sa ville capitale.

Tout ceci n'est qu'un résumé de ce qui se trouve exposé plus amplement dans la première partie des *Annales du Hainaut* et, de toutes ces dénominations, il n'y en a qu'une seule que le Hainaut ait véritablement portée : celle de *Silva Carbonaria,* par laquelle cette province est déjà désignée dans Grégoire de Tours [1].

Au chapitre IV, J. De Guyse cherche l'origine de la dénomination du comté d'Ostrevant. Plusieurs auteurs ont déduit le nom d'Ostrevant des rois Austrasiens de Germanie. Mais J. De Guyse préfère adopter l'opinion de Tomellus, historien de ce comté, et d'Almeric, suivant laquelle l'Ostravant tire son nom des Ostrogoths. Ils disent que, l'an 453, Attila, roi des Huns, avec Valamer, roi des Ostrogoths, Ardaric, roi des Gépides, et Hernar, Guindhzit et Tuidemer, leurs fils, suivis d'une foule innombrable d'hommes du Nord, envahirent la Gaule inférieure et, se répandant dans l'Austrasie inférieure, dévastèrent Bavai, Famars, le château de César, Valenciennes, Ablaton, Chièvres, Tournai, Arras, etc., et se fixèrent dans cette contrée dont ils changèrent le nom; qu'ils y bâtirent plusieurs forteresses, entre autres celle de Valers, qui reçut son nom du roi Valamer, celle d'Hornain,

[1] *Valesii Not. Gall.*, et Dewez, *Dict. géogr.*, art. Carbonaria Silva. La dénomination de Hainaut est beaucoup plus récente. Valesius in v. Hainoum; Dewez, *Dict. géogr.*, art. Hainaut.

construite par Hernar, fils d'Attila, celle d'Ardres, bâtie par Ardaric, et celle de Tuder, aujourd'hui Douai, élevée par Tuidmer. Peu d'années après, ces chefs accompagnèrent Attila dans son expédition en Italie, et, après sa mort, Valamer et Tuidmer revinrent dans l'Ostrevant, qu'ils défendirent contre les attaques des Romains, des Huns, des Francs et des Vandales. Ils accordèrent de grands priviléges à l'Ostrevant et l'érigèrent en franc-alleu [1].

Tous ces faits sont contraires à ce que les sources authentiques de l'histoire rapportent sur l'invasion des Gaules par Attila; car il est connu que ni Attila, ni les Huns ne séjournèrent point dans les Gaules, et qu'ils ne firent qu'y passer en les dévastant. Des barbares nomades, qui ne savaient pas même construire une simple chaumière, n'étaient pas en état d'élever des forteresses entourées de murs, de fossés et de retranchemens, comme le dit J. De Guyse d'après Almeric. Les seuls forts et retranchemens qu'ils connaissaient, étaient des chariots qu'ils rangeaient en cercle et derrière lesquels ils se défendaient.

Dans les chapitres V et VI J. De Guyse revient encore sur la dénomination de Hainaut imposée à cette province par les Huns [2].

Dans le chapitre VII il extrait le passage de Sigebert de Gembloux, qui traite de l'origine des Francs. Nous avons examiné ce passage en parlant de ce dernier auteur.

Dans le chapitre XI il donne le catalogue des princes belges depuis Bavo, roi de Phrygie, jusqu'à l'invasion des Francs, des Huns et autres peuples barbares. Ce n'est qu'un résumé de ce qui se trouve dans la première partie de ses Annales.

Le chapitre XXII, extrait d'Almeric, traite de l'invasion des Gaules par les Francs, sous le règne de Théodose. Ils assiégèrent Bavai, mais furent défaits et contraints de repasser le Rhin, par les Morins, les Tournaisiens, les Nerviens, les Ménapiens, les habitans de Famars,

[1] *Voir* sur l'Ostrevant *Valesii Not. Gall.* Austrebantum, et Dewez, art. Austrebant.

[2] L'unique raison qui ait pu engager les chroniqueurs romanciers à chercher la dénomination de Hainaut dans celle des Huns, c'est la légère ressemblance entre ces deux noms.

de Cambrai, de Trèves, de Metz, de Toul, de Strasbourg et de Mayence, venus aux secours de Bavai. J. De Guyse ajoute à ce chapitre un passage de l'histoire de Trèves, où l'expédition des Francs est décrite d'une manière moins apocryphe.

Le chapitre XXV, extrait textuellement de Sigebert de Gembloux, traite de l'invasion de Croscus (Crocus), roi des Vandales (des Allemands).

Au chapitre XXVII J. De Guyse décrit, d'après Hugues de Toul et Almeric, l'irruption des Vandales dans les Gaules, sous le règne d'Honorius. Il confond cette expédition avec celle de Crocus, qu'il fait en même temps roi des Vandales, des Allemands et des Suèves. Ces peuples, dit-il, après avoir dévasté toute la Germanie et rasé toutes les villes de cette contrée (qui, à cette époque, n'avait point de villes), envahirent les Gaules et saccagèrent Strasbourg, Trèves, Cologne, Tongres, Besançon, Langres, Bâle, Metz, Troies, Sens, Auxerre, Provins (qui n'existait point encore), Paris, Amiens, Beauvais, Châlons, Rheims, Laon (qui n'était point encore bâtie), Saint-Quentin, Moriane (Térouane), Arras, Tournai, Famars et Bavai. Ils se contentèrent de piller cette dernière sans la détruire. Ils assiégèrent ensuite une ville peu considérable, mais très-forte, située au pied du mont Blandigni, sur les bords de l'Escaut et de la Lis. Après l'avoir prise, ils la choisirent pour être à jamais le lieu de leur demeure et lui donnèrent leur propre nom en l'appelant *Wande* ou Gand. Ils l'agrandirent et lui donnèrent, pour insignes, leurs armoiries consistant en un écu noir au milieu duquel était un gant d'argent. Si cette dernière circonstance ne démontrait suffisamment le fabuleux de ce récit, ce que nous avons dit ailleurs de l'origine de Gand, d'après des écrits authentiques du VII^e^ et du VIII^e^ siècle, attesterait que cette ville, loin d'avoir été considérablement agrandie par les Vandales, qui détruisaient et ne bâtissaient point, n'était encore qu'un simple hameau (*pagellus*) plusieurs siècles après l'irruption de ces barbares.

« Dans la suite, continue J. De Guyse, Attila, roi des Huns, ayant construit, pour lui servir de retraite, un fort dans la Forêt Charbonnière,

au confluent de l'*Alba* et de la Dendre, prit plusieurs fois ses quartiers dans ce pays. C'est de ce roi qu'au rapport de plusieurs historiens, ce lieu a tiré son nom, et s'est appelé Vieux-Ath en français.» Croirait-on qu'un fait aussi évidemment apocryphe ait néanmoins servi d'autorité à plusieurs auteurs modernes, pour attribuer la fondation de la ville d'Ath aux Huns et aux Vandales [1]? Il est certain d'ailleurs qu'Attila ne passa point par le Hainaut, mais qu'il dirigea sa marche sur Trèves et Châlons.

Au chapitre XXVIII Hugues de Toul et Almeric parlent de la prétendue cession de la Forêt Charbonnière et du territoire de Gand aux Visigoths, par l'empereur Honorius; Alaric, roi des Visigoths, alla trouver cet empereur, disent ces chroniqueurs fabulistes, et lui laissa le choix ou de sortir de Rome avec les sénateurs, ou de céder à perpétuité aux Visigoths, une province de son empire. L'empereur préféra cette dernière condition, et leur assigna les provinces rebelles qu'on n'avait jamais pu soumettre, à condition que les Visigoths en expulseraient les ennemis des Romains. Il céda donc la ville de Bordeaux et Toulouse dans l'Aquitaine [2], et celles de Bavai et de Gand avec toute la Forêt Charbonnière. Après s'être rendu maître de l'Aquitaine, Alaric mena son armée dans la Forêt Charbonnière et s'établit dans une forteresse appelée maintenant Gotignies [3], et qui tire sa dénomination des Goths. Il envoya ensuite des députés aux Vandales pour leur ordonner de sortir du pays; mais ceux-ci ne voulant pas se rendre à cet ordre, il leur livra bataille et les défit dans la Forêt Noire. Après cet exploit il s'empara de Bavai, dont il augmenta les fortifications. Il ne put néanmoins se rendre maître de Gand, et fut contraint de revenir dans la Forêt Charbonnière; mais pour garantir cette contrée de toute attaque de la part des Vandales, il fit bâtir, pour tenir en respect la ville de Gand, deux forteresses, auxquelles il donna son nom. Ce sont Alost et Audenarde.

[1] *Voir* De Boussu, *Hist. de la ville d'Ath*, p. 1 et suiv.

[2] Toulouse ne fit jamais partie de l'Aquitaine.

[3] Gotignies, village du district de Soignies.

Les Visigoths restèrent paisibles possesseurs de la Forêt Charbonnière jusqu'à l'invasion de Bleda et d'Attila, qui s'emparèrent de la Forêt Noire et prirent Bavai, après un siége de huit mois. Les Huns l'habitèrent quelque temps, la réparèrent et fortifièrent tous les lieux d'alentour. Mais bientôt, fatigués des incursions des Ostrogoths, ils mirent le feu à la ville, la rasèrent et sortirent du pays. Ce fut, selon Almeric, pendant qu'ils occupaient la Forêt Charbonnière, que les Huns donnèrent de nouveaux noms à plusieurs châteaux forts, aux rivières et à plusieurs villages de cette contrée, et que le Hainaut reçut la dénomination d'*Hunonia*. Lorsque toutes les villes des Gaules supérieure et inférieure eurent été détruites par les Huns, les Romains réparèrent celle de Cambrai, qu'ils avaient d'abord abandonnée. Cette ville, depuis cette époque, commença à dominer sur toutes celles de la Forêt Charbonnière, et fut redevable aux Romains de l'emporter enfin sur les villes de Famars et de Blaton, qui paraissaient lui disputer le premier rang [1].

Tout ce chapitre porte l'empreinte de la fable la plus évidente : il est démontré par les vraies sources de l'histoire, que jamais les Visigoths n'eurent un établissement dans la Belgique ou dans le nord des Gaules. Ce fut dans le midi des Gaules qu'ils se fixèrent.

Alaric ne laissa pas à Honorius le choix de sortir de Rome ou de lui céder quelque province de son empire : il s'empara de cette ville et contraignit le faible empereur à se réfugier à Ravenne. Enfin ce ne fut point Alaric Ier qui régna dans les Gaules, où il ne mit jamais le pied, mais Alaric II, qui fut défait et chassé par Clovis [2]. On sent par là avec combien peu de fondement quelques auteurs ont attribué aux Visigoths ou aux Vandales la fondation d'Alost, d'Audenarde et d'autres villes de la Belgique [3].

[1] Jusqu'à la fin du IVe siècle Cambrai ne fut qu'une simple station romaine, qui acquit quelqu'importance par la destruction de Bavai; mais vers le VIIIe siècle Cambrai n'était encore qu'une bourgade (*castellum*) agrandie et entourée de murs en 850, 1030 et 1091 (Gramaye, *Camaracum*).

[2] Ce fut sous Ataulfe, successeur d'Alaric Ier, que les Goths fondèrent un royaume dans le midi des Gaules, vers l'an 412 (Picot., *Hist. des Gaul.*, t. II, p. 77).

[3] Meyer, *Ann. de Fland.*, ad ann. 411. Dewez, *Dict. Geogr.*, art. Alost, Audenaerde, Ninove, etc.

Le chapitre XXX, qui traite de l'invasion de la Forêt Charbonnière par Clodion, n'est qu'un extrait de la chronique de Sigebert, ce qui nous dispense d'en parler plus au long.

Tout le reste du huitième livre est exclusivement occupé par l'histoire fabuleuse d'Attur, roi des Bretons.

Comme la domination des Romains en Belgique cessa par la conquête de cette contrée par Clodion, nous finissons ici le résumé de l'ouvrage de J. De Guyse.

On a pu juger, par cette analyse, que ce chroniqueur n'a consulté, pour l'histoire ancienne de la Belgique, que les sources les plus corrompues et les annalistes les plus ignorans du moyen âge, tandis qu'il semble n'avoir eu aucune connaissance des documens authentiques et des auteurs anciens, tels que César, Strabon, Paterculus, Pline, Tacite, Ammien Marcellin, Sozyme, etc.; par conséquent nous croyons ne pas avoir exagéré, en disant qu'il serait difficile de trouver, dans cette vaste compilation, un seul chapitre où les faits les plus simples et les mieux connus ne soient dénaturés par les fables les plus étranges. Quoique la compilation de J. De Guyse ne puisse être d'aucune utilité pour la connaissance de notre histoire ancienne, nous avons cru néanmoins devoir en faire une analyse détaillée, parce que la plupart des chroniqueurs du XVI^e^ siècle, tels que Lemaire, Van Vaernewyck, etc., y ont pris les fables qu'ils débitent sur nos temps historiques; parce que nous avons voulu prouver combien peu serait basée l'opinion des savans qui voudraient trouver quelque fond historique dans les fables de Lucius et d'Hugues de Toul, recueillies par J. De Guyse; enfin parce que nous avons voulu faire voir de quelle source corrompue dérivent tous les contes ineptes qui ont été écrits, même par des auteurs modernes, sur l'origine de la plupart de nos villes [1].

[1] Ce qui nous a surtout engagé à entrer dans des détails si étendus sur les *Annales du Hainaut*, c'est que le marquis de Fortia, éditeur de J. De Guyse, a prétendu que l'ouvrage de ce dernier offre des documens très-précieux pour la connaissance de l'histoire de la Belgique avant l'ère vulgaire, et que si l'on y rencontre quelques fables, le fond de la relation peut être conforme à la vérité. Pour démontrer l'invraisemblance de cette hypothèse, nous avons cru qu'il

Nous avons dit plus haut que nous ne connaissions que trois auteurs du XIV^e^ siècle, dont la presse a reproduit les ouvrages, qui aient rapporté quelques particularités relatives à la Belgique avant ou sous la domination romaine. De ces trois auteurs, nous en avons déjà analysé deux. Le troisième, dont nous n'avons pas encore parlé, est Martin de Pologne (*Martinus Polonus*), auteur d'une chronique universelle depuis le commencement de l'ère vulgaire, jusqu'à l'an 1372 [1]. Ce qu'on trouve dans cet ouvrage sur l'histoire ancienne de la Belgique se borne à deux passages peu remarquables. Dans le premier, Martin de Pologne parle de l'origine troyenne des Francs; il remonte même au delà de la prise de Troye. Le second passage est celui où il décrit l'invasion des Gaules par Attila. Dans le nombre des villes détruites par ce barbare, il n'oublie pas de compter la ville de Tongres. Mais dans tout cela il n'y a rien de neuf ou qui n'ait déjà été dit par des écrivains beaucoup plus anciens.

Les chroniqueurs du XV^e^ siècle, qui rapportent des faits relatifs à l'histoire de la Belgique avant ou sous la domination romaine, sont en fort petit nombre, et ce que leurs ouvrages disent sur ce sujet, a été pris dans des auteurs plus anciens dont nous avons déjà parlé. Ainsi pour ne pas grossir davantage ce Mémoire par des redites inutiles et superflues, nous ne ferons mention que de deux ou trois ouvrages de cette époque : savoir le *Magnum Chronicon belgicum*, le *Pseudo-Berose d'Annius de Viterbe* et la *Chronique des évêques de Liége*.

Le *Magnum Chronicon belgicum* est une chronique assez exacte et assez détaillée de la Belgique et des contrées limitrophes du Rhin, depuis l'an 54 après J.-C. jusqu'en 1474. Elle eut pour auteur un chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin près de Nuits, et a été publiée par Pistorius (*Script. rer. Germ.*, tom. III). L'auteur de la

était nécessaire d'entrer dans un examen détaillé de tout ce que les *Annales du Hainaut* renferment sur notre histoire ancienne.

[1] Lorsque ce mémoire fut écrit, le I^er^ vol. de Ph. Mouskes n'avait point encore paru. Pour un motif semblable nous ne parlons pas non plus de la *Chr. de St-Bav.*, publiée par M. Van Lokeren.

[2] Vossius, *De hist. lat.* lib. II, c. 60. *Fabricii bibliotheca latina mediæ et infimæ latinit.*, t. V, art. Martinus Polonus.

Grande Chronique belge s'est montré plus judicieux que la plupart des annalistes de son temps, en ne consultant que de bonnes sources, et en n'ajoutant pas une foi aveugle aux fables débitées par les chroniqueurs des deux siècles précédens. Au reste, il ne fournit rien de neuf à notre question. Il donne la liste des anciens évêques de Tongres et de Maestricht, et parle, avec assez de détails, de l'épiscopat de saint Materne, qu'il fait vivre sous le règne de Vespasien; mais dans tout ceci, il a suivi Hariger et Gilles d'Orval, comme il le déclare lui-même. Il décrit ensuite l'origine des Francs d'après Sigebert de Gembloux. C'est là tout ce qu'on trouve dans le *Magnum Chronicon belgicum*, qui ait quelque rapport à notre matière.

Annius de Viterbe, jacobin italien, né en 1437, a mis au jour vingt-sept livres d'antiquités qui contiennent les ouvrages prétendus d'un grand nombre d'auteurs anciens, tels que Philon, Berose, Manethon, etc.; mais dont il est facile de voir qu'Annius lui-même est l'auteur [1]. Nous ne citons ces ouvrages supposés que parce qu'on trouve, dans les Pseudo-Berose et Manethon, la chronologie fabuleuse des rois des Gaules, depuis l'an 2000 avant J.-C. [2].

Nous ne connaissons la *Chronique des évêques de Liége*, écrite au XV^e^ siècle, que par l'extrait donné par Lambinet dans les anciens mémoires de l'Académie [3]. L'auteur anonyme de cette chronique [4] commence son ouvrage par le siége de Troye, et le termine à l'an 1455. Pour les temps antérieurs à l'ère chrétienne, l'anonyme n'a fait que copier Lucius de Tongres, Hugues de Toul et J. De Guyse. Il fixe la naissance de Jésus-Christ au règne de Lotringus, sixième roi de Ton-

[1] Vossius, *De hist. latin.*, lib. III, c. VIII.

[2] Voir le *Tableau histor. et chron. du monde*, par M. De Fortia d'Urban, t. III.

[3] Lambinet, Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire des Pays-Bas, faite à la bibliothèque de Berne en juin 1779, dans les *Anciens Mém. de l'acad. royale de Bruxelles.*

[4] Ne serait-ce pas Jean d'Outre-Meuse? Il est vrai que la chronique de ce dernier ne s'étend que jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, mais elle a pu être continuée par une autre main. (*Voir* M. L. Polain, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Desprez*, dit d'Outre-Meuse, chroniqueur du XV^e^ siècle. *Messager des sciences et des arts* (année 1834), 3^e^ liv.

gres, et rapporte une foule de fables sur le poète Virgile, qu'il fait passer pour un grand sorcier : « L'an après la création de notre premier père Adam 5157, dit-il entre autres, Virgile mit Rome en grand danger, car il esteignit tout le feu, et tous ceux qui soulèrent en avoir, il leur falloit venir quérir près la fille de Julius César, pourtant qu'elle avoit pendu Virgile en sa corbeille aux murs du chasteau de son père, pour lui faire honte et villainie. » Le chroniqueur rapporte qu'à Naples, Virgile avait fait mettre une horloge d'airain sur une des portes de la ville, et que, durant huit ans qu'elle y resta, aucune mouche ne put entrer dans la ville. C'est encore à ce pouvoir magique du poète sorcier que l'auteur attribue la construction de la cathédrale de Pise, etc., etc. « Mon étonnement de voir Virgile accusé de magie, dit Lambinet, m'a engagé à chercher l'origine de cette accusation risible; je l'ai trouvée : 1° dans l'ignorance et la barbarie des siècles et des auteurs, qui ont attribué au pouvoir de l'enchanteur des effets naturels dont la cause leur était inconnue; 2° dans la connaissance des mathématiques que ce poète avait acquise, et surtout dans la description qu'il donne, dans sa huitième églogue, des bandelettes, de la verveine, des rubans de diverses couleurs et de tout ce qui appartient à la magie. Les détails qu'il a donnés de cet art imposteur sont peints avec tant de vérité, que plusieurs anciens l'ont soupçonné de l'avoir pratiqué [1]. »

Le peu de lignes que nous venons d'écrire sur la chronique des évêques de Liége, prouvent que cet ouvrage ne peut être d'aucune ressource pour l'histoire ancienne de la Belgique, et que son auteur, trop crédule, a ajouté une foi pleine et entière aux fables les plus ridicules de Lucius de Tongres et d'autres chroniqueurs de ce genre.

Nous terminerons ici la liste des ouvrages historiques du moyen âge qui offrent des matériaux à l'histoire de la Belgique avant et pendant la domination romaine; les recherches étendues que nous avons faites pour la composition de ce travail, nous portent à croire que les docu-

[1] Voir ce que nous avons dit à ce sujet à la page 34.

mens que nous avons pu oublier de mentionner dans ce Mémoire sont en bien petit nombre et de peu d'importance.

Nous avons dit, au commencement de ce travail, que les chartes du moyen âge pouvaient, aussi bien que les chroniques et les légendes, fournir des ressources précieuses pour l'histoire et la géographie de la Belgique avant et pendant la domination romaine. Ce n'est qu'en compulsant les chartes du moyen âge, qu'on est parvenu à fixer la position géographique et les limites exactes de plusieurs peuples anciens de la Belgique, tels que les Ménapiens et surtout les Toxandres, dont Pline et Ammien Marcellin ont seuls parlé parmi les auteurs de l'antiquité, et encore d'une manière obscure et très-concise [1]. Les chartes servent encore à nous faire connaître l'origine certaine de la plupart des villes actuelles de la Belgique, et à confondre les chroniqueurs du moyen âge et des auteurs modernes, tels qu'un Van Vaernewyck, un Lemaire, un Guicciardin, un Gramaye, un Lambiez, etc., qui ont émis tant de fables sur ce sujet [2]. Enfin les chartes sont de la plus grande utilité pour la connaissance de l'état physique et des changemens naturels ou artificiels opérés dans le sol de l'ancienne Belgique, particulièrement dans les Flandres et la Campine.

Nous nous contenterons d'indiquer, pour cette dernière question, les ouvrages suivans : Miræus, *Opera Historica* et *Diplom.* Sanderus, *Brab. Sacra* et *Fland. illustr.;* Vanden Bogaerde, *Statist. beschryv. van het*

[1] Voir Des Roches, *Mémoire sur la question* : «Quelles ont été depuis le commencement du » VII^e^ siècle inclusivement les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états » renfermés dans l'étendue qui comprend aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas, et » la principauté de Liége.» Bruxelles 1774 (et dans les *Anc. Mém. cour. de l'Acad.);* Imbert, *De pagis cisrhenanis*, dans les *Annales de l'univ. de Louvain* (1819).

[2] Des Roches, Caussin et de Hesdin, *Mémoires sur la question* : «Quels étaient les en- » droits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces » des Pays-Bas et le pays de Liége, qui pouvaient passer pour villes avant le VII^e^ siècle.» Brux. 1774, in-4° (*Anc. mém. couron. de l'Acad.*)

..... et Stals, réponses aux questions : «Quelles sont les places dans les dix-sept provinces » des Pays-Bas et le pays de Liége, qui, depuis le VII^e^ siècle jusqu'au douzième exclusivement, » ont pu passer pour des villes?» Brux. 1818. *Nouv. Mém. cour. de l'Acad.*, t. I.

Dewez, *Dictionnaire géogr. du royaume des Pays-Bas*, Brux. 1819 et 1829, in-8°.

Hadr. Valesii Notitia Galliarum. Paris, 1675, fol.

land van Waes; Kluit, *Chron. Holl. diplom.,* t. I, p. 125 et *passim ;* Butkens, *Troph. Sacrées et prof. du Brabant,* tom. I; Malbrancq, *De Morinis et Morinor. rebus ;* Gramaye, *Antiquit. Brabantiæ.*

Une étude approfondie des lois du moyen âge, particulièrement de la loi salique, de celle des Ripuaires, des Allemands et autres lois barbares, des capitulaires et de nos anciennes coutumes, pourra ramener sur la trace de beaucoup d'usages existant en Belgique avant et sous la domination romaine. M. Raepsaet a démontré, dans son *Analyse de l'histoire des droits civils et politiques des Belges et Gaulois,* combien la connaissance du droit du moyen âge était utile pour celle de nos antiquités nationales et pour l'interprétation de César, de Tacite et autres écrivains anciens, dont les ouvrages renferment des faits qui concernent l'état politique des peuples d'origine germanique [1].

Enfin pour terminer, nous dirons que, pour avoir une connaissance plus exacte du culte des anciens peuples de la Belqique, on ne pourra négliger de consulter l'*Edda* et autres documens sur la mythologie des peuples du Nord, écrits aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, ainsi que les canons de différens conciles tenus en France et en Allemagne pendant les VI^e^, VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles; car c'est principalement dans ce qui est relatif à la religion des peuples germains que César, Tacite et Pline, ont été le plus concis, le plus vagues et en même temps le plus inexacts [1].

[1] Reynier a fait un fréquent et judicieux usage des lois du moyen âge pour la composition de son excellent ouvrage sur l'économie publique et rurale des Celtes, des Germains et autres peuples du nord et du centre de l'Europe (Genève, 1818, in-8°).

Voir encore Guizot, *Cours d'histoire,* 1829, *Wendelini Leges Salicæ illustr.* Antv., 1649, in-fol.; *Baluzii capitularia regum Francorum, etc.,* Paris, 1677, 2 vol. in-fol.; *Leges Francorum Salicæ et Ripuariæ opera et studio J. G. Eccard.* Francf., 1720, in-fol.; De Buat, *Les origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.* La Haye, 1789, 3 vol. in-8°; Toulotte et Riva, *Histoire de la Barbarie et des lois au moyen âge.* Paris, 1829, 3 vol. in-8°; *P. Hachenbergi Germania media.* Edit. tertia, Halæ-Magdeb., 1719, in-3°.

[2] Mallet, *Introduction à l'histoire du Danemarck. Geschiedenis des heidendoms in Europa buiten Grickenland en Rome, naar het Hoogd. van Mone en Munter,* Haarl., 1824, 2 deel., in-8°; Westendorp, *Verhandeling over de vraag :* « Eene beknopte voordragt van de noordsche mythologie ontleend uit de oorspronkel. gedenkstukken, etc.» (*Nieuwe werken van de maatschappy der Nederl. letterkunde,* 2^de^ *deel.*)

FIN.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

NB. La bibliothèque de la ville de Bruxelles ayant été fermée pendant plusieurs jours, lors de l'impression de ce Mémoire, l'auteur n'a pu vérifier certains passages latins dans lesquels il s'est glissé des fautes. Il croit devoir les rectifier dans cet *errata*.

Page 18, note 3, au lieu de *ornager*, lisez : *onager*.
— 20, — 2, — *barbaries fluctibus*, lisez : *barbaris fluctibus*.
— *ib.*, — *ib.*, — *oceani*, — *oceanus*.
— *ib.*, — *ib.*, — *gentium populi remotorum*, lisez : *gentium populi remotarum*.
— 21. *Légende de S^t^-Éloi.* L'allocution pastorale adressée par ce saint aux Belges païens contient des détails très-curieux sur les superstitions et les cérémonies religieuses de ces derniers. (*Acta SS. Belg.*, tom. III, pag. 244.)
— 22, note 3, au lieu de *illud si vales, eum*, lisez : *illud si vales, eme*.
— 23, — 1, — *hujus negocii*, — *huic negocio*.
— *ib.*, — *ib.*, — *œrumnosæ labori*, — *ærumnoso labori*.
— 24, — 1, — *notum qualiter vos*, — *notum qualiter nos*.
— *ib.*, — 2, — *unusquisque ministerio*, lisez : *unusquisque in suo ministerio*.
— *ib.*, — 3, — *cum tot lupi hic sunt*, — *cum tot lupi hic sint*.
— *ib.*, — *ib.*, — *intendens*, — *intendas*.
— 25, — 1, — *nemora magnitudine*, — *nemorosa magnitudine*.
— *ib.*, — *ib.*, — *vita sanctæ Dymphnæ*, — *vita sanctæ Dympnæ*.
— 28, — *ib.*, — *Monalphe*, — *Monulphe*.
— 29, — 3, — *Separentur*, — *Separentur*.
— 34, — 3, — Nodat, *Histoire des grands hommes*, lisez : Nodet, *Apologie pour les grands hommes*.
— 36, — 1, — *Vahalis*, lisez : *Walis*.
— 47, — *des Palus-Meotides*, lisez : *du Palus-Méotide*.
— 48, note 1, au lieu de *statumque*, lisez : *statimque*.
— 49, — 1, — *efferas mores*, lisez ; *efferos mores*.
— 53, au lieu de *Toringiens*, lisez : *Thuringiens*.
— 56, — *Ausbourg*, lisez : *Augsbourg*.
— 60, — *plusieurs milliers de siècles*, lisez : *plusieurs milliers d'années*.
— *ib.*, note 1, au lieu de *Chronique d'Assuerus*, lisez : *Martyrologue d'Usuardus*.
— 66, — 2, — *Belgica cui*, — *Belgica cum*.
— 63, — *ubi sin*, lisez : *ubi sint*.
— 73, — *XXIII-XXXIV*, lisez : *XXIV-XXXIV*.
— 85, — *les monts Cendrés* : c'est probablement le Mont Cénis.
— 93, — *innovation*, — *désobéissance*.
— 141, — *derrière*, — *dernière*.
— 149, — *Attur*, — *Artur*.
— 152, — *une horloge d'airain*, lisez : *une mouche d'airain*.

NOV
19

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 26 21 07 007 3